

L'ATELIER PUBLIC DE PAYSAGE



N°020

2025-2026

De la baie de Somme au plateau du Ponthieu

Accompagner
la transformation active
des paysages
en vallée de la Maye

Sommaire

Avant Propos 02	6 TERRITOIRES EN ACTION LINÉAMENT POUR UN PROJET GLOBAL DE PAYSAGE
Valoriser les terres intérieures 04	
Faire parler les paysages . 06	
DES CONSTATS AUX OBJECTIFS D'ACTION	
Une présence discrète de la Maye et de ses marais . . . 08	Se perdre dans les paysages humides de la Maye / DE RUE À BERNAY-EN-PONTHIEU ET À FOREST-MONTIERS 14 à 17
Des villages mal reliés entre eux et à la liaison douce 09	Se déplacer de plateau à plateau / VIRONCHAUX, MACHY, MARCHIEL ET CAUMARTIN . 18 à 20
Des milieux aux qualités paysagères à reconnaître 10	Valoriser les paysages vivants de Crécý-en-Ponthieu / CRÉCY-EN-PONTHIEU, MARCHEVILLE, CAUMARTIN 21 à 23
Des paysages agricoles de champs et prairies humides 11	Prendre soin des prairies humides de fond de vallée / DE FONTAINE-SUR-MAYE À REGNIÈRES-ECLUSES 24 à 25
Des singularités paysagères à relier et à valoriser 12	Relier, valoriser les villages du plateau entre Maye et Authie / FONTAINE-SUR-MAYE, ESTRÉES-LÈS-CRÉCY, WADICOURT, LIGESCOURT 26 à 30
Des axes de projets de paysage 13	Parcourir et planter les villages-courtils du plateau du Ponthieu / AGENVILLERS, DOMVAST, CANCHY, NEULLY-L'HÔPITAL 31 à 35
	Remerciements 36



Avant-propos

Le mot de la présidente

Au moment d'ouvrir ce journal consacré à un travail d'investigation sur les paysages de la vallée de la Maye, je souhaite réaffirmer l'ambition portée par le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime : regarder autrement nos paysages pour mieux les valoriser, les partager et les faire vivre

Notre territoire bénéficie d'une attractivité croissante, portée notamment par la baie de Somme. Cette dynamique constitue une chance, mais elle met aussi en lumière un déséquilibre entre un littoral très fréquenté et des terres intérieures encore trop peu explorées. La vallée de la Maye et le plateau du Ponthieu offrent pourtant des paysages d'une grande richesse, qu'il nous appartient de mieux faire connaître tout en les préservant.

Dans ce contexte, les projets de développement de liaisons douces ne peuvent se limiter à des infrastructures. Il s'agit d'un véritable projet de territoire, capable de redynamiser des villages, de questionner des logiques de mobilités du quotidien, mais aussi de mettre en relation des questions paysagères, écologiques, agricoles et patrimoniales.

Le choix de confier cette réflexion à un atelier d'étudiant.e.s paysagistes de l'ENSAP de Lille s'inscrit pleinement dans cette volonté d'ouverture. Leur regard, à la fois neuf, sensible et exigeant, permet de questionner les évidences, d'explorer des pistes audacieuses et de renouveler notre manière d'aborder les paysages. Libérés des contraintes immédiates de mise en œuvre, tout en travaillant au contact étroit des acteurs locaux, ils apportent une capacité précieuse d'exploration et d'innovation. Les travaux présentés dans ce journal té-

moignent de cette richesse. Ils proposent une lecture fine et engagée du territoire, et esquissent des pistes d'action concrètes pour accompagner les transitions à l'œuvre : préservation des milieux, valorisation des patrimoines, amélioration du cadre de vie et développement d'un tourisme plus équilibré.

Je tiens à saluer l'implication de l'ensemble des partenaires, des équipes pédagogiques, des étudiant.e.s, des agents du Parc Naturel Régional, ainsi que des élu.e.s et habitant.e.s qui ont contribué à nourrir cette réflexion collective. Leur engagement illustre la capacité de notre territoire à se projeter, ensemble, vers un avenir durable.

Ce travail constitue une étape importante. Il ouvre des perspectives et nous invite à poursuivre, avec ambition et pragmatisme, la construction d'un projet de territoire attentif à ses paysages et à celles et ceux qui les habitent.

Patricia Poupert, présidente du Parc naturel régional - Pays d'Art et d'Histoire

Le mot du directeur

Chère.s partenaires, chère.s habitant.e.s, chère.s acteurs et actrice du territoire, chère.s collègues, chère.s étudiant.e.s, chère.s lecteurs et lectrices,

**CE JOURNAL MARQUE LE 20^E
NUMÉRO D'UNE AVENTURE
COLLECTIVE ASSEZ UNIQUE
ET EXEMPLAIRE :
CELLE DES ATELIERS PUBLICS DE
PAYSAGE DE L'ENSAPL.**

Ces « laboratoires de projet » hors les murs

incarnent une volonté partagée de renouvellement des pratiques, où convergent l'envie des enseignants et des étudiants de sortir des salles de cours, l'ouverture disciplinaire et sociétale des institutions, et l'intérêt, la nécessité de se confronter au réel, dans un monde de plus en plus traversé par le numérique.

Ces ateliers ne sont pas seulement des exercices pédagogiques. Ils sont le reflet d'une transformation profonde des métiers de la conception spatiale – architectes, architectes-paysagistes, architectes-urbanistes –, qui descendent aujourd'hui d'un pseudo-piédestal surplombant et exclusif où elles ont été cantonnées pour s'engager résolument au service de toute la société.

Longtemps perçus comme des personnes expertes isolées et exclusives, les concepteurs et conceptrices de l'espace sont désormais appelé.e.s à agir en facilitation, en médiation, autrement dit en passeur.e.s entre les savoirs techniques, les attentes des habitant.e.s et les enjeux écologiques et sociaux ; et entre autres par la force du projet, de la conception « supra-intégrative spatiale ».

La vallée de la Maye, territoire charnière entre la baie de Somme et le plateau du Ponthieu, est un terrain idéal pour illustrer cette mutation. Ici, les paysages de champs et de prairies humides, les villages mal reliés, les milieux aux qualités méconnues, et les singularités à valoriser, dessinent un espace où la conception ne peut plus se contenter de plans ou de rendus virtuels. Elle doit s'incarner dans l'écoute, le dialogue et l'action partagée.

Les pages de ce journal en témoignent : de la présence discrète de la Maye et de ses marais aux axes de projets de paysage, en passant par les six territoires en action, chaque

contribution révèle une lecture fine et engagée du territoire. Notre approche, ancrée dans le terrain, a permis de faire émerger des constats partagés et des objectifs d'action concrets : valoriser les terres intérieures, relier les villages entre eux et à la future liaison douce, reconnaître les qualités des milieux, ou encore prendre soin des prairies humides de fond de vallée. Ces propositions ne sont pas des solutions toutes faites, mais des pistes pour accompagner les transitions à l'œuvre, en impliquant activement celles et ceux qui vivent et façonnent ces paysages au quotidien.

Je tiens à saluer l'engagement de tous ceux qui ont contribué à cet atelier : étudiant.e.s, enseignant.e.s, agents du Parc naturel régional, élu.e.s, habitant.e.s. Leur participation a été essentielle pour nourrir une réflexion collective et pour dessiner, ensemble, les contours d'un avenir durable pour la vallée de la Maye. En vingt ans, ces ateliers ont démontré leur capacité à bousculer les frontières disciplinaires, à rapprocher le public et le privé, et à faire émerger des projets ancrés dans le réel. Ils rappellent que la transformation des paysages ne peut se faire sans une implication active de tous les acteurs, et que l'innovation naît souvent de la rencontre entre des regards neufs et des savoirs locaux.

Ce journal n'est pas une fin en soi, mais une étape. Il ouvre des perspectives et nous invite à poursuivre, avec audace et pragmatisme, la construction d'un projet de territoire attentif à ses paysages et à celles et ceux qui les animent. Puisse-t-il inspirer d'autres initiatives et renforcer la confiance dans notre capacité à transformer, ensemble, les défis en opportunités.

Pablo Lhoas, Directeur de l'Ensapl

Projets (trans)formateurs

Le mot de l'enseignant

Une ambition forte traverse les réflexions développées dans les pages qui suivent et, pour ainsi dire, dans chaque traits des projets proposés : apporter des solutions concrètes aux communes concernées pour les aider à relever le défi de la transition écologique, par l'approche paysagère.

Il y a dans ce travail pédagogique l'idée que les paysagistes concepteurs/trices de demain soient particulièrement mobilisé.e.s et outillé.e.s pour porter ces enjeux, afin de s'en emparer et être forces de proposition. L'expérimenter dans un cadre scolaire est une manière de s'y préparer, de s'entraîner, mais aussi de tester : méthodes, composition des lieux et processus de projets.

C'est une chance - pour l'enseignant comme pour les étudiant.e.s - d'avoir pu le faire avec l'accueil et le fort engagement des acteurs du PNR tout au long de ce travail ; aussi bien dans les multiples moments d'échanges sur le terrain que lors des réunions de présentation.

Si les projets proposés peuvent apparaître ambitieux et aussi généreux que 30 ans d'action continue ne suffiraient sans doute pas à tous les porter, ils sont aussi l'expression de beaucoup d'ingéniosité et de sens pratique développés par les seize étudiant.e.s pour engager des changements transformateurs possibles et féconds. Certaines propositions, très simples,

pourraient assez facilement voir le jour. D'autres supposent plus d'engagement.

Ainsi est-il question, par exemple, d'aménager ou de baliser des parcours pédestres ou cyclistes attractifs complémentaires à l'offre de mobilité douce existante, de ménager des points de vue et des accès ponctuels au fleuve, de développer des lisières et des continuités écologiques à travers des projets agroécologiques transversaux, de gérer les milieux fragiles de prairies humides de fond de vallée, ou encore de favoriser un urbanisme villageois de qualité. Le tout est fondé sur une solide approche des paysages, curieuse et rigoureuse, de leurs potentiels et

de leurs ressources, sur de nombreux retours au terrain, sur des ateliers de partage cartographiques et des parcours commentés avec le souci constant de calibrer les projets au plus juste des possibilités d'agir des communes, des gestionnaires et citoyen.ne.s engagé.e.s.

Aussi, merci infiniment à toutes et à tous d'avoir permis ce travail pédagogique collaboratif riche et enrichissant.

**Dominique Henry, paysagiste,
maître de conférences à l'ENSAPL**

lorisation des terres intérieures entre le littoral, la vallée de la Maye et le plateau du Ponthieu.

Un atelier public de paysage offre un cadre de travail particulier. En plus de bénéficier d'un financement facilitant la prise en charge des frais (déplacements, hébergement au terrain), il est réalisé dans le contexte spécifique d'une maîtrise d'ouvrage réelle, avec ses attentes, ses exigences, et à qui le travail est présenté et ajusté. C'est une chance et une opportunité exceptionnelles de s'exercer à développer des projets de paysage en situation réelle et avec des partenaires engagés.



Un atelier de projet partenarial

À l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage (ENSAP) de Lille, un atelier public de paysage (APP) est le nom donné à l'enseignement du projet de paysage réalisé sous la forme d'un atelier mené en partenariat avec un commanditaire réel - le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime (PNR BSPM) sur la base d'une commande pédagogique passée aux étudiant.e.s.

A raison d'un jour et demi par semaine, seize étudiant.e.s paysagistes de niveau Master et préparant le diplôme d'Etat de paysagiste (DEP) se sont emparé.e.s du territoire d'étude confié et des questions posées pour explorer un éventail de projets visant la va-



Chronologie de l'atelier



Septembre :

Une semaine de résidence sur place est consacrée aux premières analyses et observations par l'arpentage des paysages et des rendez-vous sur site avec des personnes ressources. De retour en salle, à Lille, nous posons les premières hypothèses de projet et cherchons à confirmer les intuitions et constats réalisés sur place par des recherches, lectures, analyses cartographiques et croisement des données.

Octobre :

De nombreux retours sur site permettent d'affiner les constats, de croiser les regards avec les acteurs locaux et de confronter nos premières hypothèses à la réalité du terrain. Une présentation en comité de pilotage permet de discuter de nos orientations de projet suivi d'un temps d'échanges sur cartes et plans avec les élu.e.s.

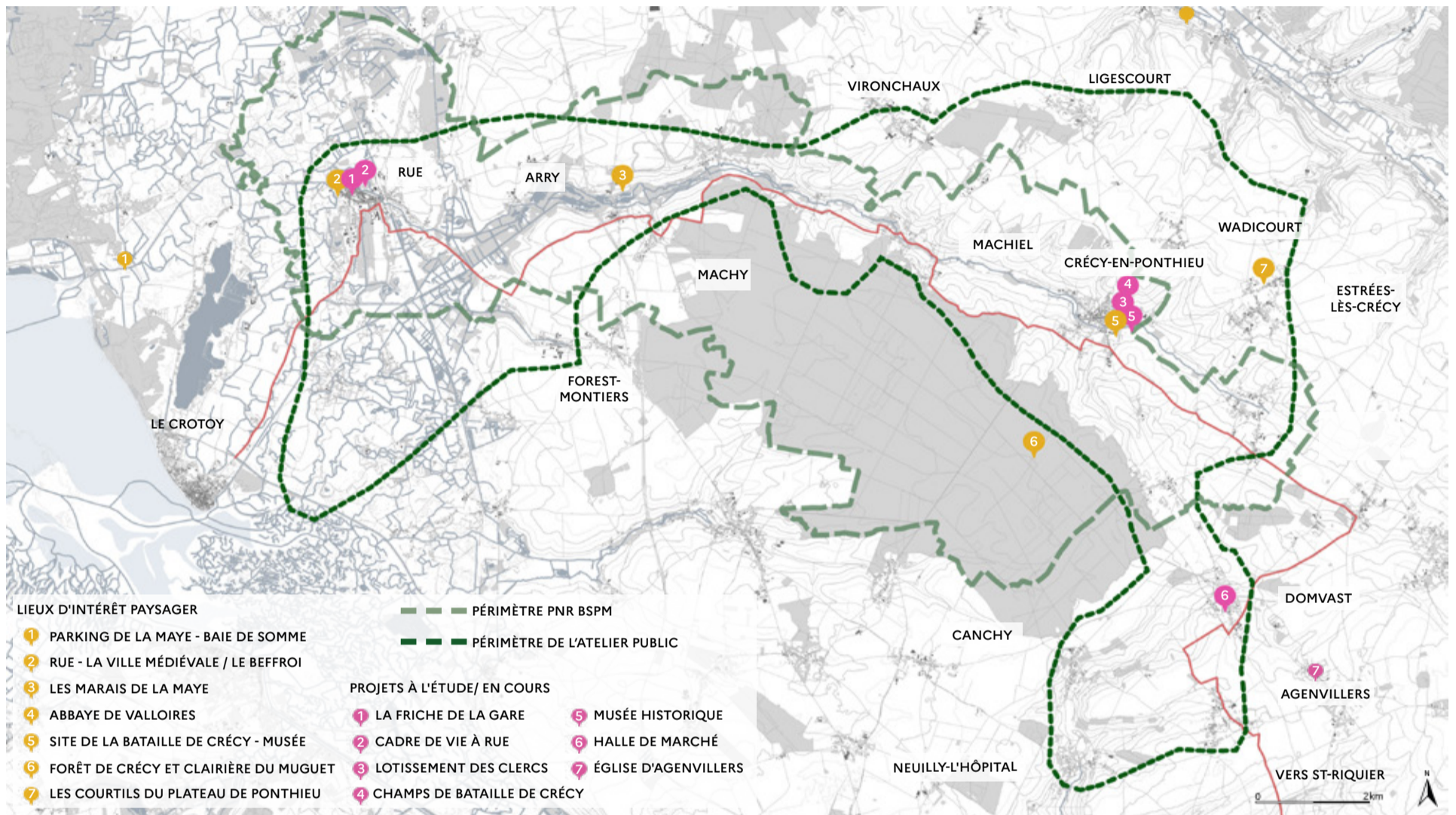
Novembre :

Le travail s'intensifie en atelier, les projets se précisent et des temps d'échanges sont organisés sur la base de dessins et de plans de projets, en direction des habitants et des élus. En parallèle, des enseignements associés en écologie et en arts et techniques de la représentation graphique permettent d'affiner notre travail.

Décembre / Janvier :

Les propositions sont finalisées, consolidées et présentées à la maîtrise d'ouvrage, à travers un temps de présentation finale et à travers une exposition de 37 panneaux, en partie reprise dans ce présent Journal de l'atelier public.

Valoriser les terres intérieures



Une commande pédagogique...

La commande passée s'inscrit dans le contexte où la baie de Somme subit une forte pression touristique. En plus d'impacter les milieux naturels sensibles et la vie ordinaire locale, cette forte fréquentation, principalement concentrée sur le littoral, accentue le déséquilibre avec les terres intérieures. Le PNR cherche ainsi à rééquilibrer les flux en invitant à découvrir la richesse des paysages de son territoire rétro-littoral de la vallée de la Maye et du plateau du Ponthieu. L'une des solutions envisagées consiste à mettre en œuvre une liaison douce reliant Le Crotoy à Saint-Riquier passant par Rue et Crécy-en-Ponthieu, Domvast et Agenvillers (tracé rouge sur la carte).

... dans le contexte d'une liaison douce

Notre travail s'est attaché à considérer ce projet de liaison douce non pas uniquement comme un axe de déplacement, mais comme un véritable levier de projet, capable de révéler, relier et valoriser les paysages de la vallée de la Maye, du plateau du Ponthieu et de la forêt domaniale de Crécy. Il s'agissait ainsi de dépasser la seule question de l'itinéraire pour penser un projet de paysage global, intégrant les usages du quotidien, les enjeux agro-écologiques, patrimoniaux et

touristiques, et les dynamiques d'évolution du territoire.

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CE TRAVAIL EST DE RELEVER, D'UNE PART LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS DE CE TERRITOIRE À PARTIR D'UNE APPROCHE TRANSVERSALE ET PLURITHÉMATIQUE.

Il est, d'autre part, de développer une démarche de projet exploratoire et prospective en formulant des orientations d'actions concrètes, pratiques et réalistes au regard des moyens, ressources et énergie disponibles dans les communes concernées.

... au périmètre d'étude élargi

Le périmètre de travail, initialement concentré sur les communes de la vallée de la Maye et d'une partie du plateau (Domvast et Agenvillers), a été étendu au nord de Crécy-en-Ponthieu pour intégrer les communes de Fontaines-sur-Maye, Estrées-lès-Crécy, Wadicourt et Ligescourt, positionnées entre Maye et Authie. Occasion d'interroger la possibilité de relier ces villages habités à l'offre de mobilité douce et de faire bénéficier de leur attrait (patrimonial, paysager, etc.) à l'ensemble du territoire.

Côté sud, le périmètre a également englo-

bé, depuis Domvast et Agenvillers, les communes de Canchy, et de Neuilly-l'Hôpital, moyen par lequel ont été abordés les enjeux agricoles, de gestion des eaux de ruissellement et de continuité de haies.

Notre travail s'est enfin emparé des paysages des bas-champs autour de Favières, entre Rue et Le Crotoy pour intégrer la connexion entre la future liaison douce et l'eurovélo 4 parcourant la baie de Somme.

... au sein d'un territoire de projets

Ce terrain d'étude est largement pourvu de projets en cours et bénéficie d'une dynamique de réflexion déjà engagée à travers le

travail d'animation et d'accompagnement du PNR. La friche industrielle de la Sucrerie en rive droite de la Maye à Rue fait l'objet d'une étude de définition pour sa reconversion, tout comme le lotissement des Clerc et le musée du centre historique, au sud du site de la bataille à Crécy-en-Ponthieu. À Domvast, un projet autour de la halle du marché est à l'étude, en tant qu'équipement central pour la vie sociale et économique locale (vente directe).

Notre travail s'est appuyé sur l'ensemble des données et projets existants afin de proposer un apport complémentaire et original, en s'appuyant sur des lieux et des méthodes jusqu'alors peu explorés afin de développer des propositions nouvelles.



... aux paysages variés

Vallée de la Maye

La vallée de la Maye s'organise autour d'un fleuve côtier de 30 km linéaires entre sa source à Fontaine-sur-Maye et son embouchure dans la baie de Somme. Il draine une vallée aux versants agricoles cultivés (céréales) et marquée par un fond de vallée humide constitué de prairies, étangs, marais encadrés par une végétation de ripisylve parfois dense. La vallée forme un système paysager et hydraulique particulier constitué de prairies humides, d'étangs et de marais, aujourd'hui en partie géré par le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et détenu par le Conservatoire du littoral (pour les marais en aval de Regnière-Ecluse).

Ces paysages humides résultent en grande partie d'aménagements ayant façonné les marais, étangs, roselières et favorisé les prairies humides du fond de vallée. Ils sont issus d'un équilibre entre dynamiques naturelles et interventions humaines, et révèlent un territoire façonné par la gestion de l'eau.

Forêt domaniale et autres boisements

La forêt domaniale de Crécy gérée par l'Office national des forêts (ONF), est principalement composée de hêtres (64 %), de chênes (21%) et à 15 % d'autres essences telles que douglas, épicéa et divers feuillus. D'une superficie de 894 ha, elle représente le cœur boisé du territoire et joue un rôle structurant dans les paysages, en formant une continuité végétale dense au sein de la vallée de la Maye et du plateau du Ponthieu. C'est aussi un paysage recherché pour la marche, les cueillettes, etc.

Son intérêt écologique est reconnu au niveau européen : le cœur de la forêt est labellisé Natura 2000 pour la préservation du lucane cerf-volant, mais aussi d'une dizaine d'espèces végétales rares ou protégées, témoignant de la valeur biologique et patrimoniale de ce massif.

Le territoire présente en outre une mosaïque de micro-boisements, majoritairement privés, qui viennent compléter la trame forestière. Ces bosquets, comme le bois de Menessier, le bois de Crécy-Grange ou encore le bois de Vironchaux, offrent des refuges à la faune sauvage et participent à la diversifier les paysages agricoles ouverts.

Plateau du Ponthieu

Le plateau du Ponthieu se distingue par une topographie douce, ponctuée de vallons et de petites vallées qui rythment le paysage. Il est largement occupé par des champs agricoles ouverts, principalement céréaliers, offrant de vastes perspectives et de nombreuses ouvertures visuelles vers la vallée de la Maye et les bois environnants. Ces grandes surfaces cultivées alternent avec de rares boisements et haies isolées, qui structurent le paysage et témoignent des formes d'occupation et d'aménagement historiques du plateau. Cette combinaison de reliefs, d'espaces ouverts et de ponctuations boisées crée une lecture du territoire claire et organisée, caractéristique de l'identité paysagère du Ponthieu.

La présence ponctuelle de prairies pâturées, de haies et de chemins ruraux créent une structuration des paysages, et une auréole végétale autour des villages localement nommée courtill.



Faire parler les paysages...

PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE, LES SAVOIRS ET LES PRATIQUES DES HABITANT.E.S DANS NOS PROJETS

Vivre et arpenter les lieux

Les paysages s'apprécient par la vue et plus encore par l'expérience que l'on peut en faire, seule et à plusieurs. Marcher, arpenter, dessiner, goûter les produits achetés localement, circuler sur les routes principales et s'en écarter, dormir sur place, apprécier les premières heures du jour, partir et revenir...

Cette saisie multiple des paysages a été au cœur de notre démarche. Cela s'est traduit par une semaine initiale d'immersion et de nombreux retours sur place ensuite, tout au long de l'automne 2025. L'ambition était d'arpenter la grande variété des lieux spécifiques à ce territoire et de rencontrer une diversité de personnes afin d'enrichir notre connaissance des paysages.

Emprunter le tracé possible de la nouvelle liaison douce, rejoindre la Maye et tenter de la longer, traverser les villages, s'arrêter sur les places et les espaces publics, parcourir le plateau, s'enfoncer dans les courtils... autant de moyens simples et pratiques de vivre les paysages en se plaçant au plus proche du vécu des habitant.e.s et des touristes.

Cette pratique des paysages s'accompagne de cartes et de photographies aériennes aidant au repérage, en plus de dessins et de relevés effectués sur place. Il nous importe de saisir les dysfonctionnements autant que les qualités et les richesses ainsi que les potentiels et ressources présentes pour imaginer la valorisation des paysages.



Dessiner, imaginer les changements possibles

La méthode repose aussi sur un travail d'analyse et d'interprétation des paysages avant de les traduire en dessin. Outil de compréhension, il est aussi, au paysagiste, son outil de conception et de mise en images des propositions d'action.

Une première étape a consisté à identifier, à l'échelle de ce vaste périmètre, des lieux porteurs d'enjeux spécifiques dont les logiques d'évolution ou de transformations questionnent.

Pour chacun de ses lieux (un village, une portion de vallée, une lisière, un espace public villageois, une partie des bas-champs, etc), l'étape suivante a consisté à élaborer des propositions d'action pour en améliorer le fonctionnement et la gestion, en valoriser les qualités, en faciliter leur parcours, selon toute un panel d'interventions possibles.

Tout au long de ce processus, ce travail de projet est pensé à la double échelle de certains lieux précis et du territoire d'étude en entier avec l'idée d'esquisser un projet de paysage transversal.

Il est aussi partagé en comité de pilotage et discuté avec les habitants rencontrés.

Enrichir et partager les projets avec la rencontre des habitant.e.s

Nous nous sommes fortement attachés à «faire parler les paysages» dit autrement à susciter la parole des personnes qui vivent sur place à travers moments et moyens d'échanges. Nos documents graphiques, esquisses et croquis des actions projetées ont servi de base de discussion.

La carte et les photographies ci-contre recensent et illustrent les dispositifs imaginés et mobilisés pour aller au devant des habitant.e.s :

- rencontres inopinées lors de nos visites ou passages répétés dans les villages. Ces échanges spontanés alimentent nos connaissances du terrain et contribuent à porter un regard attentif aux problématiques du quotidien;
- des visites organisées avec des élus et des gestionnaires locaux sous la forme de promenades commentées. Au plus près de la réalité des lieux et de l'expérience partagée, les échanges gagnent en précision;
- des temps d'atelier en salle autour de cartes à dessiner et de croquis des changements paysagers possibles. La confrontation des idées et le croisement des points de vue sont ici recherchés pour affiner nos propositions.



Visite du courtil d'Agenvillers avec Timothée Bernard, chargé de mission paysage au PNR-BSPM.



Visite des marais de Bernay-en-Ponthieu accompagnée de Sarah Levraut, en charge des sites Natura 2000 pour le conservatoire du littoral

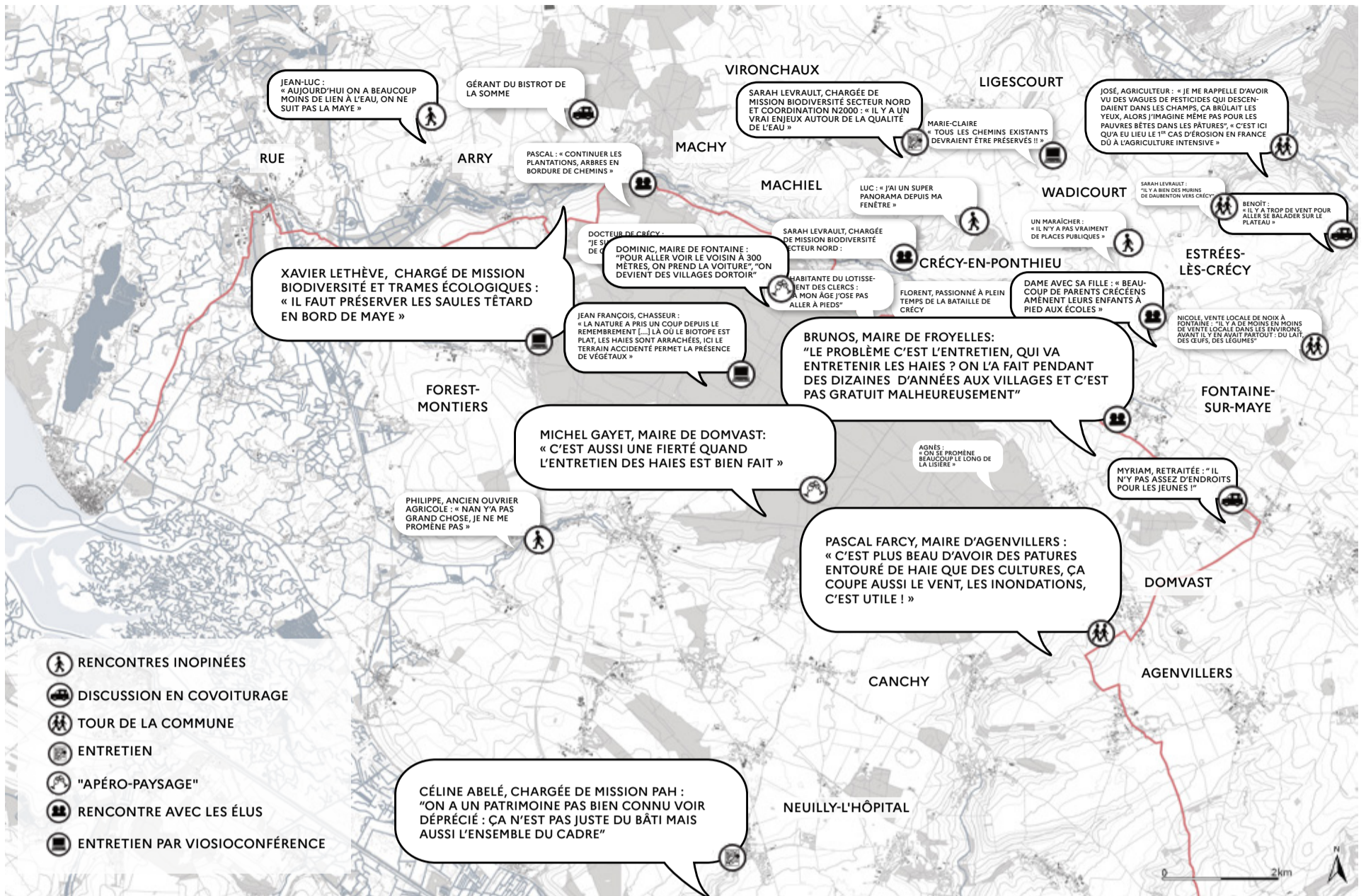


Visite du miroir d'eau du château d'Arry en présence du propriétaire, de Sarah Levraut et de Guénoël Le Moaligou, responsable du pôle aménagement au PNR



Visite en bord de Maye accompagnée de Xavier Lethève, chargé de mission biodiversité et trames écologiques au PNR

ARC LITTORAL - VALLÉE DE LA MAYE - PLATEAU DU PONTIEU



Apéro-paysage à Machiel, 15 novembre
Partage des pistes de projet avec les habitants et élus des communes de Machy, Machiel, Caumartin et Vironchaux.

Petit-déjeuner-paysage à Fontaine-sur-Maye, 24 novembre
Partage et échanges autour des pistes de projets avec les élus de Froyelles, Fontaine-sur-Maye et Estrées-lès-Crécy.

Parcours commenté de la commune d'Agenvillers avec le Maire Pascal Farcy, 7 octobre

Cinq grands constats et objectifs paysagers

De cet investissement multiforme du terrain d'étude pour l'analyser, le pratiquer et le décrypter, en découlent les cinq grands constats suivants. Ces constats, auxquels nous associons pour chacun un objectif d'action, esquissent les grandes lignes d'un projet de paysage à l'échelle globale de arc littoral - vallée de la Maye - plateau du Ponthieu.

1/ Une présence discrète de la Maye et de ses marais8

AMÉNAGER DES ACCÈS PONCTUELS ET DES VUES SUR LES PAYSAGES D'EAU DES MARAIS ET DE LA MAYE

2/ Des villages mal reliés entre eux et à la liaison douce9

AMÉNAGER, BALISER DES PARCOURS ET DES CHEMINS ATTRACTIFS COMPLÉMENTAIRES À L'OFFRE DE MOBILITÉ DOUCE

3/ Des milieux aux qualités paysagères à reconnaître10

DÉVELOPPER LES LISIÈRES ET DES PROJETS ÉCOLOGIQUES TRANSVERSAUX

4/ Des paysages agricoles de champs aux prairies humides11

DIVERSIFIER LES PAYSAGES AGRICOLES, GÉRER LES MILIEUX FRAGILES ET MÉNAGER DES POINTS DE VUE

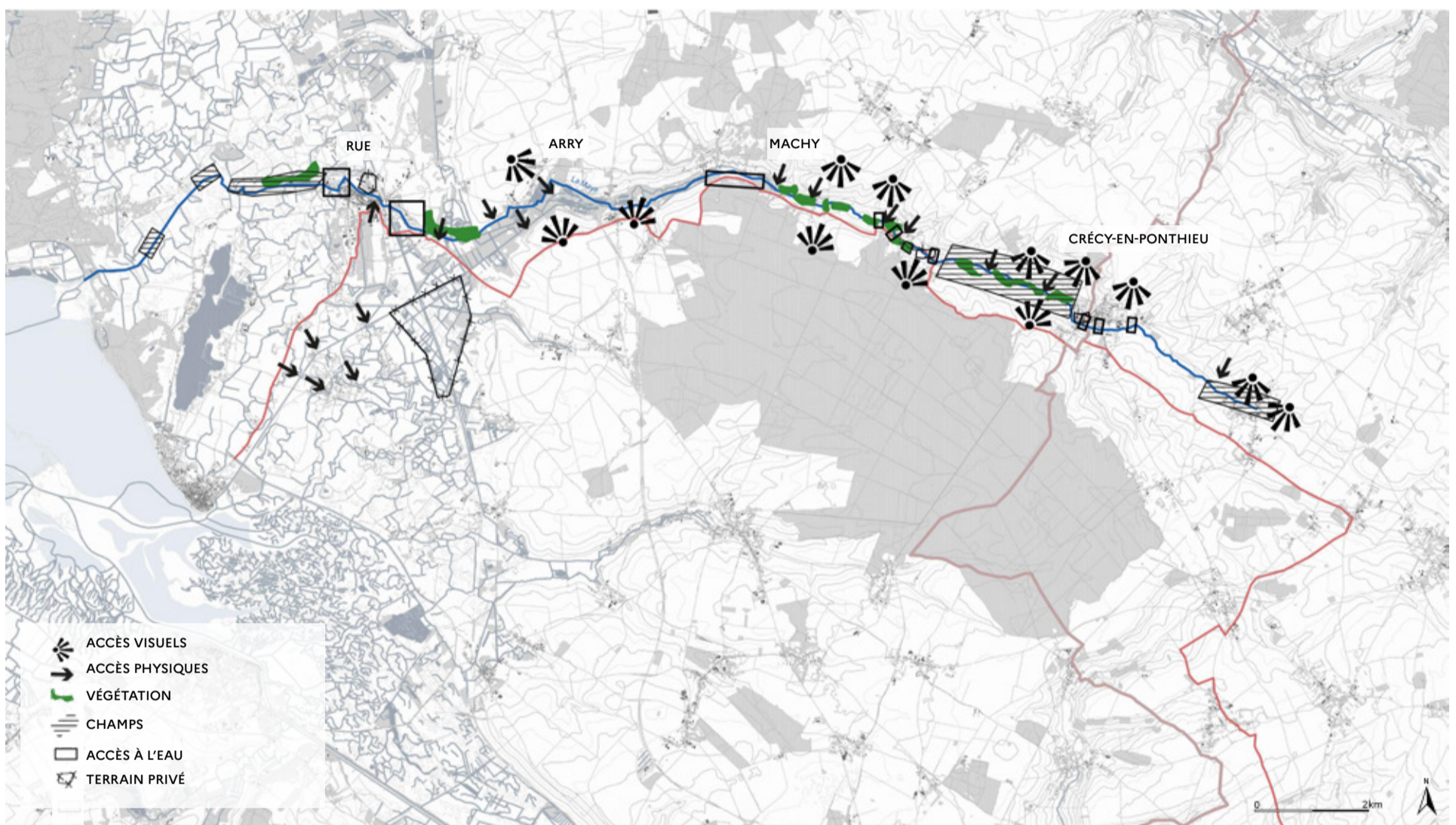
5/ Des singularités paysagères à relier et à valoriser12

MOBILISER CES RICHESSES DANS LES PROJETS, PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE PAYSAGER

DES CONSTATS AUX OBJECTIFS D'ACTION

1/ Une présence discrète de la Maye et de ses marais

AMÉNAGER DES ACCÈS PONCTUELS ET DES VUES SUR LES PAYSAGES D'EAU DES MARAIS ET DE LA MAYE



Un fleuve caché, peu accessible

Il est assez surprenant de constater, en parcourant la vallée, combien la Maye est un fleuve discret, à la fois peu visible directement et pas toujours facilement accessible. La sensation d'un cours d'eau caché prédomine devant la densité de la végétation qui occupe ses berges.

Ce sont des cordons arbustifs et arborés (saulaies), des parcelles plantées de peupliers ou des fourrés denses dont des roselières. Le fleuve se devine plus qu'il ne se voit.

Certaines parcelles agricoles (prairies ou champs), certaines portions où la Maye s'écoule à l'arrière des jardins et des habitations créent une mise à distance. Cette impression est renforcée par des accès limités à l'eau, où chemins et franchissements (ponts, passerelles) sont peu nombreux et inégalement répartis au long de la vallée.

Finalement, il n'y a que quelques lieux où il est possible de se retrouver en tête à tête avec la Maye, souvent au détour d'un sentier ou d'un pont.

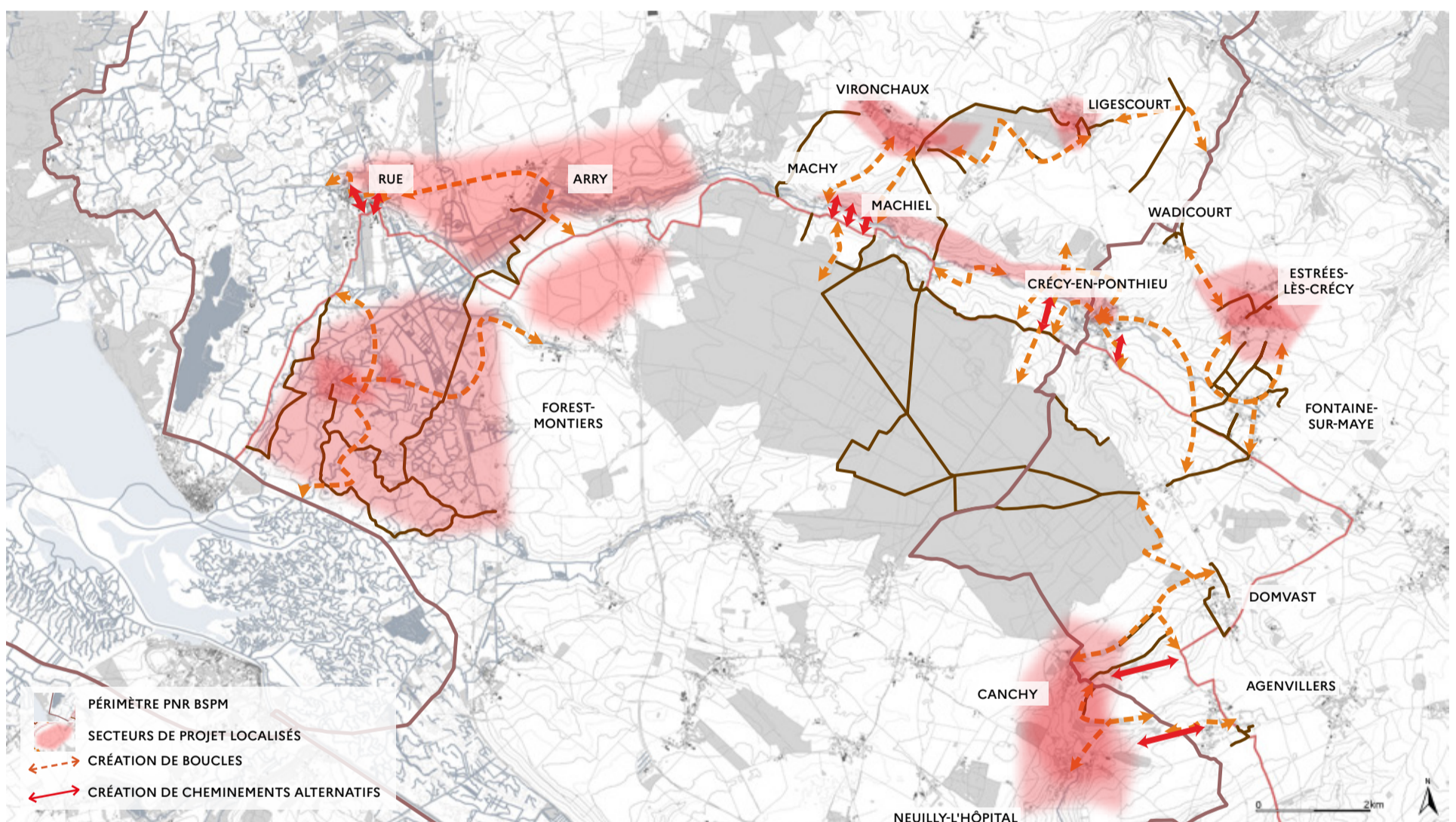
LES PROJETS DÉVELOPPÉS S'ATTACHENT AINSI À OFFRIR DES ACCÈS EN BORD DE MAYE PAR DES FRANCHISSEMENTS, CHEMINEMENTS ET AMÉNAGEMENTS PONCTUELS, AINSI QUE PAR DES OUVERTURES VISUELLES ET DES INSTALLATIONS QUI SURPLOMBENT LA MAYE.



DES CONSTATS AUX OBJECTIFS D'ACTION

2/ Des villages mal reliés entre eux et à la liaison douce

AMÉNAGER, BALISER DES PARCOURS ET DES CHEMINS ATTRACTIFS COMPLÉMENTAIRES À L'OFFRE DE MOBILITÉ DOUCE



Des villages faiblement reliés les uns aux autres

Chercher à parcourir les paysages à pied ou à vélo en dehors des axes routiers n'est pas toujours chose aisée. Certains villages sont mal reliés entre eux, tels par exemple ceux du plateau du Ponthieu au nord de Crécy (Estrées-lès-Crécy, Wadicourt et Ligescourt). C'est aussi le cas de Crécy dont on remarque de faibles connexions possibles avec les paysages attractifs qui l'entoure (fond de vallée de la Maye, forêt domaniale).

Ou encore, les paysages peu accessibles, en aval, entre Rue et Arry. On peut aussi consta-

ter que les chemins sont peu nombreux et, lorsqu'ils existent ne sont pas toujours très praticables, notamment dans les bas-champs et aux abords des marais.

Agir sur les liaisons manquantes et le confort d'usage

Un certain nombre de liaisons manquantes a aussi été relevé. Ce terme désigne une portion de chemin mal aisée à emprunter, non balisée ou, dans de rares cas, qui n'existe pas (ou plus).

L'enjeu ici consiste à assurer la connexion entre plusieurs chemins dans un esprit de

boucle et de continuité afin de garantir une facilité de déplacements dans le territoire et la diversité des paysages, depuis ou en direction de la future liaison douce.

En appui à la création de ce réseau continu de chemins, tel un chevelu, il convient de penser au confort d'usage. Des lieux d'aménité sont à prévoir pour les situations exposées au vent et à l'absence d'ombre, comme sur le plateau du Ponthieu, des espaces de pause ou de repos dans les situations de pente (en vallée) ou de vues paysagères attractives (abords ou centres de villages, bords de Maye, versant agricole, lisière forestière, etc).

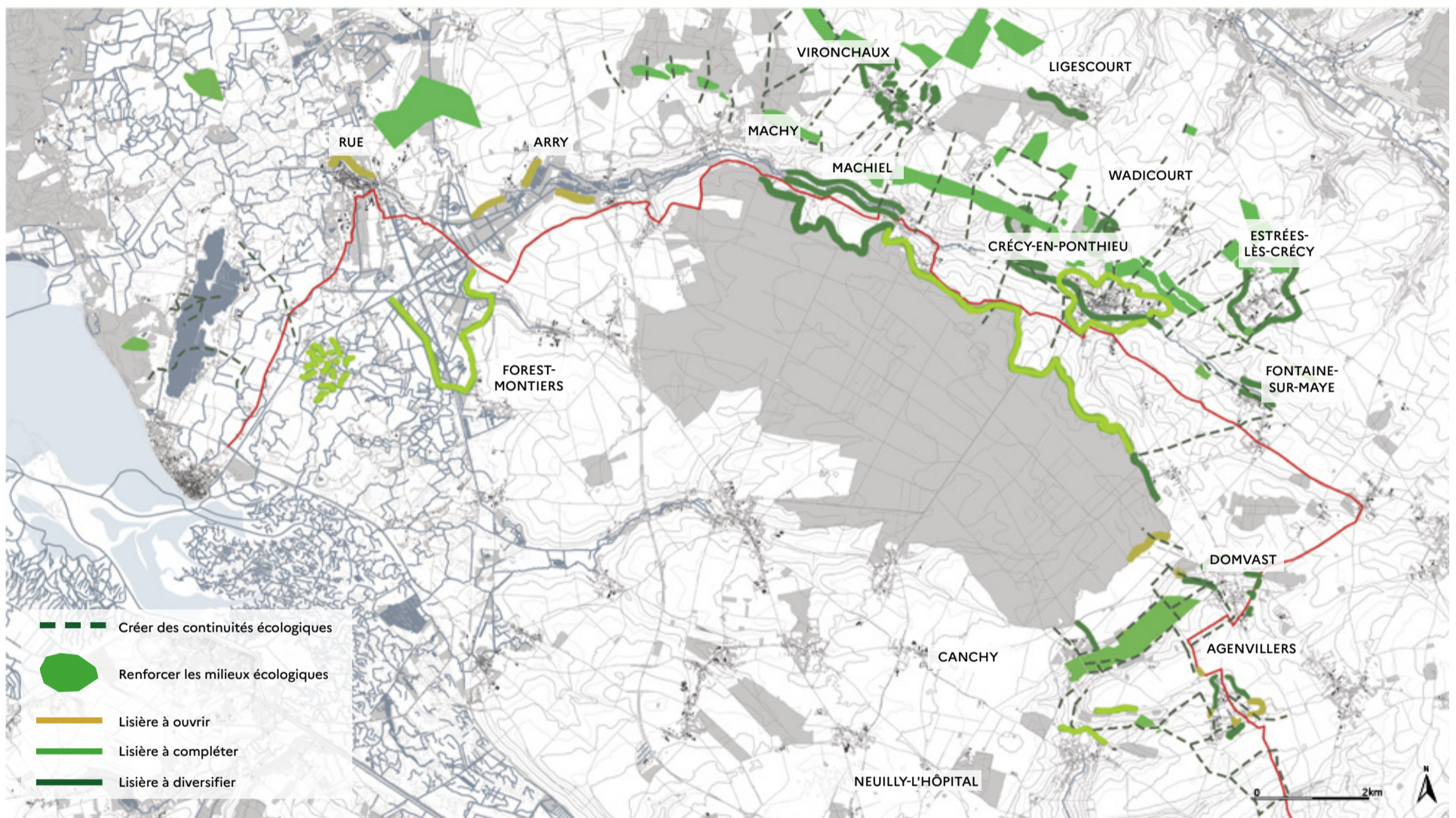
**LES PROJETS PROPOSÉS
CHERCHENT À CRÉER
DES BOUCLES ET DES
CHEMINEMENTS ALTERNATIFS
DANS L'OBJECTIF
DE CONSTITUER, À TERME,
UN CHEVELU QUI PREND
LA LIAISON DOUCE COMME
COLONNE VERTÉBRALE.**



DES CONSTATS AUX OBJECTIFS D'ACTION

3/ Des milieux aux qualités paysagères à reconnaître

DÉVELOPPER LES LISIÈRES ET DES PROJETS ÉCOLOGIQUES TRANSVERSAUX



Trois principaux types de lisières dans les paysages

Les lisières constituent un entre-deux entre des milieux ou entre des composantes paysagères différentes, par exemple entre forêt de Crécy et champs ou entre la couronne des jardins ou de haies entourant les villages et l'espace agricole.

Trois types de lisières apparaissent de façon récurrente dans le territoire étudié :

- des lisières à diversifier lorsque trop abruptes. Elles ne sont pas suffisamment étagées ou diversifiées pour remplir leur fonction écologique;
- des lisières à ouvrir lorsque leur densité ou leur uniformité ne laisse pas filtrer le regard sur une vue ou un élément paysager intéressant (marais par exemple);
- des lisières à compléter pour garantir une continuité écologique.

Renforcer les continuités écologiques

Un des enjeux des projets de paysages consiste à contribuer au bon fonctionnement écologique des milieux. L'ambition passe

notamment par la création de continuités pédestres et écologiques à travers la plantation (haies, arbres) des chemins qui longent les lisières forestières et qui parcourent les étendues agricoles.

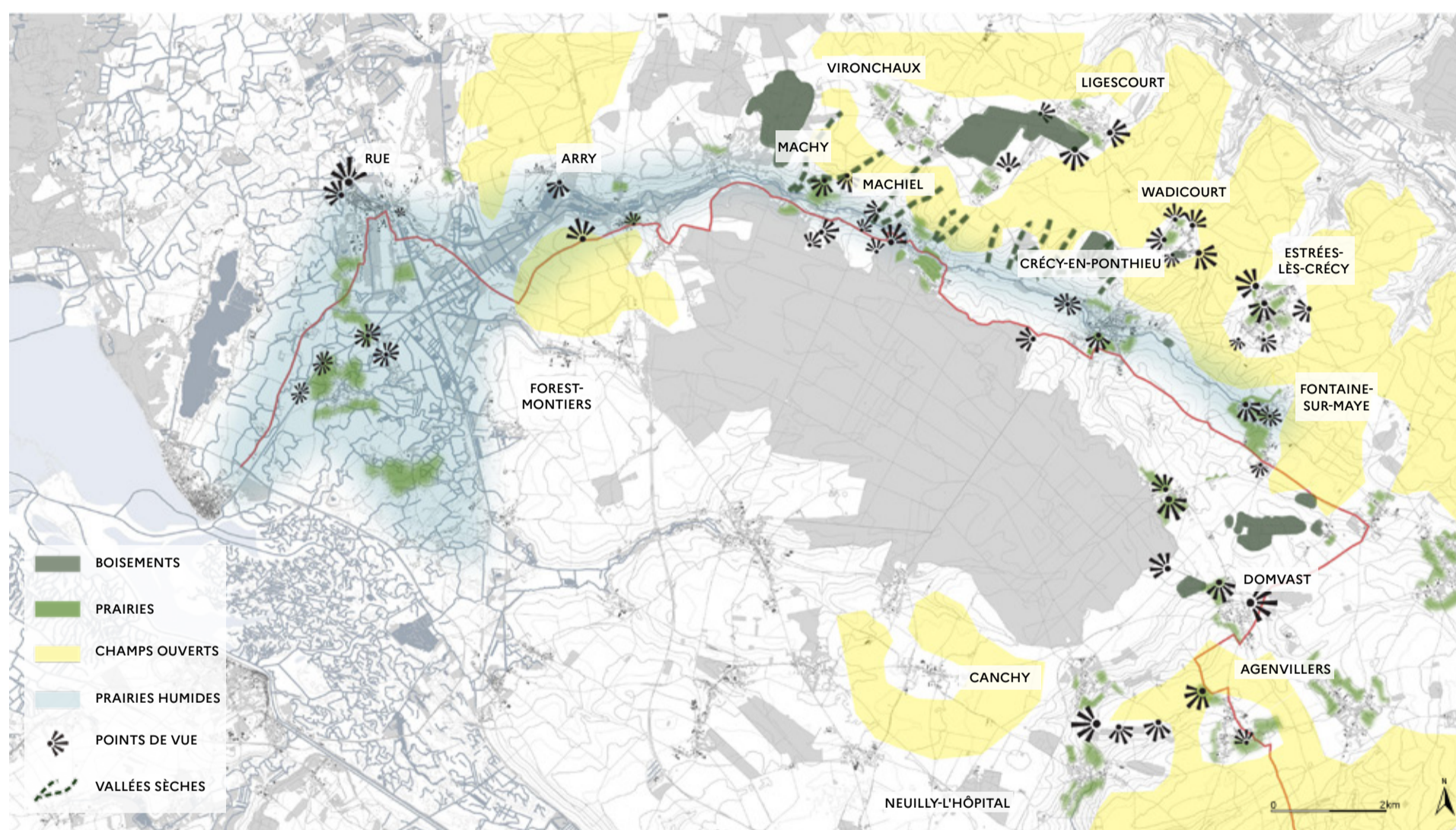
L'AMBITION DE NOS PROJETS EST DE FAVORISER UN MAILLAGE ÉCOLOGIQUE COMPLÉTANT CELUI DÉJÀ EXISTANT, À TRAVERS LES PRAIRIES, LES BOSQUETS, LES MARAIS ET LA RIPISYLVE DE LA MAYE.



DES CONSTATS AUX OBJECTIFS D'ACTION

4/ Des paysages agricoles de champs et prairies humides

DIVERSIFIER LES PAYSAGES AGRICOLES, GÉRER LES MILIEUX FRAGILES ET MÉNAGER DES POINTS DE VUE



Des paysages ouverts en proie aux éléments

Le plateau de Ponthieu qui encadre la vallée de la Maye est majoritairement composé de paysages agricoles de champs ouverts, sans grands repères, sans ombres et battus par les vents. La toponymie témoigne de la présence passée de nombreux moulins, aujourd'hui remplacées par des éoliennes visibles à l'horizon.

La succession des champs offre des horizons dégagés appréciés pour les vues lointaines. Mais il se dégage aussi une certaine

monotonie, en particulier lors de trajets pédestres. Des personnes rencontrées sur place ont mentionné l'inconfort qui peut résulter de l'absence d'arbres ou de haies pour s'abriter.

La richesse des prairies pâturées, vallées sèches et boisements

En contrepoint des champs ouverts, certains lieux présentent au contraire des qualités paysagères et écologiques fortes qui valorisent le territoire étudié.

Il s'agit de prairies pâturées qui entourent

les villages et les rives de Maye, des haies présentes dans les vallées sèches et des boisements de versants. Ces éléments offrent des ambiances diversifiées, des repères visuels et des habitats propices à la biodiversité et aux parcours pédestres. La reconnaissance de leur valeur (point de vue) et de leur fragilité doit orienter les actions dans une perspective de préservation et de valorisation de ces milieux sensibles et emblématiques.

L'ambition des projets développés consiste à s'appuyer sur ces lieux de qualité pour en renforcer la présence et leur mise en lien.

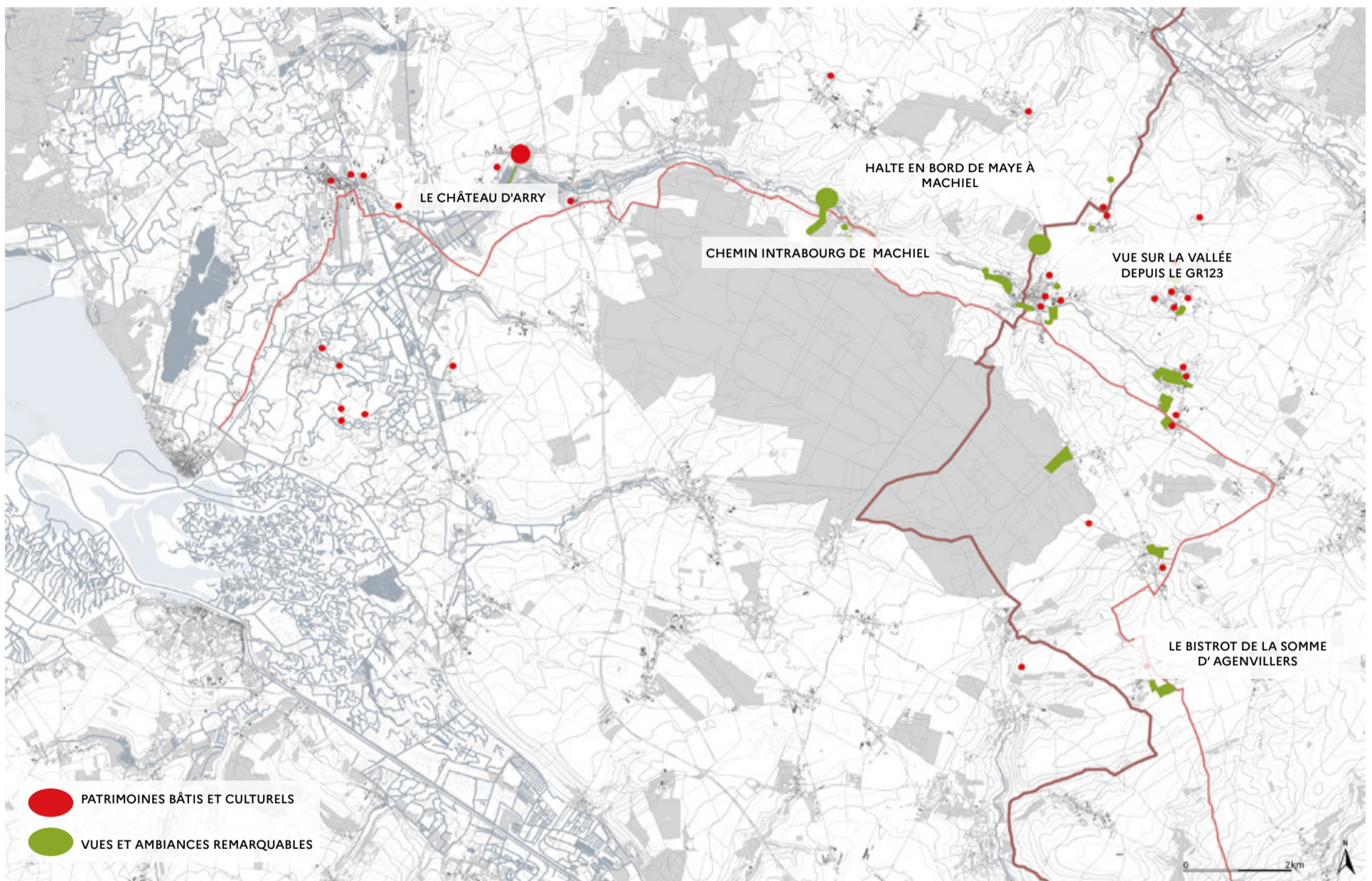
LES PROJETS DÉVELOPPÉS S'ATTACHENT À DIVERSIFIER CES ESPACES AGRICOLES. GRÂCE À DES PLANTATIONS NOTAMMENT, ILS CHERCHENT À RENDRE LES DÉPLACEMENTS PLUS AGRÉABLES ET PLUS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ TOUT EN CONSERVANT LE CARACTÈRE DÉGAGÉ DE CES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PLATEAU DU PONTHEIU.



DES CONSTATS AUX OBJECTIFS D'ACTION

5/ Des singularités paysagères à relier et à valoriser

MOBILISER CES RICHESSES DANS LES PROJETS, PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE PAYSAGER



Découvrir les singularités paysagères

Le territoire étudié est riche de paysages diversifiés et de qualités. Le tracé pressenti de la future liaison douce est bordé ou rencontre des patrimoines bâtis et naturels remarquables. C'est une richesse de pouvoir compter toutes ces singularités paysagères. Parmi ces singularités paysagères, se trouve le patrimoine bâti et religieux, tels que le château d'Arry et ses marais, ou encore

l'église de Froyelles. Ces bâtiments sont un témoignage de l'histoire et de la culture architecturale locale.

Certains points d'arrêts proposent des vues panoramiques sur la vallée de la Maye, comme depuis le GR123. Ainsi, de simples points d'arrêts avec une vue sur la Maye, ou une installation d'assise permettent de profiter d'ambiances remarquables.

Enfin, ces singularités s'expriment parfois à travers l'hospitalité des lieux comme le

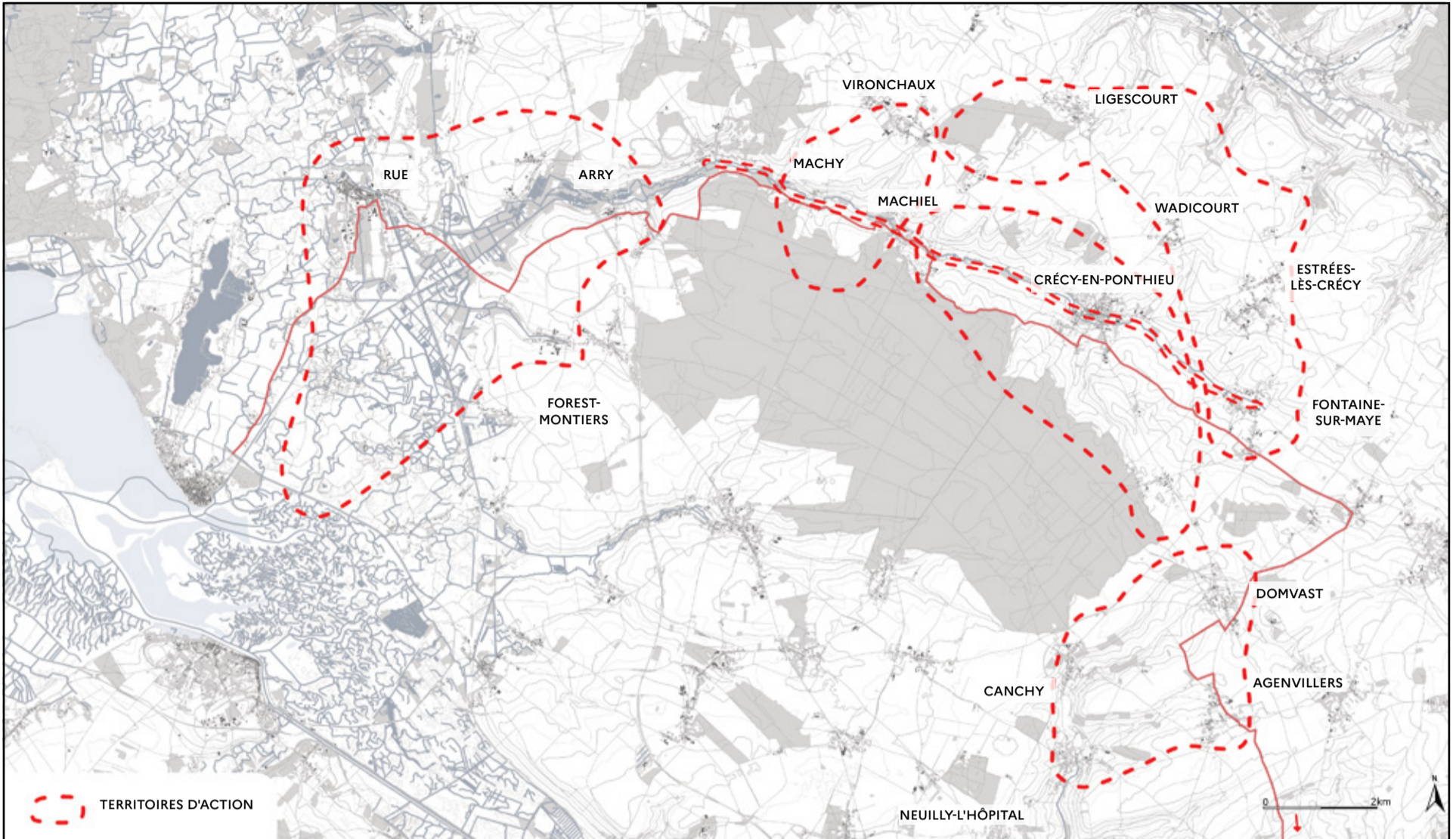
Bistrot de la Somme d'Agenvillers. Ce bistrot est le seul lieu de restauration de Brailly Cornehott à Saint Riquier, ce qui en fait un lieu précieux à l'échelle du plateau du Ponthieu.

Nos projets s'appuient sur ces particularités pour les mobiliser dans les projets proposés.

L'OBJECTIF EST DE PERMETTRE DE DÉCOUVRIR LA RICHESSE DE CES PAYSAGES PAR LEUR MISE EN VALEUR, AUTANT POUR LES HABITANTS QUE POUR LES VISITEURS DE LA RÉGION



ARC LITTORAL - VALLÉE DE LA MAYE - PLATEAU DU PONTHEIU



Des axes de projet de paysage

LINÉAMENTS D'UN PROJET GLOBAL DE PAYSAGE

6 territoires en action

Les cinq grands constats et objectifs d'action présentés regroupent des familles d'actions transversales à l'échelle du territoire étudié, par-delà les communes et la diversité des paysages rassemblés dans le périmètre étudié.

Ils jettent les bases d'un projet global de paysage qui s'adresse à l'ensemble des acteurs qui participent à façonner les paysages au quotidien et concerne la diversité des situations paysagères.

Ces objectifs - ou ambitions d'action - demeurent à être mis en application et à être adaptés et modulés en fonction de chaque lieu. C'est toute l'ambition des projets développés au sein de ces 6 territoires d'action présentés ci-dessus. En s'attachant à la réalité de chaque endroit,

à prendre en compte la parole et les pratiques des habitants, en mobilisant les ambiances et les singularités paysagères locales, ces projets forment un ensemble de déclinaisons possibles adaptables et transférables à l'ensemble du territoire de l'arc littoral-vallée de la Maye, plateau du Ponthieu.

1/ Se perdre dans les paysages humides de la Maye. 14

Du Crotoy à Bernay en Ponthieu en passant par Rue, des parcours alternatifs à la liaison douce sont développés. Ces parcours offrent des accès et des points de vue à la Maye et aux marais et mettent en valeur le patrimoine bâti et naturel.

2/ Se déplacer de plateau à plateau. 18

Promouvoir un projet transversal pour valoriser le cœur de la vallée de la Maye.

Cette démarche s'appuie sur des traversées reliant la forêt de Crécy, les villages de Machy, Machiel et Caumartin jusqu'au plateau de Vironchaux par le fond de vallée. Cette volonté s'accompagne par un travail des lisières villageoises et forestières, leur lien avec la Maye et leurs pépites paysagères.

3/ Valoriser les paysages vivants de Crécy-en-Ponthieu 20

De Caumartin à Marcheville, en passant par Crécy-en-Ponthieu, utiliser la thématique de l'animal comme liant entre les lisières forestières et les espaces publics de Crécy-en-Ponthieu.

4/ Prendre soin des prairies humides de fond de vallée 24

Mettre en œuvre un plan de gestion concerté et souple des milieux humides des bords de Maye de la source de Fontaine-

sur-Maye aux marais de Regnière-Écluse.

5/ Relier, valoriser les villages du plateau entre Maye et Authie. . 26

Parcourir le plateau entre la Maye et l'Authie par un réseau de cheminements et améliorer la qualité de vie par un urbanisme villageois à Ligescourt, Wadicourt (hameau de Dompierre-sur-Authie), Estrées-lès-Crécy, Fontaine-sur-Maye et Froyelles.

6/ Parcourir et planter les villages-courtils du plateau du Ponthieu 31

De Domvast à Agenvillers et de Canchy et Neuilly-l'Hôpital, un réseau pédestre et écologique est installé dans et entre les villages, en cherchant à mettre en valeur les paysages et le patrimoine du plateau. En complément, une gestion des eaux est mise en place dans les fonds de Canchy et de Wicquigny soumis à des problèmes d'inondations.

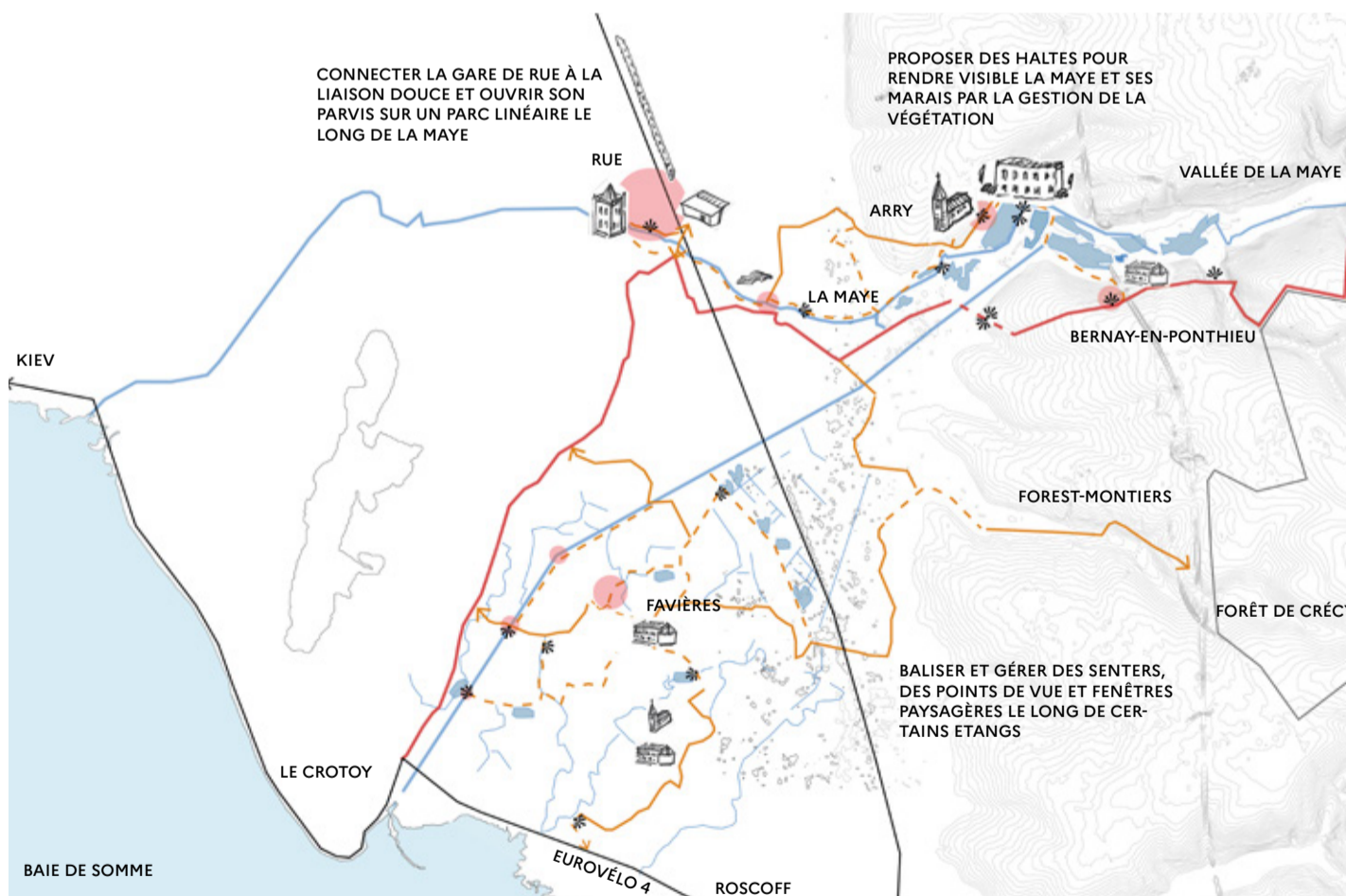
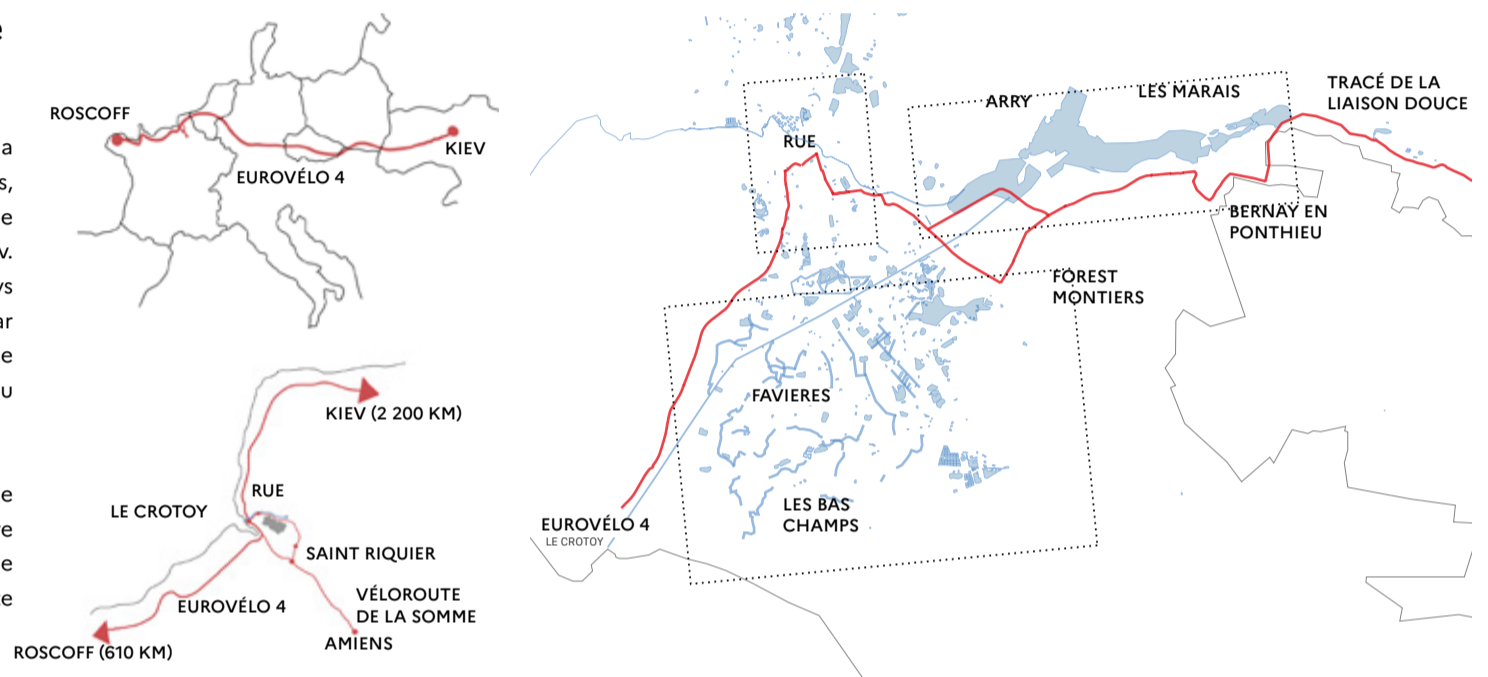
1/ Se perdre dans les paysages humides de la Maye

DEVELOPPER DES PARCOURS ALTERNATIFS A LA LIAISON DOUCE DE RUE A BERNAY EN PONTHEIU ET A FOREST-MONTIERS

La liaison douce, une halte à l'échelle européenne

La baie de Somme, dont la vallée de la Maye constitue l'un des bassins versants, est parcourue par la véloroute de la Somme et par l'EuroVelo 4, reliant Roscoff à Kiev. Cet itinéraire de 5050 km qui relie 7 pays européens et traverse 21 sites classés par l'UNESCO, fait de la baie de Somme une étape stratégique au cœur d'un réseau cyclotouristique majeur.

Le tracé d'une liaison douce parcourant le plateau du Ponthieu et la vallée de la Maye entre Saint-Riquier et Le Crotoy, constitue alors un parcours alternatif de découverte des terres intérieures.



Trois projets pour accéder aux marais et aux bas champs

Entre le Crotoy et Bernay-en-Ponthieu le tracé pressenti de liaison emprunte ou longe des axes routiers.

En s'appuyant sur la diversité des paysages des bas champs et de marais aux abords de Rue, l'action ici développée en trois projets articulés entre eux, consiste à proposer des tracés et des itinéraires complémentaires au fil de l'eau. L'ambition est d'inviter à parcourir ces paysages humides entre étangs et canal de la Maye, courses (rigoles) et marais, en profitant des nombreux patrimoines bâtis visibles à l'horizon et des ambiances végétales spécifiques.

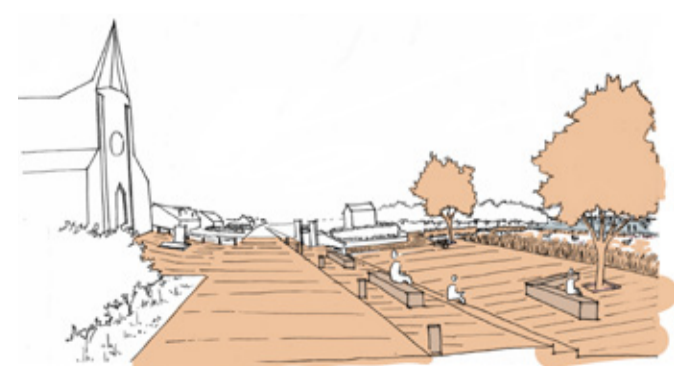
Plus précisément il s'agit de baliser des chemins existants, d'en créer de nouveaux, de proposer une gestion écologique des milieux humides et qualifier des espaces publics, de s'approcher des marais de fond de vallée, de longer la Maye au cœur de Rue, et se perdre dans les courses sinueuses des bas champs.

Donner à voir les marais et les cours d'eau

Différentes manières de rendre accessible l'eau dans le projet : créer une traversée ainsi qu'un point d'arrêt sur le canal de la Maye, la traverser et la longer pour donner accès aux paysages de mares et aménager le parvis de l'Église d'Arry pour donner à voir les marais.



Longer et traverser la Maye à Rue



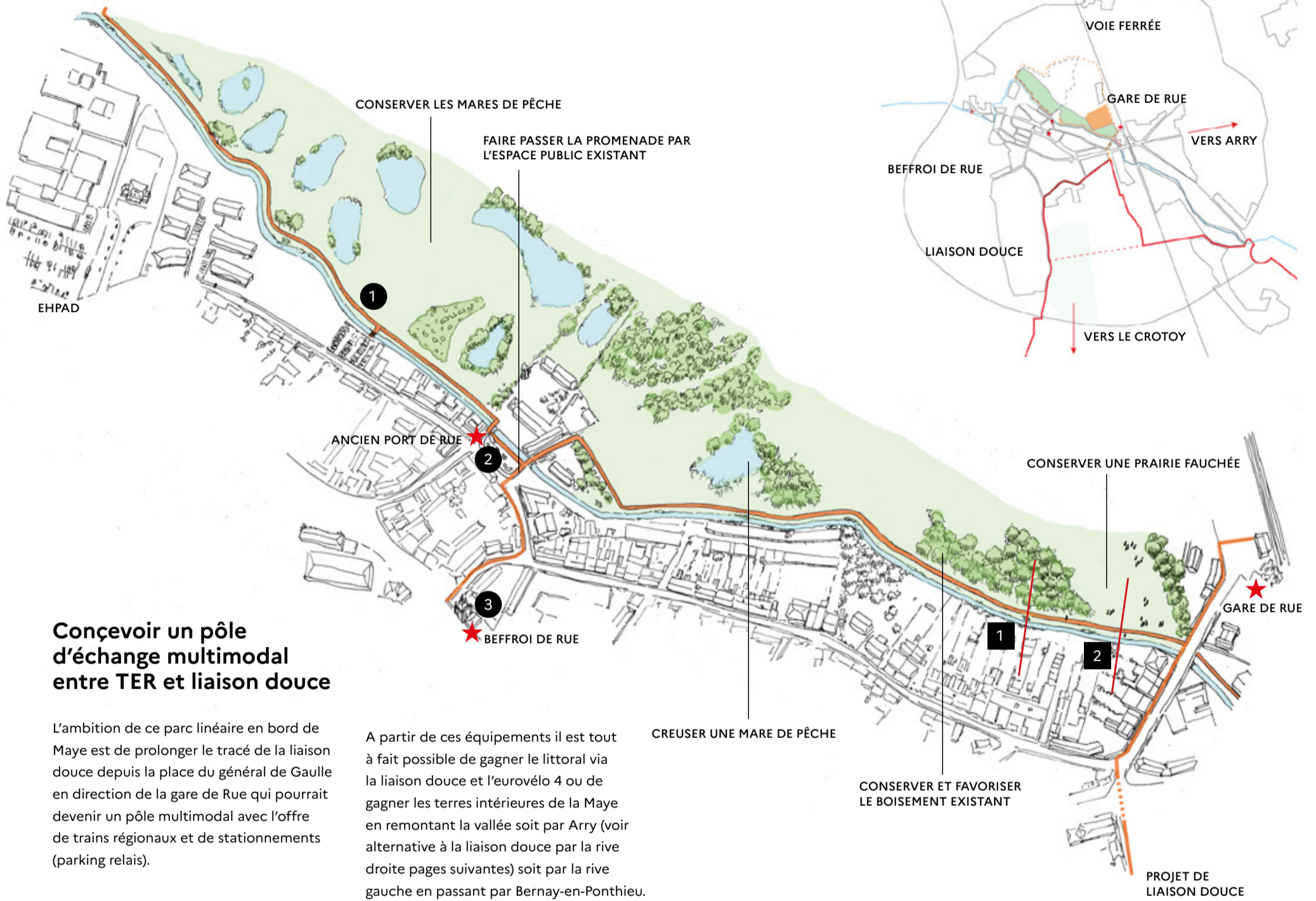
Installer un parvis belvédère au pied de l'église d'Arry

1/ SE PERDRE DANS LES PAYSAGES HUMIDES

CRÉER UN PARC ÉCOLOGIQUE LINÉAIRE

EN RIVE DROITE DE LA MAYE DE LA GARE AU CENTRE BOURG DE RUE

PRUNELLE LEBEAU



Concevoir un pôle d'échange multimodal entre TER et liaison douce

L'ambition de ce parc linéaire en bord de Maye est de prolonger le tracé de la liaison douce depuis la place du général de Gaulle en direction de la gare de Rue qui pourrait devenir un pôle multimodal avec l'offre de trains régionaux et de stationnements (parking relais).

A partir de ces équipements il est tout à fait possible de gagner le littoral via la liaison douce et l'eurovélo 4 ou de gagner les terres intérieures de la Maye en remontant la vallée soit par Arry (voir alternative à la liaison douce par la rive droite pages suivantes) soit par la rive gauche en passant par Bernay-en-Ponthieu.

1 RÉHABILITER LE FRANCHISSEMENT DE LA MAYE POUR PERMETTRE UNE AUTRE CONNEXION AVEC LA PROMENADE



2 RELIER L'AMÉNAGEMENT EXISTANT AUTOUR DE L'ANCIEN PORT AVEC LA PROMENADE



3 ACCÉDER AU BEFFROI DE RUE DEPUIS LE PARC LINÉAIRE DE LA RIVE DROITE

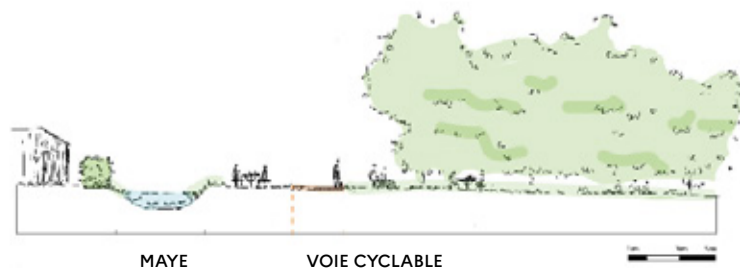


Aménager une promenade en bords de Maye

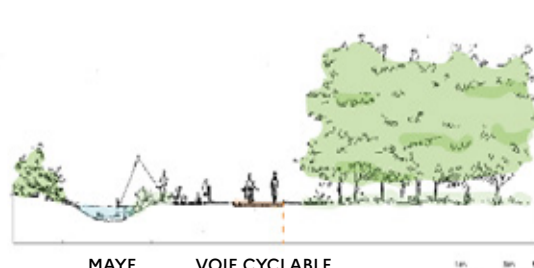
Le parvis de la gare, ouvert sur le nouveau quartier de la Sucrierie, constitue l'amorce de ce projet à la fois pensé comme promenade au fil de l'eau, à la fois voulu comme un parc écologique dont la gestion vient renforcer les qualités des végétations et des milieux humides de berges.

Il offre un nouveau moyen de se déplacer dans Rue, à l'écart des rues circulées, dans un cadre apaisant mettant en valeur les richesses patrimoniales de la cité (beffroi, moulin). Il vient compléter les projets urbains de centre-ville élaborés dans le cadre du programme Petites Villes de Demain en investissant la rive droite. Sa faisabilité repose sur une bande de terrain réservé au PLU, sur l'aménagement des abords de la Sucrierie et sur la négociation ou acquisition de tout ou partie du terrain en aval, aujourd'hui propriété privée.

1 CONSERVER UN ESPACE DE PRAIRIE POUR PERMETTRE D'ACCÉDER À LA MAYE



2 CRÉER UNE PROMENADE LE LONG DE LA MAYE



1/ SE PERDRE DANS LES PAYSAGES HUMIDES

PARCOURIR LES PAYSAGES DES BAS CHAMPS

DE RUE À L'EUROVÉLO 4 ET DE FAVIÈRES À FOREST-MONTIERS

MARILOU COLLIN

Relier des sentiers

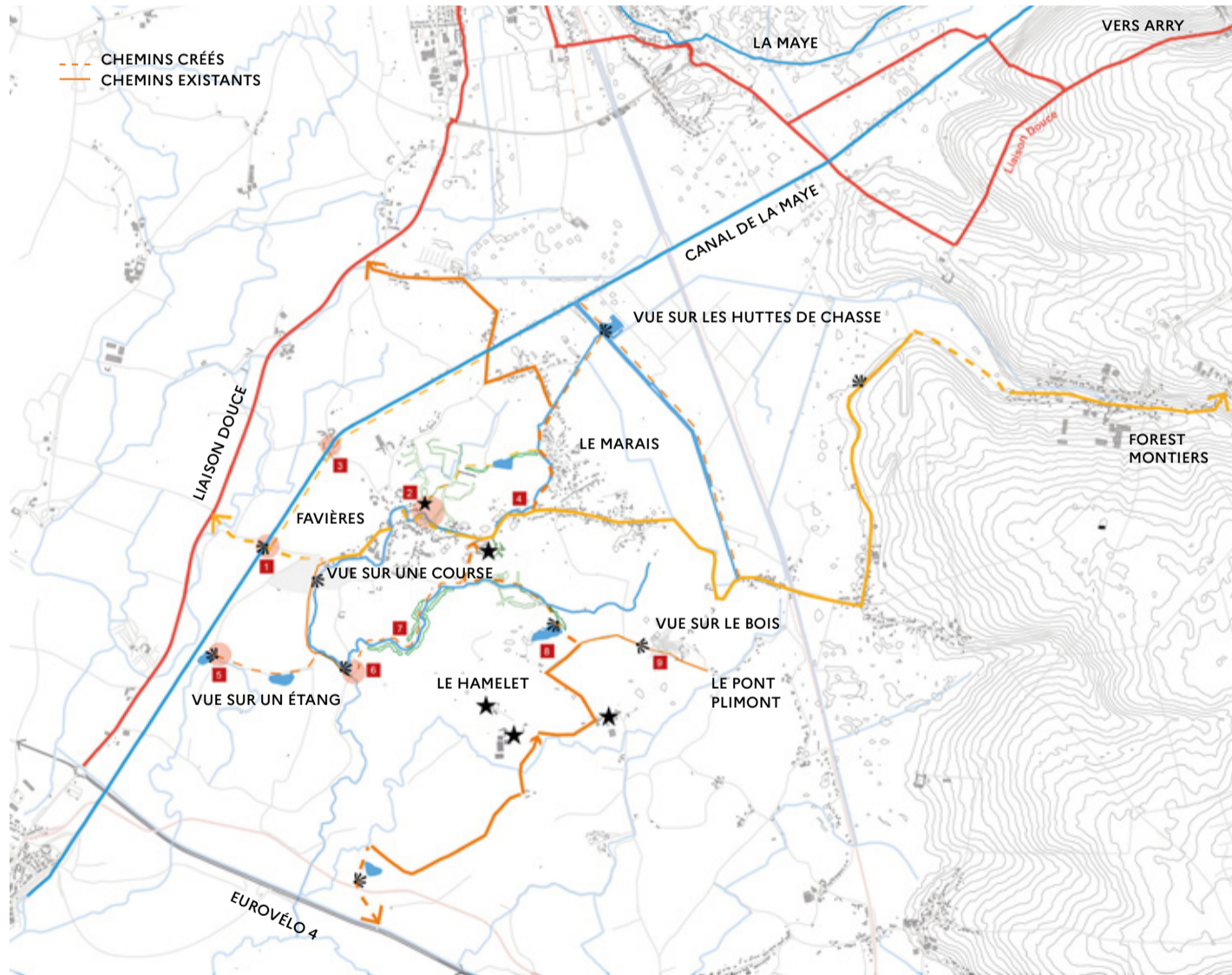
Les paysages des bas champs sont des terres gagnées sur la mer (polders) caractérisés par un sol plat et sableux, entourés de courses sinueuses (terme local pour désigner un cours d'eau, une fossé). Certains axes de mobilité douce y sont déjà présents, mais ne permettent pas de créer des continuités de parcours. L'enjeu principal consiste à les relier pour permettre une traversée nord-sud est-ouest. La proposition d'action est développée

selon deux axes principaux alternatifs à la liaison douce permettant de se perdre dans les zones humides en parcourant les villages et hameaux de Favières, Le Marais, La Romaine et Forest Montiers. Trois actions de projet sont proposées :

- Baliser un maillage attractif d'itinéraires au fil de l'eau et de hameaux en hameaux au cœur des bas-champs
- Aménager et gérer des sentiers, points de vue et fenêtres paysagères le long de certains étangs et plans d'eau (Favières, etc)

- Inviter à la contemplation et créer des points d'arrêts simples profitant d'une vue, d'un parvis d'église

Pour la commune de Favières plus particulièrement, étant donné qu'elles est traversée sans possibilité de s'y arrêter, l'objectif est de proposer des lieux d'arrêts tel qu'un parc au bord de l'étang de l'église Saint-Jean-Baptiste.



Aménager un parc autour de la place centrale de Favières

L'action consiste à aménager un parc pour créer une centralité dans le village autour d'un étang se trouvant à proximité de la Mairie et de l'Église.

L'objectif est d'acquérir un droit de passage pour permettre de rendre accessible l'étang, cet espace permettrait aux habitants de Favières de profiter de l'eau qui constitue une singularité majeure de leurs paysages.

2

MAIRIE

ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE



- 1 FRANCHIR LE CANAL DE LA MAYE EN VÉLO
- 3 BALISER LE CHEMIN DE HALAGE

RENDRE ACCESSIBLE LE BORD DU CANAL



CHANGER DE REVÊTEMENT INSTALLER UN BALISAGE DE SENTIER

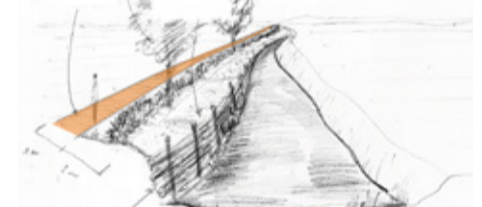
- 4 SE BALADER À VÉLO DANS LE VILLAGE DE FAVIÈRES
- 5 S'ASSEoir ET OBSERVER UN ÉTANG
- 6 CONTEMPLER LE RUISSEAU DE FAVIÈRES



INSTALLER UN BANC SOUS UN ARBRE EXISTANT

- 7 AMÉNAGER UN SENTIER AU BORD D'UNE COURSE

CRÉER UN CHEMIN EN PLATELAGE PLANTER DES AULNES



FASCINAGE

- 8 EMPRUNTER LE SENTIER AGRICOLE

PLANTER UNE HAIE ET DES SAULES



CRÉER UN CHEMIN

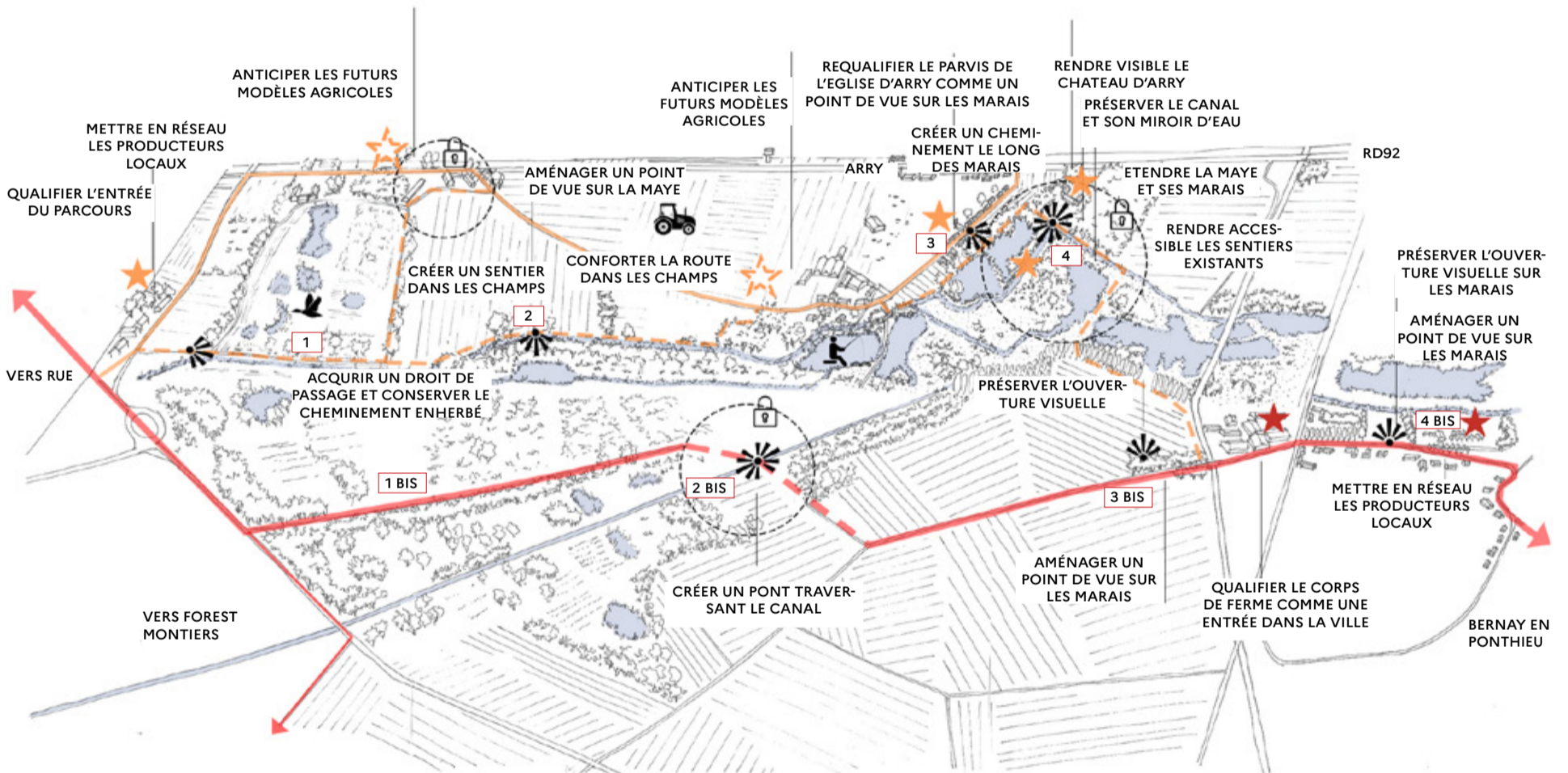
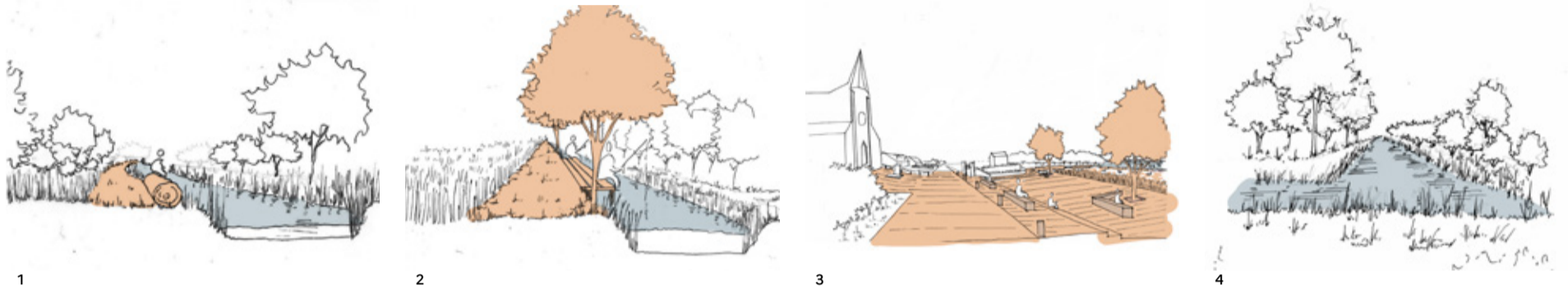
FAUCHER POUR DONNER À VOIR L'ÉTANG

1/ SE PERDRE DANS LES PAYSAGES HUMIDES

À LA DÉCOUVERTE DES MARAIS

PARCOURIR LES PAYSAGES DE LA RIVE DROITE, DE RUE A ARRY ET À BERNAY-EN-PONTHEIU

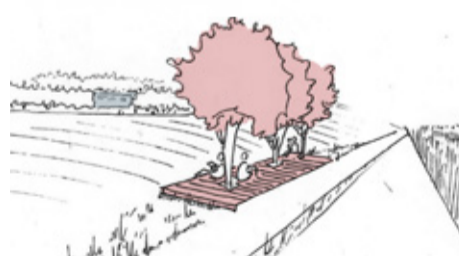
ERWANN DE BROISSIA



1 BIS



2 BIS



3 BIS



4 BIS

Mettre en valeur la diversité des paysages

Les marais d'Arry présentent des paysages variés avec les étangs gérés par le Conservatoire du Littoral, la roselière de la zone de chasse, les étendues de champs agricoles ainsi que les villages d'Arry et de Bernay-en-Ponthieu au charme certain.

Dans ces paysages de milieux humides à la végétation généreuse émerge un patrimoine bâti tel que le château d'Arry et son miroir d'eau (canal) et l'église d'Arry.

Le projet repose sur trois axes majeurs :

1/ Aménager et baliser des parcours en lisières de marais et de champs

Le parcours traverse différentes séquences paysagères avec un trajet possible en rive gauche sur le tracé pressenti de la liaison douce et un parcours alternatif en rive droite. Au départ de Rue, il traverse la roselière, les champs le long de la Maye, le village d'Arry avec son église, son château et ses marais, et se termine à Bernay-en-Ponthieu où il rejoint la liaison douce.

2/ Mettre en valeur les éléments patrimoniaux et les points de vente

Ce parcours alternatif met en réseau des points de vente locaux, ainsi que les éléments patrimoniaux. Le parvis de l'église d'Arry est requalifié afin de mettre en valeur le patrimoine religieux (église, cimetière) d'un côté et le paysage des marais de l'autre côté depuis le belvédère qu'il constitue. Il cherche aussi à s'approcher du château d'Arry et de son miroir d'eau, rendus visibles (et partiellement accessibles) par le cheminement qui traverse les marais.

3/ Proposer des haltes au fil du parcours au contact de la Maye et de ses marais.

Le long du parcours, des haltes sont aménagées : certaines importantes, marquent l'entrée du parcours, telle que le parvis de l'église; d'autres plus discrètes ou frugales ponctuent le parcours, en offrant des assises, une passerelle, un ponton.

2/ Se déplacer de plateau à plateau

VIVRE EN CŒUR DE MAYE ENTRE VIRONCHAUX, MACHY, MACHIEL ET CAUMARTIN

VALENTINE FOUCHET - AXEL LUCMORT-SAINT-CRICQ

Promouvoir un projet transversal

Ce cœur de vallée compte trois villages et un hameau :

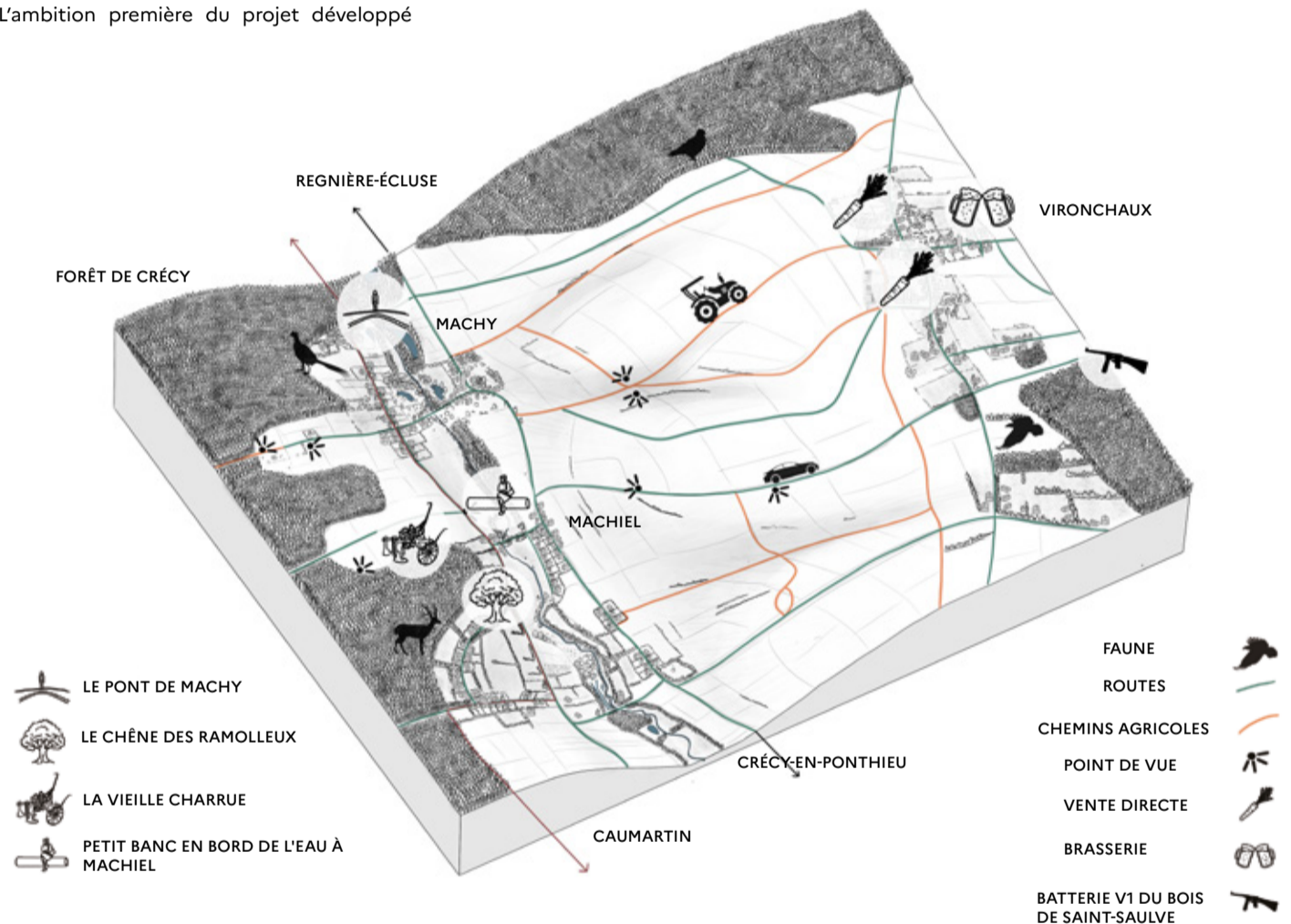
- Vironchaux, un village agricole en rebord du plateau dispose de fermes pratiquant la vente directe mais aussi d'une brasserie, d'un camping et d'une école. Des fonds de jardins plantés, les restes d'une couronne bocagère et de prairies forment une lisière villageoise végétalisée en continuités et en complémentarité des boisements. Les champs ouverts de cultures céréalières qui occupent les versants rendent les continuités écologiques et les déplacements humains peu pratiques et peu agréables malgré la présence de nombreux chemins de desserte agricole.
- Machy, Machiel et le hameau de Caumartin sont des villages accolés à la forêt domaniale et installés en pied de versant de la rive gauche. La façon dont ils sont constitués, par l'alternance de grands jardins ou de prairies entourant les habitations, entre en synergie avec la forêt toute proche et avec le fond de vallée humide qui borde la Maye. Ces villages regorgent de lieux d'intérêt, de petit patrimoine, de maisons et de

jardins soignés. Cependant la présence de la route départementale rend difficile l'appréhension de ce cœur de pays et des liaisons transversales de plateau à plateau entre forêt domaniale et Vironchaux.

L'ambition première du projet développé

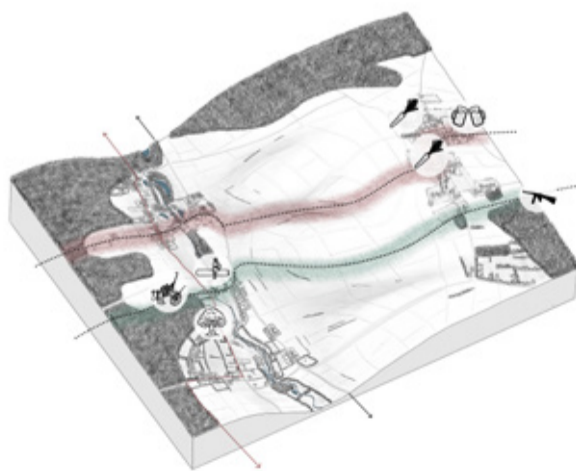
est de s'appuyer sur les pépites paysagères présentes et de constituer une armature paysagère de chemins et de haies plantées offrant autant de liens transversaux à la

vallée pour gagner les versants, que pour longer et traverser la Maye.

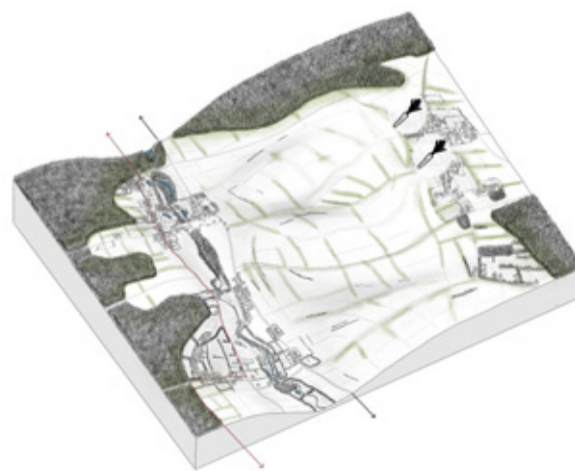


Trois actions pour un cœur de vallée

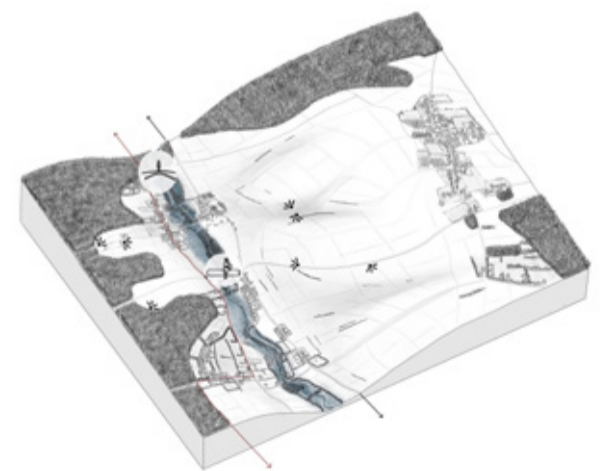
TRAVERSER DE LA VALLÉE DE CRÉCY JUSQU'À VIRONCHAUX



DÉVELOPPER LES LISIÈRES VILLAGEOISES ET FORESTIÈRES



SE (RE)TOURNER VERS LA MAYE



- La première action vient étendre le maillage de mobilité douce à l'échelle de la vallée grâce à la création de deux sentiers. L'un met en valeur les paysages agricoles, les points de vente directe et les lieux de consommation. L'autre offre des points de vue sur les singularités qui composent ce paysage.

- La deuxième action cherche à créer une transition plus douce entre le massif forestier et les terres agricoles (effets de lisières) en surplomb des villages de Machy, Machiel et Caumartin. Les lisières entre villages et terres agricoles témoignent d'un héritage de pratiques agricoles et sont des milieux qu'il s'agit de préserver et parfois restaurer. L'installation

de linéaires de plantations, notamment en fond de vallée vise à reconnecter les villages avec le fond de vallée humide tout en préservant les milieux sensibles.

- La troisième action se développe autour du chemin de l'eau, des plateaux jusqu'au fond de vallée, afin de limiter l'érosion (ruissellement) des terres agricoles.

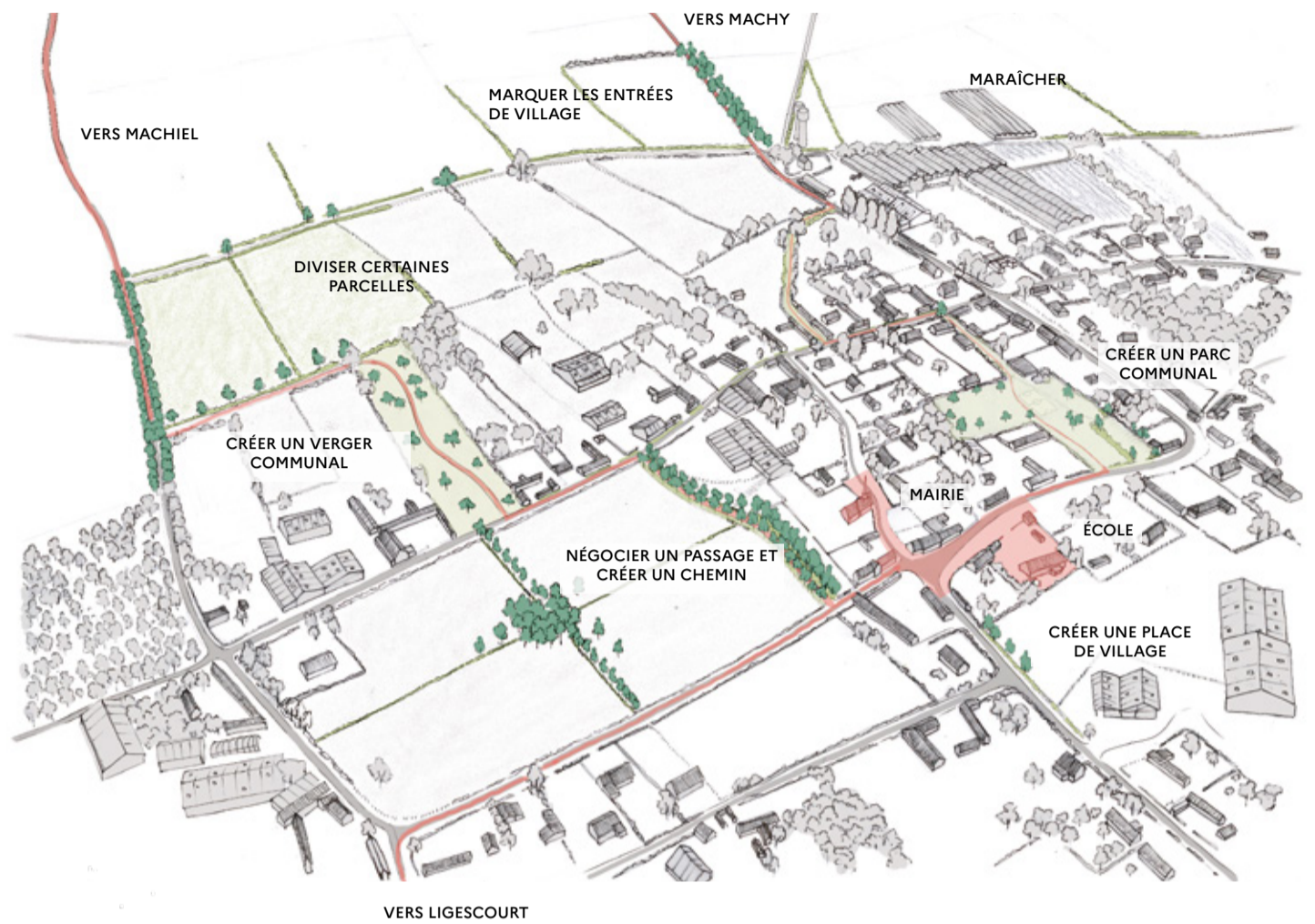
Cela consiste à mieux accompagner la circulation de l'eau pluviale afin de l'infiltrer au maximum sur place. Les dispositifs de fossés ou de noues offrent des occasions d'aménager et de valoriser des percées visuelles sur la vallée.

ARC LITTORAL - VALLÉE DE LA MAYE - PLATEAU DU PONTHEIU

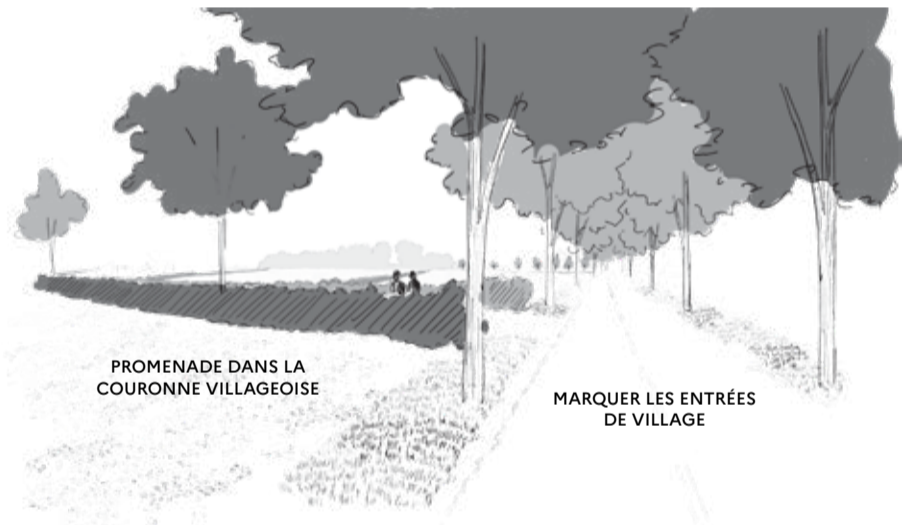
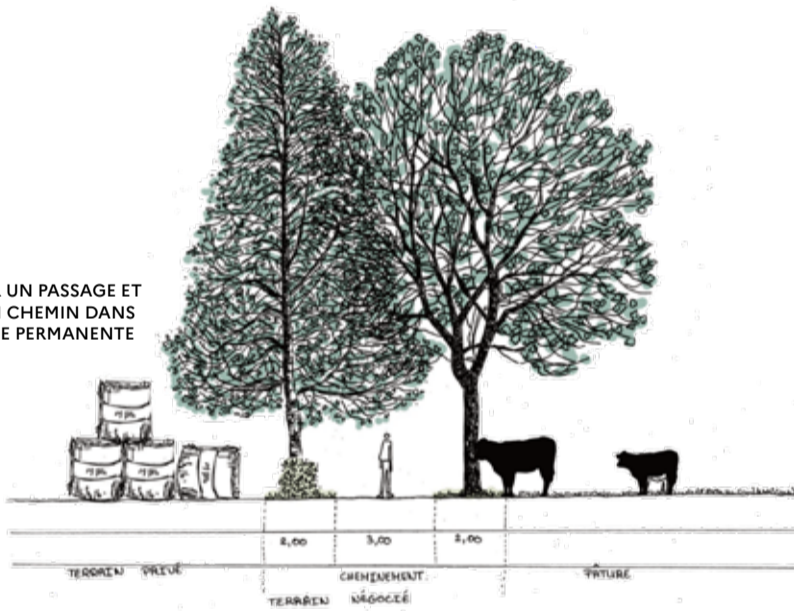
Accéder au plateau de Vironchaux et développer sa lisière villageoise

Développer une lisière villageoise permet de renforcer la transition entre l'espace bâti de Vironchaux et les paysages ouverts des grandes cultures, tout en structurant la silhouette villageoise (effet courtil). Cette démarche vise également à relier la commune de Vironchaux à la forêt de Crécy par un maillage de haies qui accompagne la traversée de la vallée, de plateau à plateau.

Ces traversées ont comme point de départ certains espaces publics (tel le parc communal) pour proposer de nouveaux cheminements reliant le centre de la commune au reste des paysages valléens. Ces chemins sont aménagés en bord de parcelles en accord avec leur propriétaire afin de déployer un réseau de circulation piétonne champêtre et sécurisé à destination des enfants de la commune, des villageois et des promeneurs. Le projet d'aménager un parc communal au centre du village entre en résonance avec les intentions de la municipalité en lien avec la création de nouveaux logements.



NÉGOCIER UN PASSAGE ET CRÉER UN CHEMIN DANS LA PRAIRIE PERMANENTE

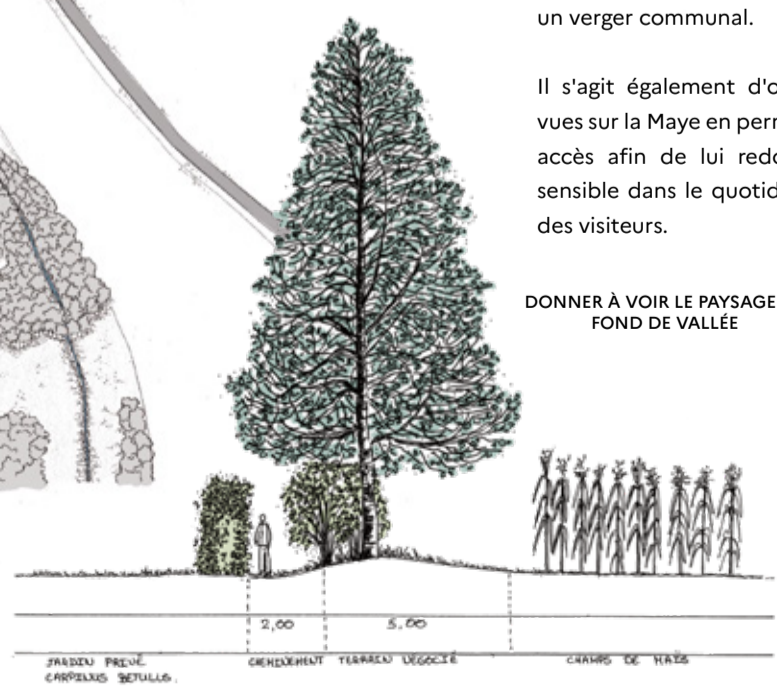
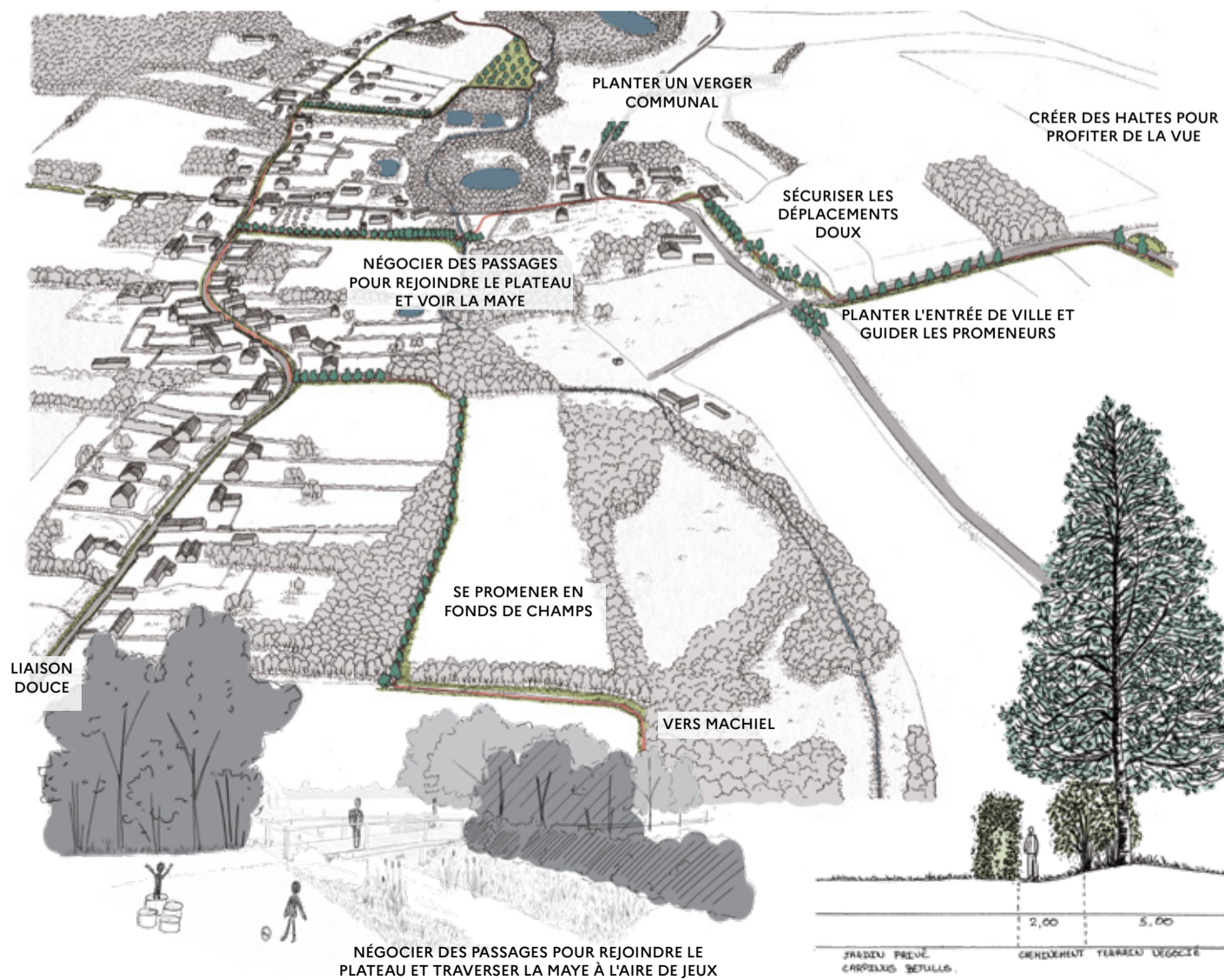


Parcourir le fond de vallée, accéder à la Maye

A Machy, le projet développé vise à étendre le maillage de mobilité douce, en prolongeant le tracé de la liaison douce par la création de nouvelles traversées. Ces nouveaux cheminements ont pour intention de faciliter l'accès à la Maye par la négociation de portions de parcelles en accord avec les propriétaires. Le projet propose également de nouveaux espaces de rencontre comme un verger communal.

Il s'agit également d'ouvrir des points de vues sur la Maye en permettant de nouveaux accès afin de lui redonner une présence sensible dans le quotidien des habitants et des visiteurs.

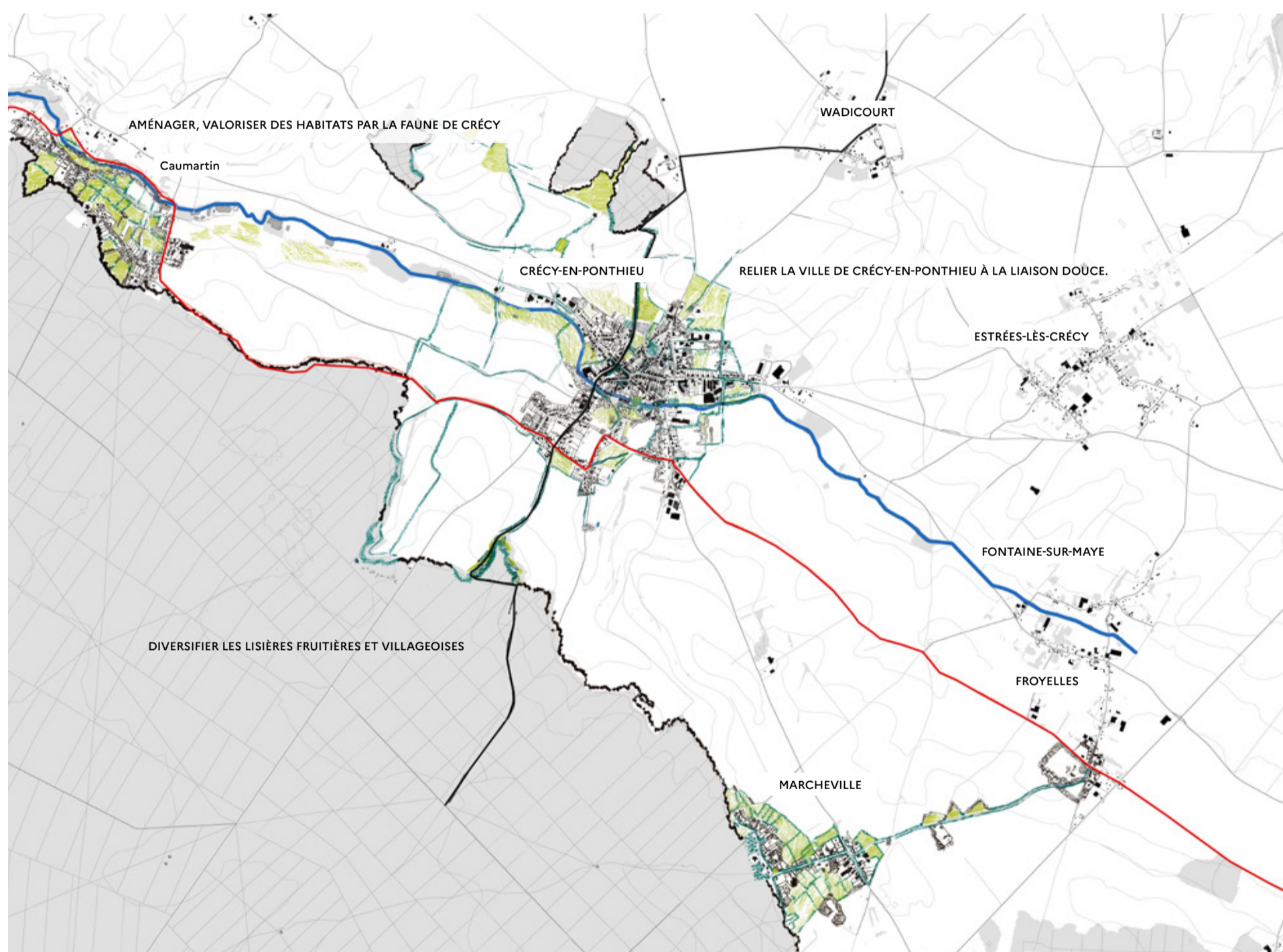
DONNER À VOIR LE PAYSAGE EN FOND DE VALLÉE



NÉGOCIER DES PASSAGES POUR REJOINDRE LE PLATEAU ET TRAVERSER LA MAYE À L'AIRE DE JEUX

3/ Valoriser les paysages vivants de Crécy-en-Ponthieu

CRÉCY-EN-PONTHEIU, MARCHEVILLE, CAUMARTIN



De nombreuses potentialités paysagères aux abords de Crécy

Les différents quartiers de Crécy-en-Ponthieu sont faiblement reliés à leur contexte paysager, notamment à la forêt de Crécy, au bois de Menessier et de Crécy Grange et à la vallée de la Maye.

Les abords de cette petite ville offrent pourtant de nombreuses potentialités paysagères mais insuffisamment valorisées, telles que le chêne des Ramolleux à Caumartin, la rue du Rivage, ou encore certaines pâtures enclavées en cœur de bourg. Plusieurs enjeux structurants se dégagent : relier Crécy-en-Ponthieu à ses paysages, mettre en valeur les qualités écologiques et paysagères existantes, et qualifier les sites à fort potentiel.

Trois actions de valorisation paysagères et écologiques

1/ Relier la ville de Crécy à la liaison douce

De nombreux projets et études urbaines sont en cours à Crécy. Une mise en cohérence serait nécessaire, pour articuler ces opérations récentes ou à venir — le site de la bataille, le lotissement des Clercs, les places de village et le parc du centre historique — à partir et en direction de la liaison douce.

2/ Diversifier les lisières forestières et villageoises

Une diversification des lisières forestières est envisagée à Caumartin, Crécy-en-Pon-

thieu et Marcheville sous la forme de préconisations pour faire évoluer les pratiques de gestion de l'ONF pour ses parcelles de bords de forêt domaniale. Par extension, cette diversification va également concerner les lisières des villages dans leur contact avec les habitations ou les parcelles agricoles.

3/ Aménager les habitats par la faune de Crécy

Enfin, à l'interface entre la forêt de Crécy, les micro-boisements, le fond de vallée et Crécy-en-Ponthieu, d'autres actions visent à aménager et à valoriser les habitats du chevreuil, du hérisson et du murin de Daubenton, en structurant un réseau de cheminements et de plantations, support conjoint de continuités écologiques et d'usages humains.



Planter des fruitiers dans le village



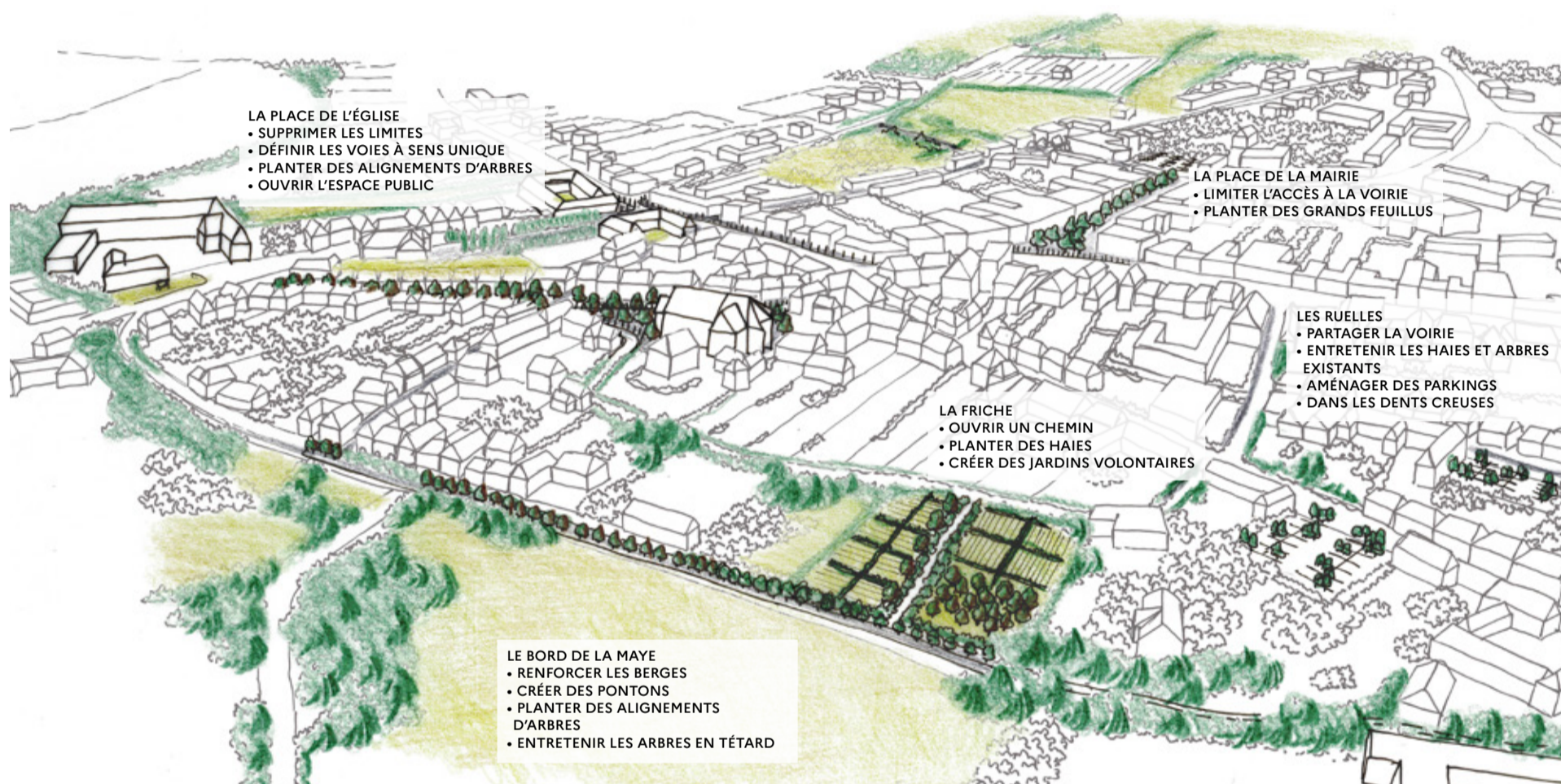
Adopter une gestion favorable à la faune

3/ VALORISER LES PAYSAGES VIVANTS DE CRÉCY

RELIER CRÉCY-EN-PONTHIEU
À LA LIAISON DOUCE

AMÉNAGER DES CHEMINEMENTS DOUX ET LEURS ABORDS POUR METTRE EN VALEUR LE BOURG

AMAURY LAMY

**Un bourg au cœur de la vallée de la Maye**

Crécý est un centre économique et d'activité de part les magasins et les entreprises qui y sont installés, ainsi qu'un centre social et culturel avec école, collège et son centre historique.

Le bourg est traversé par la Maye, ainsi trouve-t-on des prairies et des bocages insérés dans les différents quartiers conférant une ambiance champêtre fort appréciable.

Comme le tracé pressenti de la liaison douce mène au bourg mais ne le traverse pas,



Ouvrir des venelles et des accès à la Maye

l'intention du projet est de mettre en place des cheminements dans le bourg et valoriser les centralités et lieux d'attractivités. Cela de manière à valoriser les déplacements doux des habitants comme des utilisateurs à partir de la liaison douce.

Aménager l'accessibilité aux bords de Maye

Des ponts existants ou en projet permettent de rejoindre ponctuellement les deux rives de la Maye. Les ripisylves et bocages sont protégés et gérés et leur accès est limité.

Le long des rives, des pontons sont installés pour se poser devant le fleuve et profiter de la biodiversité et de l'ambiance de fraîcheur. L'offre de cheminements est repensée dans le bourg pour permettre aux usagers de pouvoir se déplacer en sécurité.

Les abords des cheminements existants sont



Aménager des sentiers plantés le long des prairies humides

aménagés pour améliorer les traversées et favoriser des lieux de pause.

Des cheminements sont créés pour permettre à l'accès à certaines prairies ou friches qui ne possèdent dans l'idée de faciliter leur gestion (pâturage) et d'éventuelles traversées piétonnes. Haies et arbres accompagnent cette installation pour pouvoir profiter aux animaux comme aux humains.

Offrir des espaces publics piétons dans le centre bourg

Installer des pontons sur les bords de Maye

Il est par ailleurs proposé d'étendre les chemins champêtres de bords de Maye, dans les rues qui mènent au centre bourg. Celles-ci sont pour partie réaménagées au profit d'un meilleur partage de l'espace entre véhicules et modes de déplacements doux.



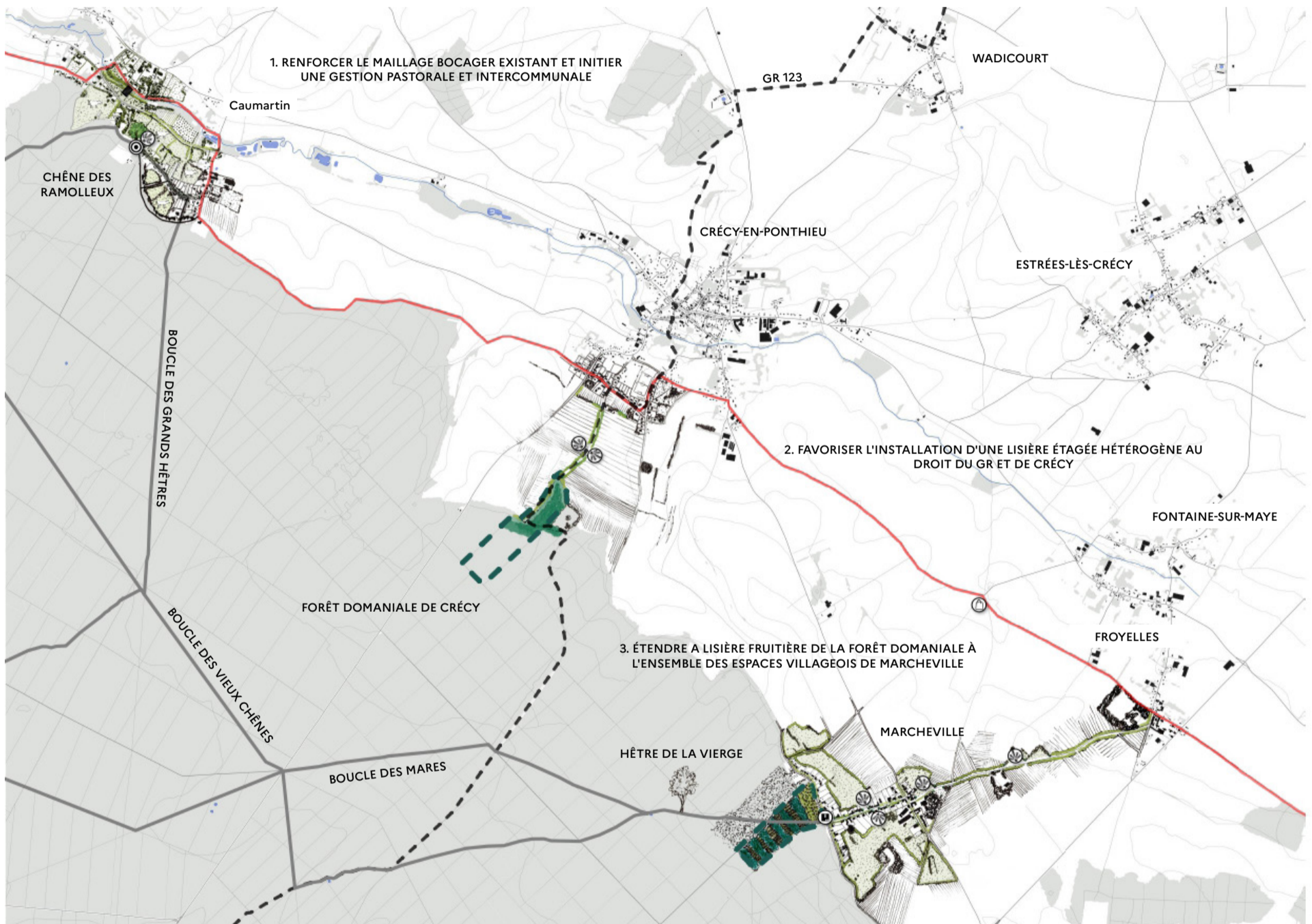
Favoriser les modes de déplacements doux

3/ VALORISER LES PAYSAGES VIVANTS DE CRÉCY

DIVERSIFIER LES LISIÈRES VILLAGEOISES ET FORESTIÈRES

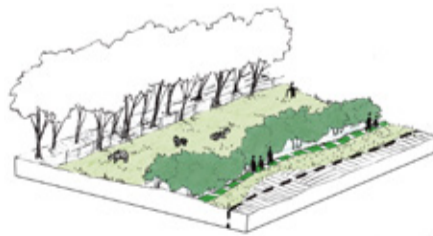
ENRICHIR LA LISIÈRE FORESTIÈRE À CAUMARTIN, CRÉCY-EN-PONTHIEU ET MARCHEVILLE, EXPÉRIMENTER DES FORMES DE GESTION

BLANDINE GIRARD



Renforcer le bocage

À Caumartin, l'action vise à maintenir et à encourager les prairies permanentes pâturées en bord de Maye, tout en renforçant le maillage bocager.



Étendre la lisière fruitière

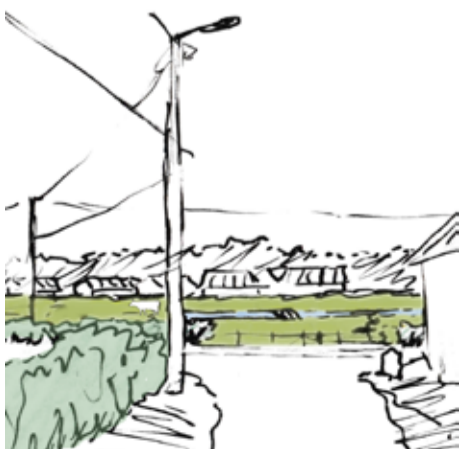
À Marcheville, le projet propose d'étendre la lisière fruitière existante et expérimentée par l'ONF à l'échelle de la parcelle n°1 de la forêt domaniale, à l'ensemble des espaces villageois. Cette extension repose sur la plantation d'arbres fruitiers de plein vent et de

haies fruitières, en substitution des clôtures et haies de thuyas. Les haies fruitières structurent une promenade gourmande, tandis que des arbres fruitiers de haut jet sont implantés dans les parcelles pâturées afin de marquer les vues et d'offrir de l'ombre aux bovins.

Tester la lisière étagée

À Crécy-en-Ponthieu, le projet s'appuie sur la parcelle n°15 de la forêt domaniale, en régénération, pour expérimenter un tronçon de lisière étagée hétérogène le long du GR. Ce projet pilote combine strates herbacées, arbustives et arborées avec des clairières pâturées à l'interface entre la hêtraie et les champs ouverts.

À terme, en dialogue avec l'ONF, il pourrait être étendu à toute la lisière dans le plan d'aménagement de la forêt domaniale.

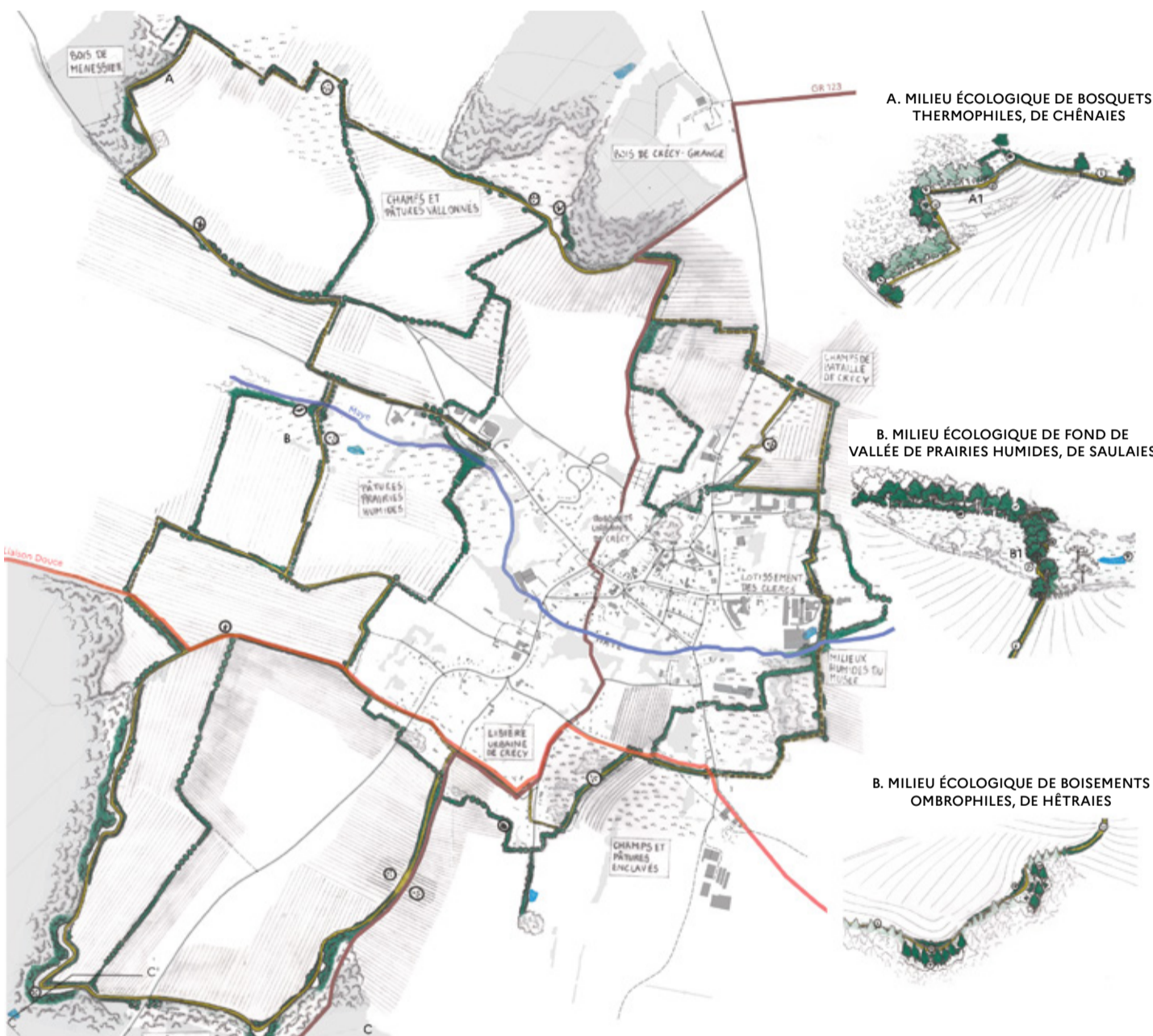


3/ VALORISER LES PAYSAGES VIVANTS DE CRÉCY

AMÉNAGER, VALORISER DES HABITATS PAR LA FAUNE À CRÉCY

STRUCTURER UN CHEMINEMENT DOUX POUR LES HABITANTS DE CRÉCY À TRAVERS LES PAYSAGES ET LES MILIEUX ÉCOLOGIQUES

LISA PICOT



Des enjeux paysagers et animaux liés

Le murin de Daubenton, le hérisson et le chevreuil jouent un rôle essentiel dans la vitalité et les équilibres des milieux écologiques de CrécY, à travers leurs présences et leurs déplacements.

Le vallon de CrécY possède de nombreuses potentialités paysagères et des milieux écologiques riches. L'ambition est donc de découvrir et de valoriser ces paysages à partir des chemins existants à relier ou à créer, pour les habitants de CrécY.

FAIRE COEXISTER LA VALORISATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ET L'INSTALLATION DE CHEMINEMENTS DOUX À CRÉCY

Préserver les habitats des animaux et structurer un réseau de cheminements piétons

La première action a pour but de mettre en réseau les milieux écologiques afin de faciliter le déplacement de la faune. Cette connexion se fait grâce à différents aména-

gements dont des plantations et des modes de gestion spécifiques.

La seconde action a pour objectif de relier entre eux les chemins existants et de créer des parcours voués aux mobilités douces à travers les différents paysages de CrécY. Il s'agit de valoriser les caractéristiques paysagères, en créant par exemple des points d'arrêt et de contemplation.

Cette action se décline comme suit :

- installer une mare et transformer la lisière de la forêt de CrécY en lisière étagée, afin de donner à voir la richesse de la forêt et de diversifier les habitats pour la faune.
- aménager les abords des lisières boisées par la plantation de chênes et l'entretien d'une bande enherbée

afin de permettre le passage du murin de Daubenton au-dessus de la route.

- Mettre en scène les paysages en confortant le milieu écologique de fond de vallée et en ouvrant des vues sur les prairies humides.



A1 CONFORTER LE BOIS MENESSIER EN PLANTANT DES CHÉNES



B1 VALORISER LES ABORDS DE MAYE EN PLANTANT UN ALIGNEMENT DE SAULES TÊTARDS

CC' TRANSFORMER LA LISIÈRE DE LA FORÊT DE CRÉCY EN UNE LISIÈRE ÉTAGÉE



4/ Prendre soin des prairies humides de fond de vallée

JULIE PATOUX

Des milieux humides riches et fragiles

Le fond de vallée de la Maye est structuré par une mosaïque de milieux humides : prairies pâturées ou fauchées, mégaphorbiaies, ripisylves, boisements et peupleraies.

Le cours d'eau, selon son débit, influence directement le fonctionnement écologique de ces milieux.

En amont, la source réelle de la Maye se situe dans des parcelles agricoles, où le ruissellement et l'engorgement des sols interrogent la qualité de l'eau dès son origine.



LA SOURCE À FONTAINE-SUR-MAYE

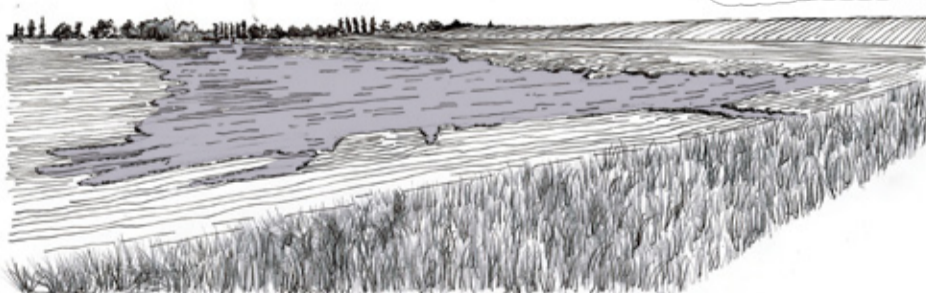
En traversant les bourgs, le fleuve est parfois peu lisible, masqué par des boisements denses ou contraint dans un lit rectifié aux berges abruptes. Les prairies humides, milieux les plus structurants de la vallée, présentent des modes de gestion contrastés: surpâturage, abandon, enrichissement ou fauche tardive. En outre la banalisation de la végétation renforcent la fragilité de ces écosystèmes. Ces constats révèlent un fond de vallée riche mais vulnérable, appelant une gestion adaptée pour préserver ses fonctions hydrologiques, écologiques et paysagères.



MARE COMMUNALE À MACHY

RESTAURER LE LIT MAJEUR DE LA SOURCE À FONTAINE-SUR-MAYE

ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJÉTÉ

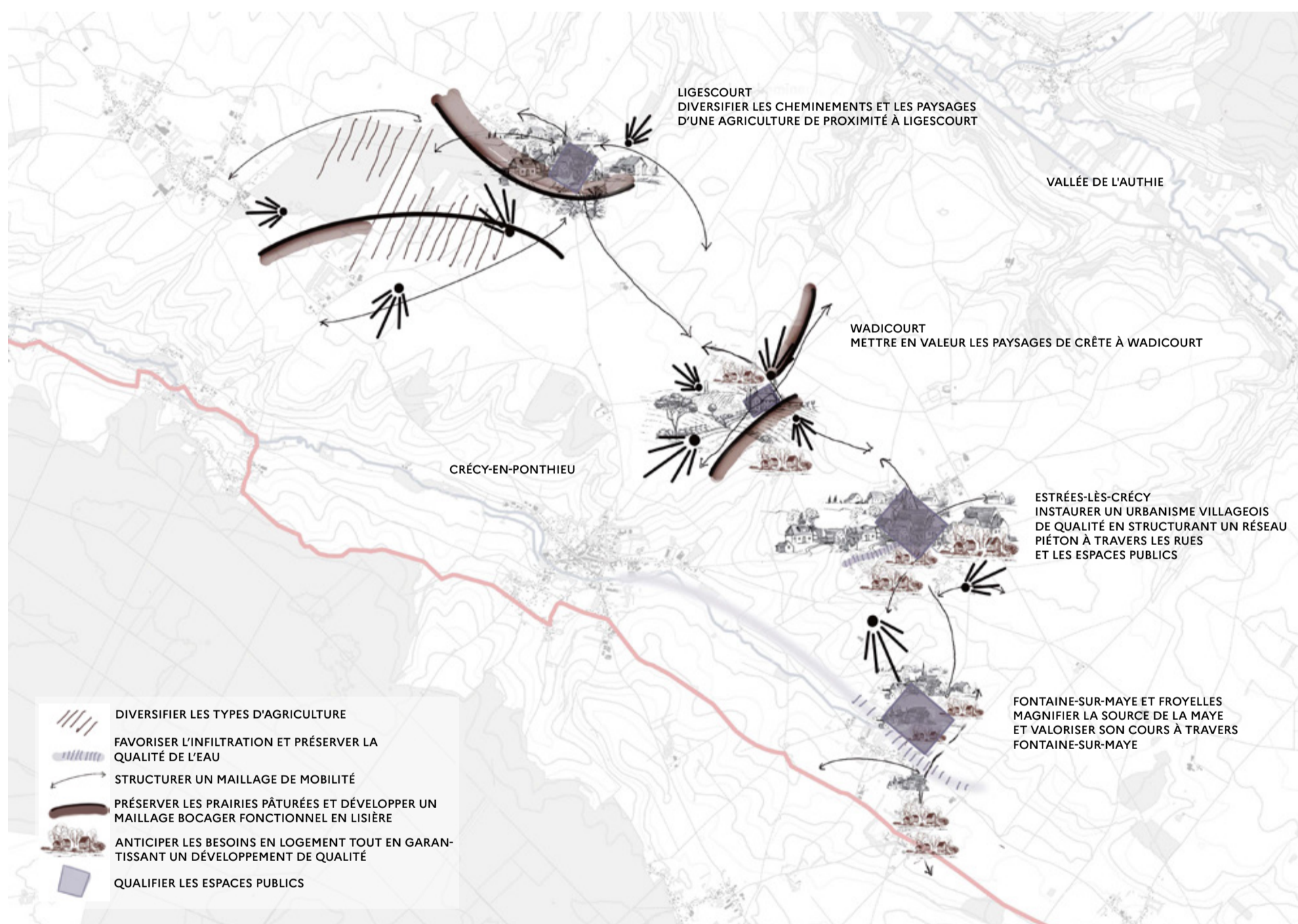


TRANSFORMER LES PEUPLERAIES DE BORD DE MAYE EN PAYSAGE



5/ Entre Maye et Authie

PRÉSERVER LES PAYSAGES DE PLATEAU ENTRE MAYE ET AUTHIE ET DIVERSIFIER LES TRAJETS EN MODE ACTIF



Relier par les paysages

Les quatre projets menés sur le plateau entre la Maye et l'Authie valorisent les paysages villageois tout en diversifiant les modes de déplacement du quotidien.

En s'appuyant sur les richesses existantes - la source, la crête, les prairies et les tissus bâ-

tis-ils cherchent à créer une continuité des cheminements à l'échelle du plateau.

Accompagner les transitions agricoles

L'accompagnement des transitions agricoles, la préservation des prairies et le renforcement des trames végétales participent

à la qualité des paysages et à la gestion de l'eau. Les ceintures agricoles mises en place permettent de se poser la question du circuit court, mais aussi de la proximité des bourg avec l'agriculture.

Qualifier les bourgs et l'habitat

Les projets s'attachent à considérer les centres-bourgs comme des espaces de vie et de rencontre, en requalifiant les rues, places et espaces publics pour favoriser les mobilités actives et les usages partagés. Parallèlement, l'habitat existant est rénové et densifié en ciblant les dents creuses et le bâti abandonné, permettant un développement harmonieux et intégré au paysage, tout en maintenant des espaces de respiration intra-villageois.



AMÉNAGER UN LIEU D'ARRÊT OMBRAGÉ À FONTAINE-SUR-MAYE



5/ ENTRE MAYE ET AUTHIE

VALORISER LA SOURCE DE LA MAYE
À TRAVERS FONTAINE-SUR-MAYE

CRÉER UN RÉSEAU DE CHEMINEMENTS RELIANT LA MAYE, PRAIRIES HUMIDES, PATRIMOINES ET POINTS DE VUES

MARIE BODIGUEL

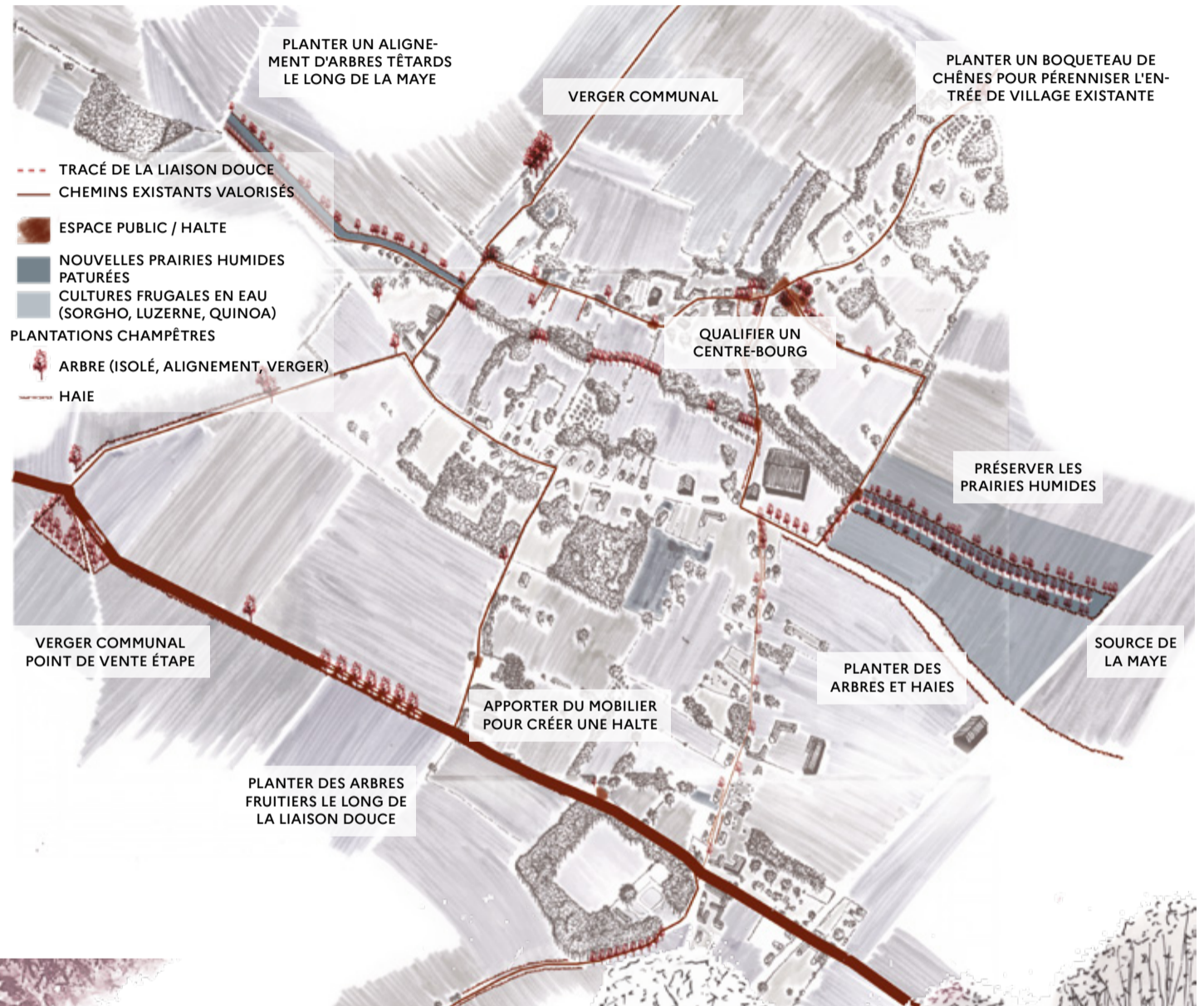
Planter les chemins et le paysage de la source

La Maye prend sa source au milieu d'un champ de céréales. Il s'agit d'accompagner le changement de pratiques agricoles favorisant une couverture permanente des sols afin de préserver la qualité de l'eau. Cela se traduit ici par l'instauration de prairies humides aux abords directs de la Maye et par le semis de cultures moins dépendantes en eau (luzerne, sorgho...). En parallèle, la plantation d'une haie bocagère vient favoriser l'infiltration de l'eau et limiter l'érosion.

Afin de marquer le cours de la Maye, la rive gauche est plantée d'un alignement diversifié et la rive droite d'une haie.

Depuis le pont de la rue Dourmel, le fleuve est peu visible. Après négociation d'un droit de passage, l'objet est de créer un chemin bordé de saules têtards permettant de relier Crécy-en-Ponthieu sans emprunter la D56.

À Fontaine-sur-Maye, les rues proposent des vues sur la Maye et ses prairies humides pâturées. La plantation d'arbres isolés indique ces vues et participe à l'amélioration de la qualité paysagère et écologique du territoire de la source du fleuve.



RENOUVELER LES PLANTATIONS DE HAIES EXISTANTES OU LES COMPLÉTER SOULIGNER LE COURS DE LA MAYE OU LA VUE SUR LA MAYE



TRACÉ DE LA LIAISON DOUCE À FROYELLES RUE DE LA HAYETTE

IMPLANTER UN MOBILIER SIMPLE POUR PROPOSER DES ASSISES

Créer des espaces publics

Favoriser des espaces propices à la rencontre est un des autres objectifs. La proposition consiste à créer une place de mairie en lieu et place de l'ancienne aire de jeu. Comme autre lieu de rencontre, planter un verger communal en tant que point d'étape situé sur la liaison douce.

Enfin, le passage de la liaison douce par Froyelles est une opportunité d'accompagner la traversée en étendant la promenade fruitière de Marcheville (cf. projet correspondant) jusqu'aux vergers communaux.



ESPACE PUBLIC DEVANT LA MAIRIE



ESPACE PUBLIC AU NIVEAU DES RUES

5/ ENTRE MAYE ET AUTHIE

INSTAURER UN URBANISME VILLAGEOIS DE QUALITÉ

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE À ESTRÉES-LÈS-CRÉCY

VANESSA ZIDOURI

Faire des parcours piédestres la structure du village

Le projet cherche à accompagner l'évolution de ce village rural sans en altérer ses qualités paysagères ni les usages du quotidien à partir de parcours piédestres reliant les entrées, les points de vue, les productions locales et les espaces publics.

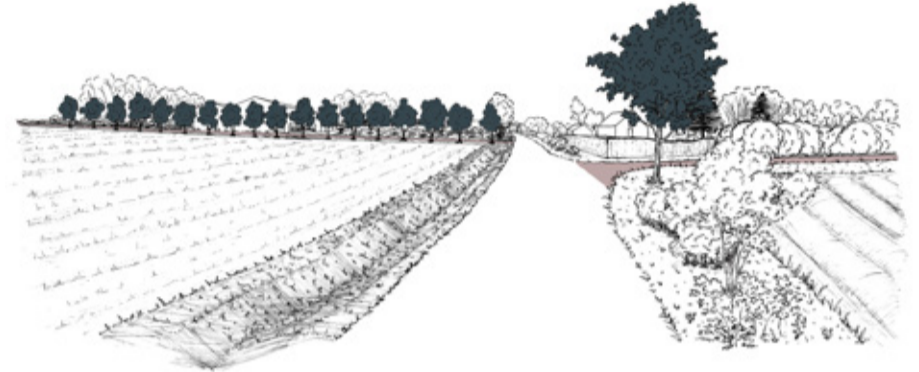
En s'appuyant sur les chemins agricoles et les structures paysagères existantes, ces parcours deviennent une armature capable d'organiser les déplacements doux et de structurer les espaces habités en accompagnant les besoins en logements de manière mesurée à travers la densification des dents creuses et la réhabilitation du bâti existant.

Des ouvertures sont maintenues au cœur du tissu bâti afin de préserver les vues et les continuités paysagères. Les rues et les espaces publics sont requalifiés pour favoriser des ambiances plus apaisées, confortables et partagées, au service de la vie de village.

À l'entrée nord, le village est marqué par un espace public structuré par des alignements d'arbres, la requalification d'un bâti existant et des dispositifs de gestion des eaux pluviales. Les dents creuses accueillent de nouveaux habitats groupés, implantés de

manière à préserver les pâtures, ouvrir des vues et renforcer les continuités paysagères.

Au cœur du village, la place de la mairie devient un espace partagé, unifié par des revêtements de sol sobres, perméables et accessibles, adaptés aux usages agricoles et au quotidien des habitants. Les plantations, le mobilier participent à créer un lieu ombragé, apaisé et appropriable. L'ensemble des interventions s'inscrit dans une logique de mise en oeuvre progressive à partir des ressources locales, faisant du parcours et de l'espace public les leviers d'un urbanisme rural de qualité.



MARQUER L'ENTRÉE NORD DU VILLAGE



STRUCTURER UN RÉSEAU DE CHEMINEMENTS RELIANT POINTS DE VUE, HALTES, PRODUCTIONS LOCALES ET ESPACES PUBLICS

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE PAR LES DENTS CREUSES ET LA RÉHABILITATION DU BÂTI, TOUT EN PRÉSERVANT DES RESPIRATIONS PAYSAGÈRES

VALORISER LA PRÉSENCE DE L'EAU PAR DES DISPOSITIFS DE STOCKAGE ET D'INFILTRATION À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE

RESTRUCTURER ET QUALIFIER DES RUES ET DES ESPACES PUBLICS AU PROFIT DES DÉPLACEMENTS DOUX ET DE LA VIE DE VILLAGE



COMPLÉTER LA SILHOUETTE BÂTIE RUE DE LA CROISIE



QUALIFIER LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

- BOISEMENTS EXISTANTS
- NOUVELLES PLANTATIONS
- CHEMINS AGRICOLES ET DOUX
- CONSTRUCTIONS POSSIBLES
- CHEMINS CARROSSABLES
- RÉHABILITATION DE BÂTIMENT
- PÂTURES
- NOUVE VÉGÉTALISÉES

5/ ENTRE MAYE ET AUTHIE

AMÉNAGER, VALORISER DES HABITATS PAR LA FAUNE À CRÉCY

RELIER VILLAGES, HAMEAUX ET PAYSAGES, CRÉER UN RÉSEAU DE CHEMINS PARTAGÉS

HAJAR AISSAOUI

Profiter de la ligne de crête

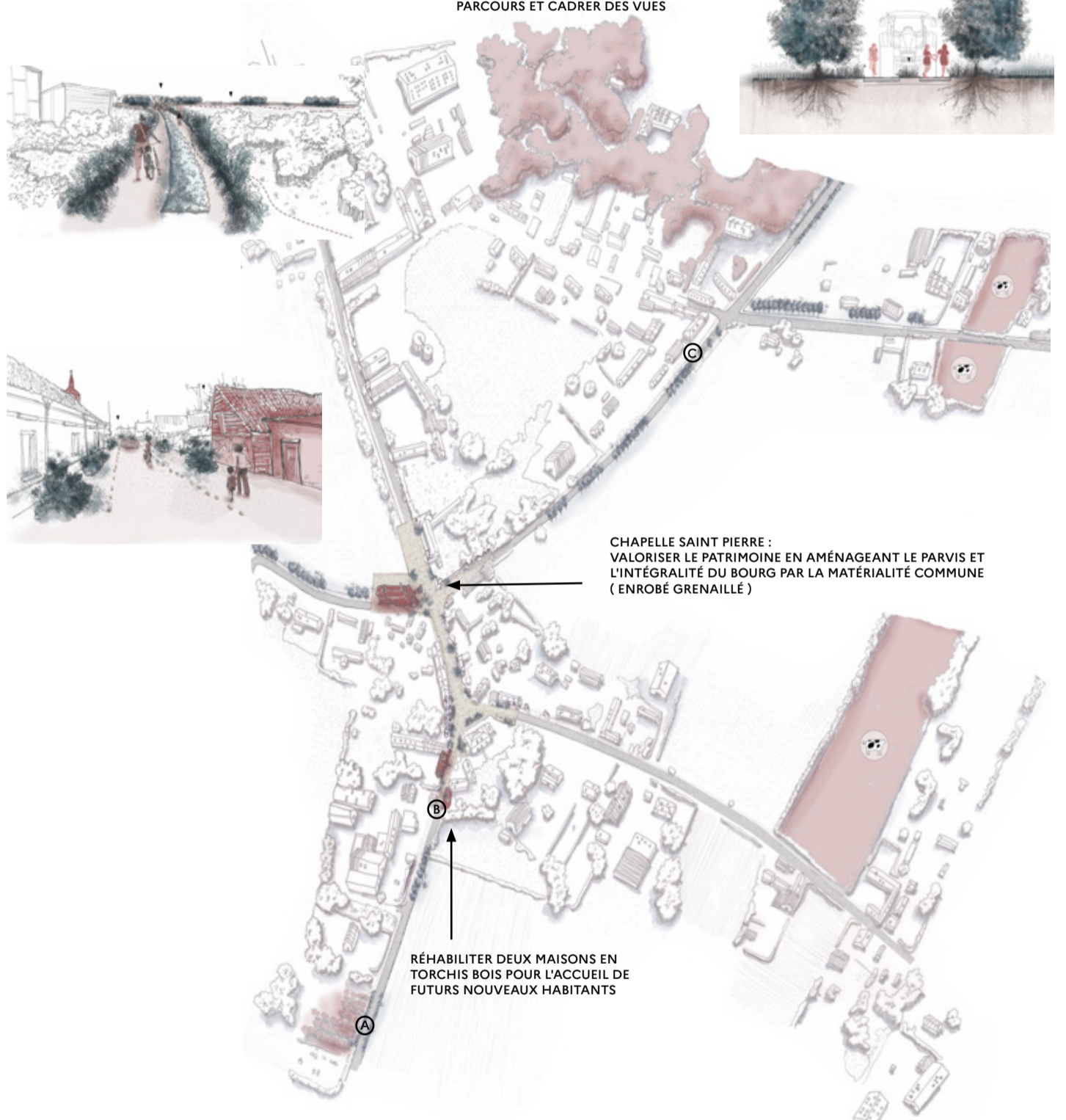
À partir des chemins agricoles existants, le projet propose un réseau structuré permettant différents usages : circulation douce, engins agricoles, randonnée. Au sein du hameau de Wadicourt, il s'agit de calibrer la voirie au profit des piétons, d'installer des alignements d'arbres, et de mettre en valeur les lisières composées de vergers, pâtures et boisements. L'ensemble vise à rendre lisibles et attractives ces continuités, tout en renforçant la diversité des ambiances paysagères traversées.

En dehors du hameau, les aménagements permettent de guider les usages, de baliser le GR par des alignements d'arbres et de cadrer des vues depuis la ligne de crête. Les plantations de chênes assurent la production de bois et de confort aux cheminements dans un paysage agricole ouvert, tout en reliant efficacement le hameau aux villages voisins.

Qualifier le centre bourg

Dans le centre-bourg, le traitement est adapté aux espaces plus densément bâtis, notamment à la D12 et à la rue de Ligescourt. La voirie automobile est réduite par la matérialité, permettant une circulation piétonne et cyclable confortable entre les villages. Des interventions discrètes, telles que la réhabilitation d'une maison abandonnée et le cadrage de vues sur le fond du vallon, assurent lisibilité et qualité des parcours. L'ensemble du projet vise à harmoniser les usages, offrir une lecture claire et agréable du paysage depuis la crête jusqu'au village. Les blocs-diagrammes ci-dessous illustrent la manière dont la voirie est traitée en structurant les cheminements et en guidant les usages au sein du hameau.

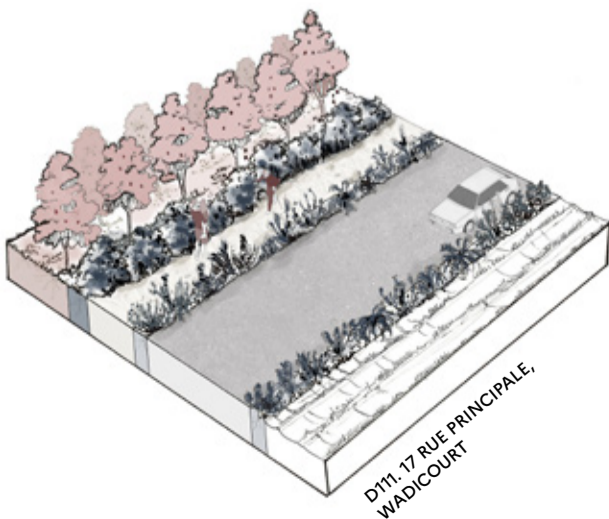
PLANTER DES CHÊNES, CHARMES SUR LA LIGNE DE CRÊTE POUR STRUCTURER LE PARCOURS ET CADRER DES VUES



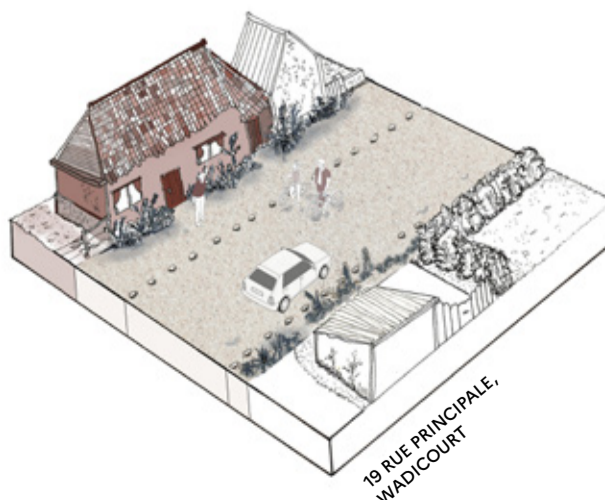
CHAPELLE SAINT PIERRE : VALORISER LE PATRIMOINE EN AMÉNAGEANT LE PARVIS ET L'INTÉGRALITÉ DU BOURG PAR LA MATÉRIALITÉ COMMUNE (ENROBÉ GRENAILLÉ)

RÉHABILITER DEUX MAISONS EN TORCHIS BOIS POUR L'ACCUEIL DE FUTURS NOUVEAUX HABITANTS

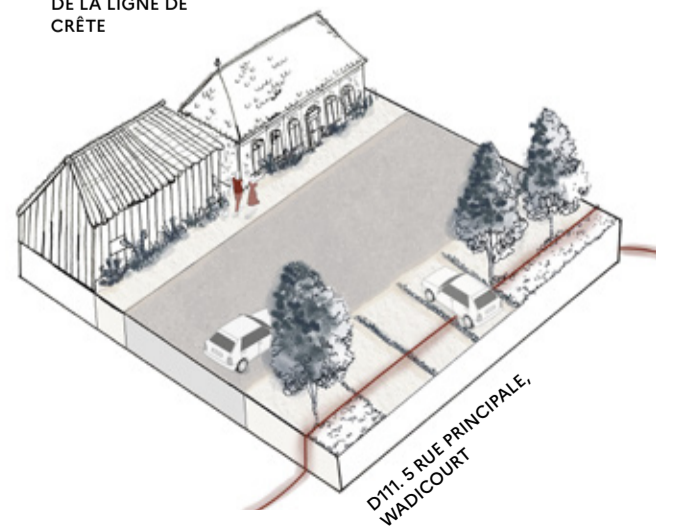
Ⓐ CONFORTER LA RICHESSES DES LISIÈRES NOURRICIÈRES ET PAYSAGÈRES



Ⓑ REQUALIFIER LA RUE PRINCIPALE EN UNIFIANT, DÉLIMITANT ET APAISANT LES USAGES PAR UN REVÊTEMENT ENROBÉ GRENAILLÉ



Ⓒ AMÉNAGER UNE VOIE PIÉTONNE EN STABILISÉ ET DES PLACES DE PARKING LE LONG DE LA LIGNE DE CRÊTE



5/ ENTRE MAYE ET AUTHIE

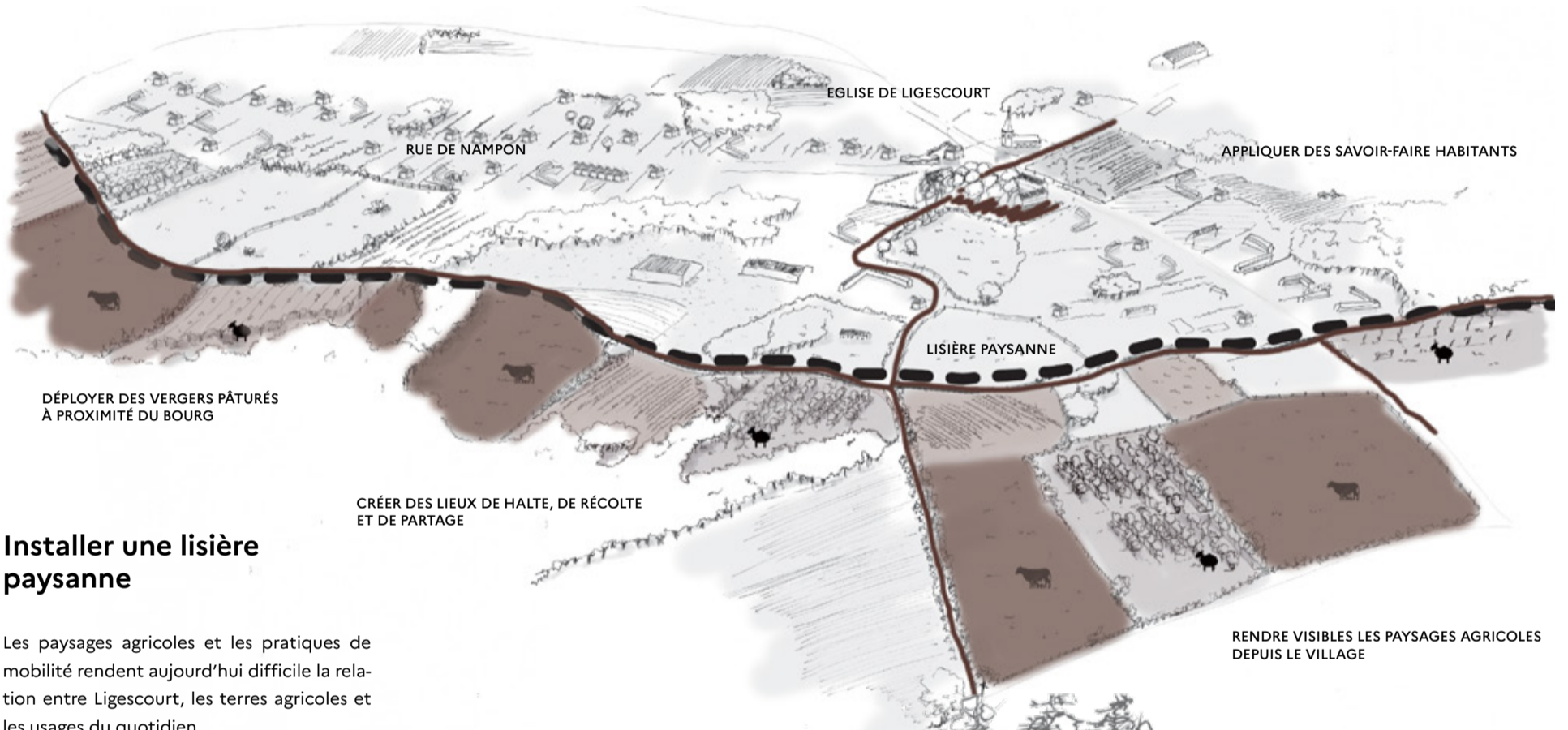
DIVERSIFIER LES CHEMINEMENTS ET LES PAYSAGES

UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ À LIGESCOURT

JADE CORBILLON

MAINTENIR ET ENCOURAGER LES PRAIRIES PERMANENTES, PÂTURÉES EN LISIÈRE DE VILLAGE

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS AU SEIN DU BOURG



APPLIQUER DES SAVOIR-FAIRE HABITANTS

DÉPLOYER DES VERGERS PÂTURÉS À PROXIMITÉ DU BOURG

CRÉER DES LIEUX DE HALTE, DE RÉCOLTE ET DE PARTAGE

RENDRE VISIBLES LES PAYSAGES AGRICOLES DEPUIS LE VILLAGE

Installer une lisière paysanne

Les paysages agricoles et les pratiques de mobilité rendent aujourd'hui difficile la relation entre Ligescourt, les terres agricoles et les usages du quotidien.

Le projet propose d'accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des systèmes agroécologiques plus diversifiés tout en cherchant à maintenir l'équilibre économique des exploitations agricoles existantes. Une lisière paysanne est installée en périphérie immédiate du bourg afin de le connecter aux paysages agricoles, de structurer des circuits courts et de rendre visibles les pratiques de production.

La proposition s'organise autour d'un réseau de cheminements agricoles reliant le centre-bourg, les parcelles cultivées, les points de vue et les espaces de production. Ces cheminements deviennent des supports de sensibilisation, de rencontre et de partage entre habitants, agriculteurs et visiteurs. Enfin, le centre-bourg est investi comme lieu de distribution, d'échange et de valorisation des productions locales, en s'appuyant sur les savoir-faire existants et les ressources du territoire.



1. RENFORCER LES CHEMINEMENTS EXISTANTS AUX ABORDS DE CULTURES ROUTE DE VIRONCHAUX



2. CONSERVER LES PÂTURES DANS LA LISIÈRE PAYSANNE

MAINTENIR CERTAINES GRANDES CULTURES MISES EN ROTATION :
• AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOLS
• CONSERVER UNE PARTIE DE L'ÉCONOMIE ACTUELLE

AGROFORESTERIE :
• AMÉLIORER LES RENDEMENTS GLOBAUX
• DIVERSIFIER LES ESSENCES

VERGERS PÂTURÉS :
• PRODUCTION MULTIPLE SUR UNE MÊME SURFACE
• AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉLEVAGE



CHAMP EXISTANT

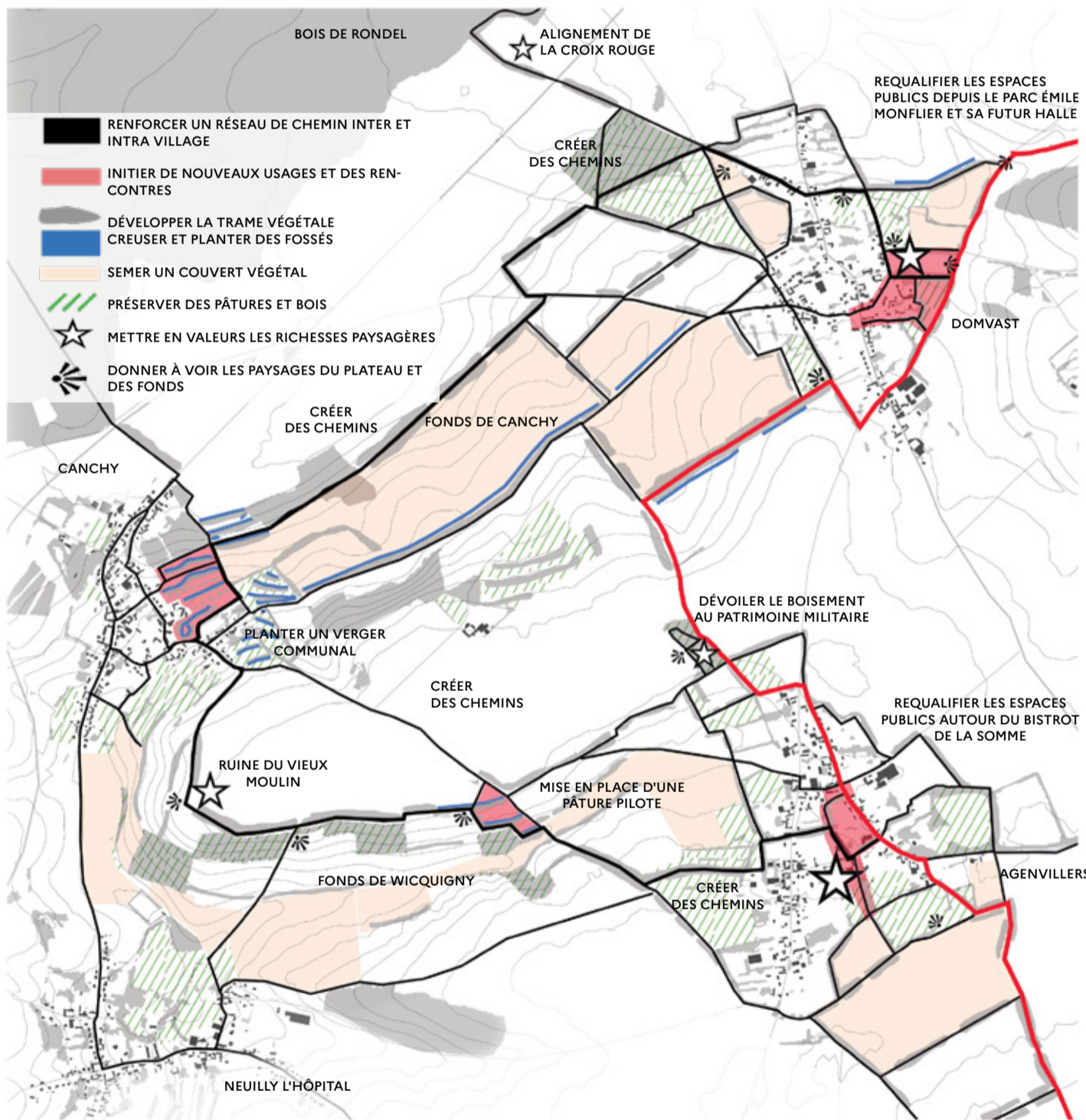
BOIS DE VIRONCHAUX

RUE DE VIRONCHAUX

6/ Parcourir et planter le plateau

DIVERSIFIER LES CHEMINEMENTS ET LES PAYSAGES

AGENVILLERS - DOMVAST - CANCHY - NEUILLY L'HÔPITAL



Des paysages contrastés

LE PROJET DE LIAISON DOUCE TRAVERSE LE PLATEAU DU PONTHEIU EN PASSANT PAR LES VILLAGES D'AGENVILLERS ET DE DOMVAST.

A cet endroit, le plateau est marqué par des paysages agricoles ouverts, exposés aux vents, et des "fonds", tels ceux de Canchy et de Wicquigny. Ces vallons cultivés sont notamment sujets à un engorgement des sols, en hiver, lors d'épisodes pluvieux, avec les conséquences marquantes sur l'érosion des terres arables et l'impact sur les cultures.

Enfin, les hauteurs du plateau offrent un paysage singulier par la présence de la forêt domaniale de Crécy au nord et des auréoles bocagères autour des villages appelés courtils.

Un premier projet prend place dans les villages d'Agenvillers et de Domvast, où les espaces publics sont questionnés et requalifiés ainsi que la portion de la liaison douce entre ces communes.

Deux autres projets se concentrent sur les fonds autour des villages de Canchy et Neuilly-l'Hôpital où les paysages agricoles des fonds sont aménagés en retravaillant les lisières de villages, proposant un itinéraire bis à la liaison douce se connectant avec le GR 123 et instaurant une gestion/infiltration des eaux au sein de ces vallons.

Développer les mobilités douces et renforcer le réseau de haies

Il s'agit d'instaurer des continuités pédestres et écologiques par la création de chemins qui parcourent les étendues agricoles et qui valorisent les villages-courtils.



Gérer les eaux pluviales

Après négociation avec les agriculteurs concernés, le projet consiste à creuser des ouvrages permettant une régénération des paysages du plateau par le ralentissement, le stockage et l'infiltration des eaux de pluie.



Requalifier les espaces publics et valoriser le patrimoine des villages

L'enjeu est d'aménager des centre-bourg apaisés en favorisant la place des piétons, et de mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager.



Valoriser le patrimoine

Finalement, un dernier enjeu est de donner à voir le patrimoine et les paysages par la mise en place d'aménagements sobres et de qualité.



6/ PARCOURIR ET PLANTER LE PLATEAU

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ESPACES PUBLICS ET BOCAGERS

COMMUNES D'AGENVILLERS ET DE DOMVAST

LUCAS POUPINOT

Déployer les potentiels et les richesses paysagères des villages au fil de la liaison douce

Le projet s'appuie sur le tracé pressenti de la liaison douce comme colonne vertébrale du plateau du Ponthieu, un maillage capable de capter, relier et mettre en lumière les ressources territoriales : paysages, éléments patrimoniaux, équipements et activités communales.

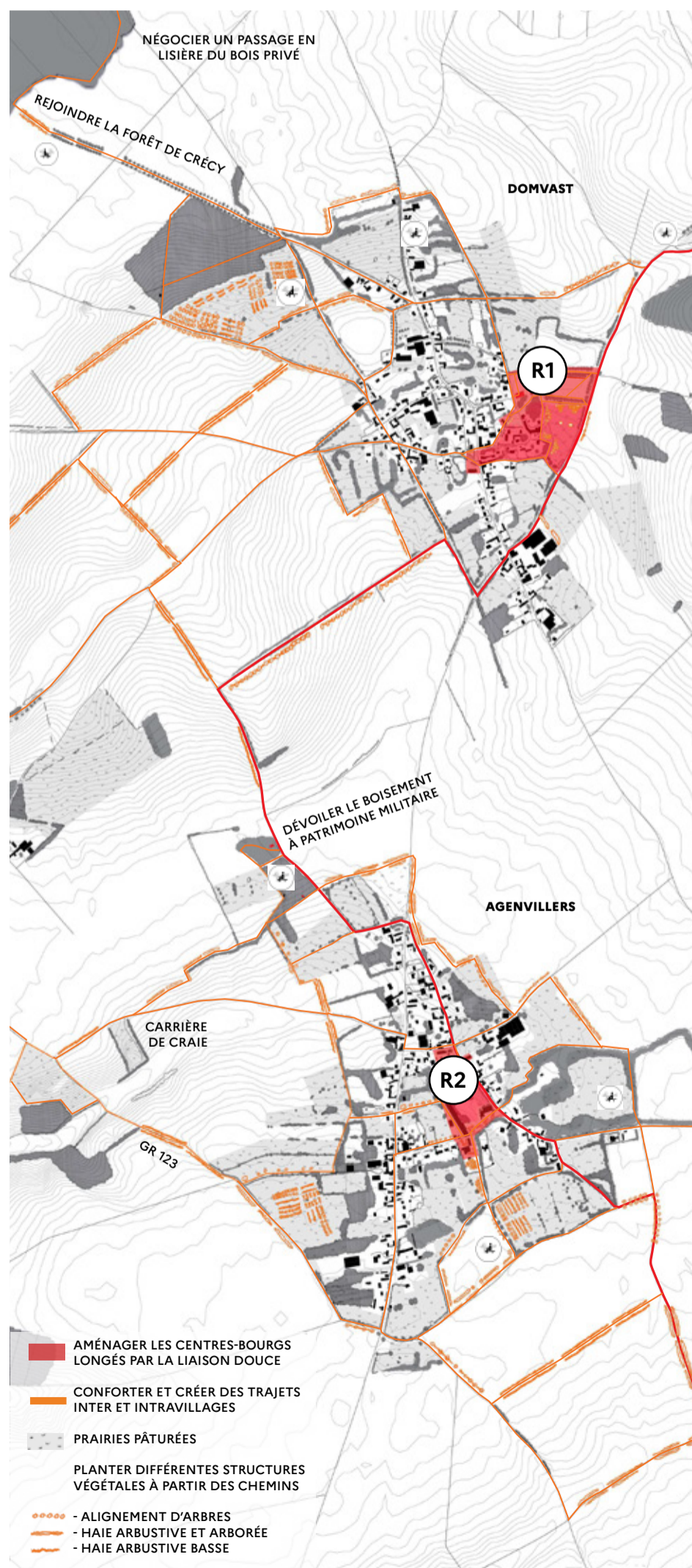
En favorisant la rencontre avec les centres de villages et les situations paysagères remarquables, la liaison douce devient un levier pour encourager la (re)découverte de territoires de proximité et de nouveaux usages du quotidien : préférer la fraîcheur de la forêt de Crécy à pied, aller se restaurer au bistrot du village à vélo, randonner entre plateau et chemins de tour de haie...

Le projet se structure autour de trois grandes actions complémentaires qui se renforcent mutuellement :

1. La création et l'accompagnement des cheminements constituent un moyen de consolider et accompagner l'évolution des lisières villageoises.
2. La continuité des parcours et la trame végétale s'articulent avec les espaces publics des communes et participent à la diversité des séquences paysagères rencontrées sur le plateau.
3. La plantation et la gestion des haies ouvrent également des perspectives de valorisation de la ressource bois, permettant aux ceintures bocagères de générer une économie locale fédérant différents acteurs.

Le projet vise à apporter de la qualité aux espaces publics jouxtant la liaison douce. Il s'agit entre autres d'ouvrir les cœurs de villages sur la liaison et les paysages du plateau, tout en permettant, inversement, de quitter la liaison pour aller à la rencontre des communes. Les interventions ont été réfléchies et partagées avec les élus afin d'être ancrées dans les réalités locales, et ajustées aux contextes et aux moyens de chaque commune.

L'ambition territoriale portée par ce projet, suivant un principe de sobriété et de co-construction, ne réside pas dans la massivité des interventions. Elle se mesure plutôt aux interactions engendrées (entre riverains, visiteurs, patrimoine, structures végétales, milieux, paysages...) et dans les dynamiques qu'elles amorcent, susceptibles d'être reprises et adaptées dans d'autres communes.



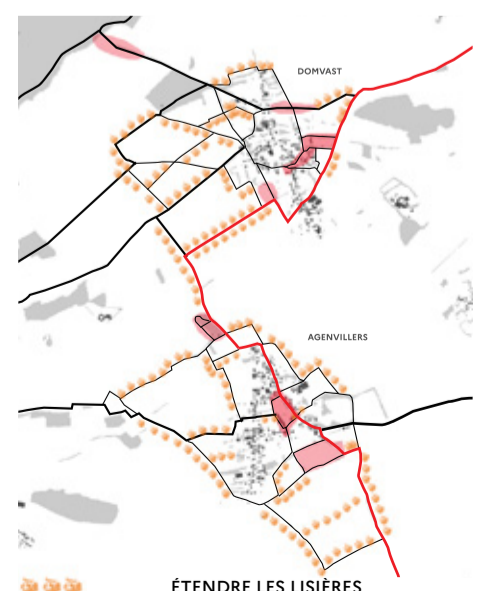
FAIRE RAYONNER LES SITUATIONS REMARQUABLES À PARTIR DE LA LIAISON DOUCE



CONFORTER ET DIVERSIFIER UN RÉSEAU DE CHEMINEMENT DOUX

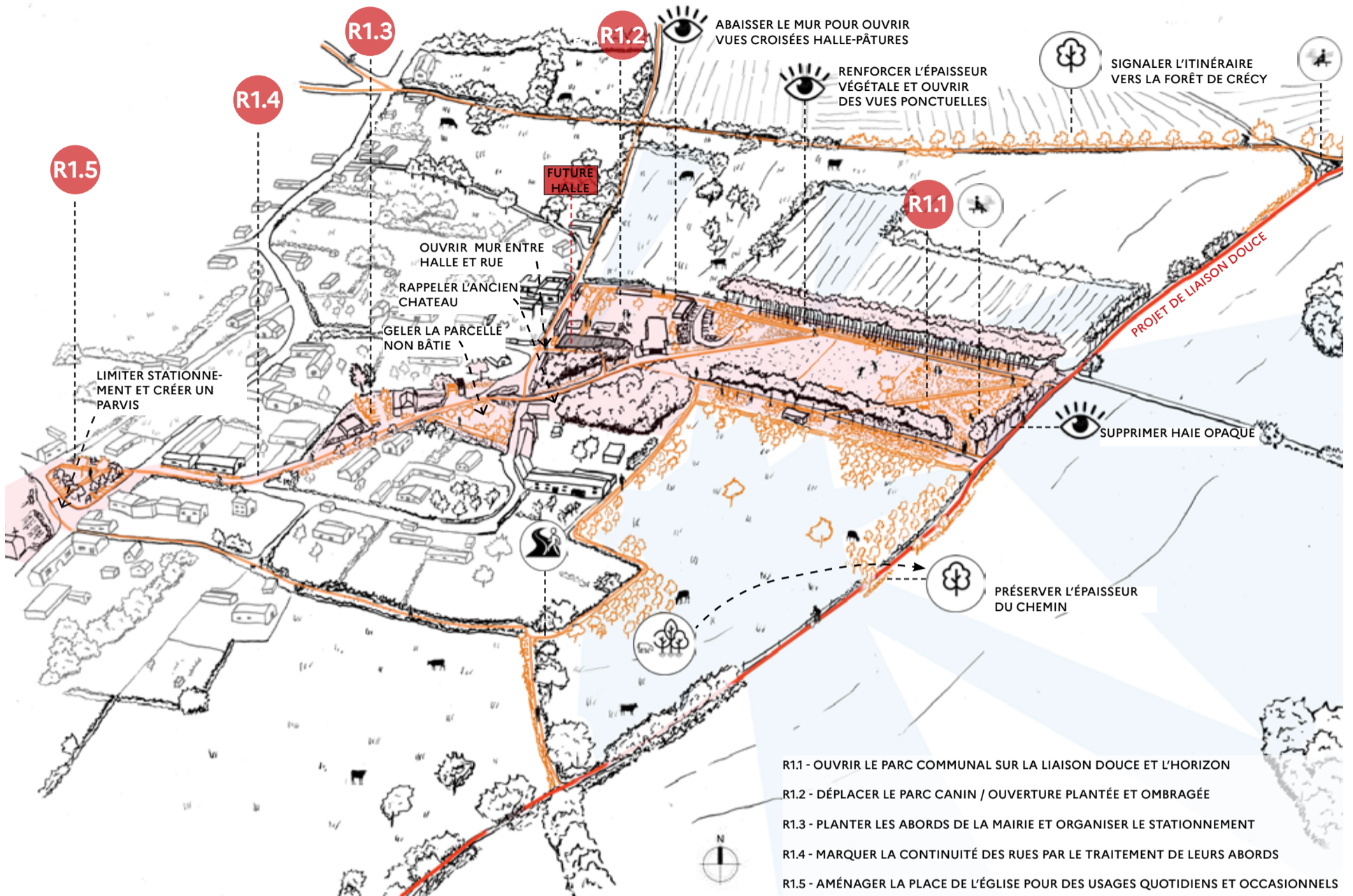


RENFORCER ET DÉVELOPPER LA TRAME BOCAGÈRE DES COURTILS

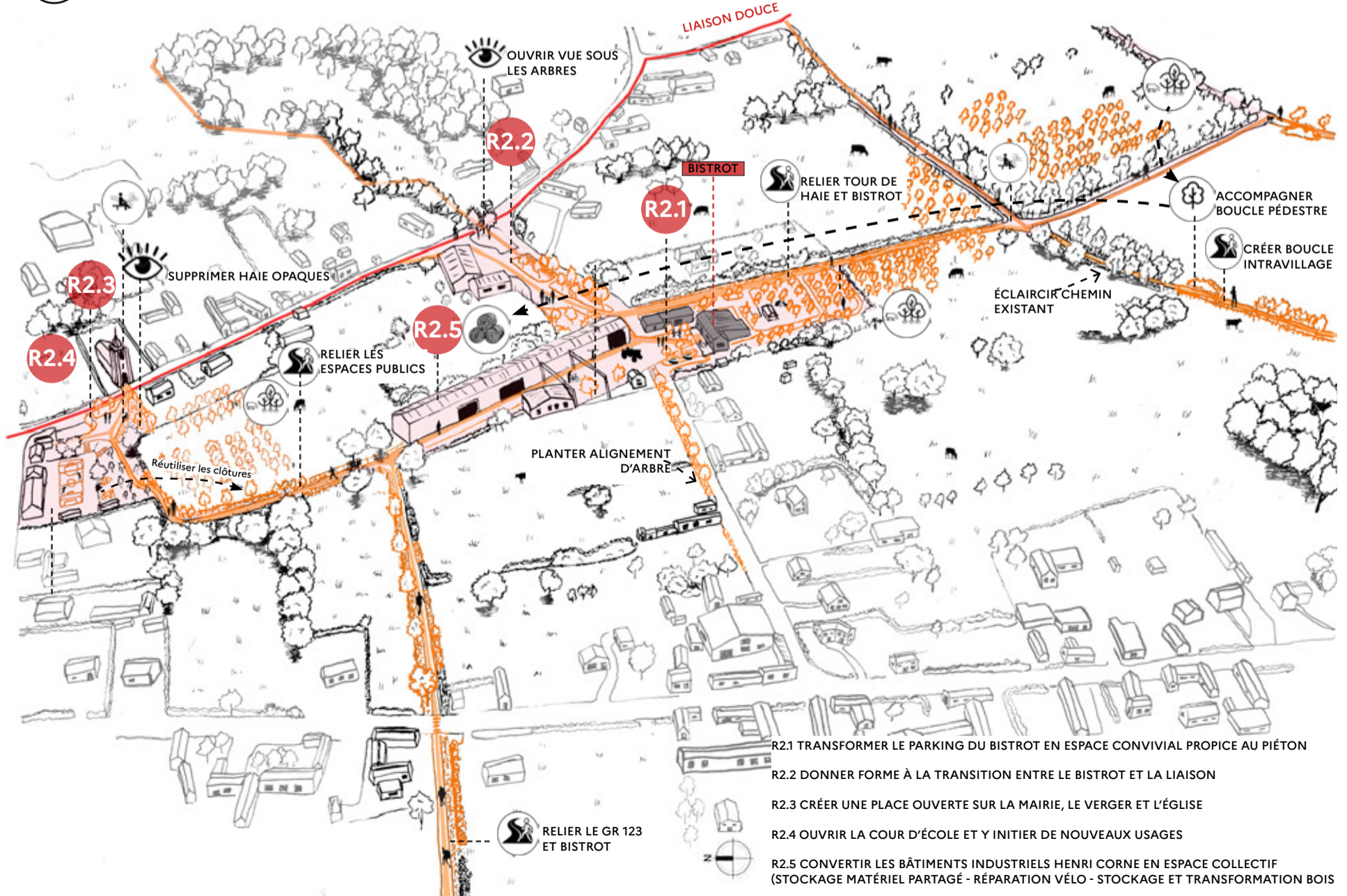


ARC LITTORAL - VALLÉE DE LA MAYE - PLATEAU DU PONTHEIU

R1 S'appuyer sur le parc Émile Monflier et sa future halle pour requalifier les espaces publics de Domvast



R2 Installer une continuité d'espaces publics en s'appuyant sur le bistrot de la Somme d'Agenvillers



6/ PARCOURIR ET PLANTER LE PLATEAU

ACCOMPAGNER LES PAYSAGES AGRICOLES DES FONDS DE VALLÉES

NOÉ ROBERT-DIARD - PAUL VEDRINE

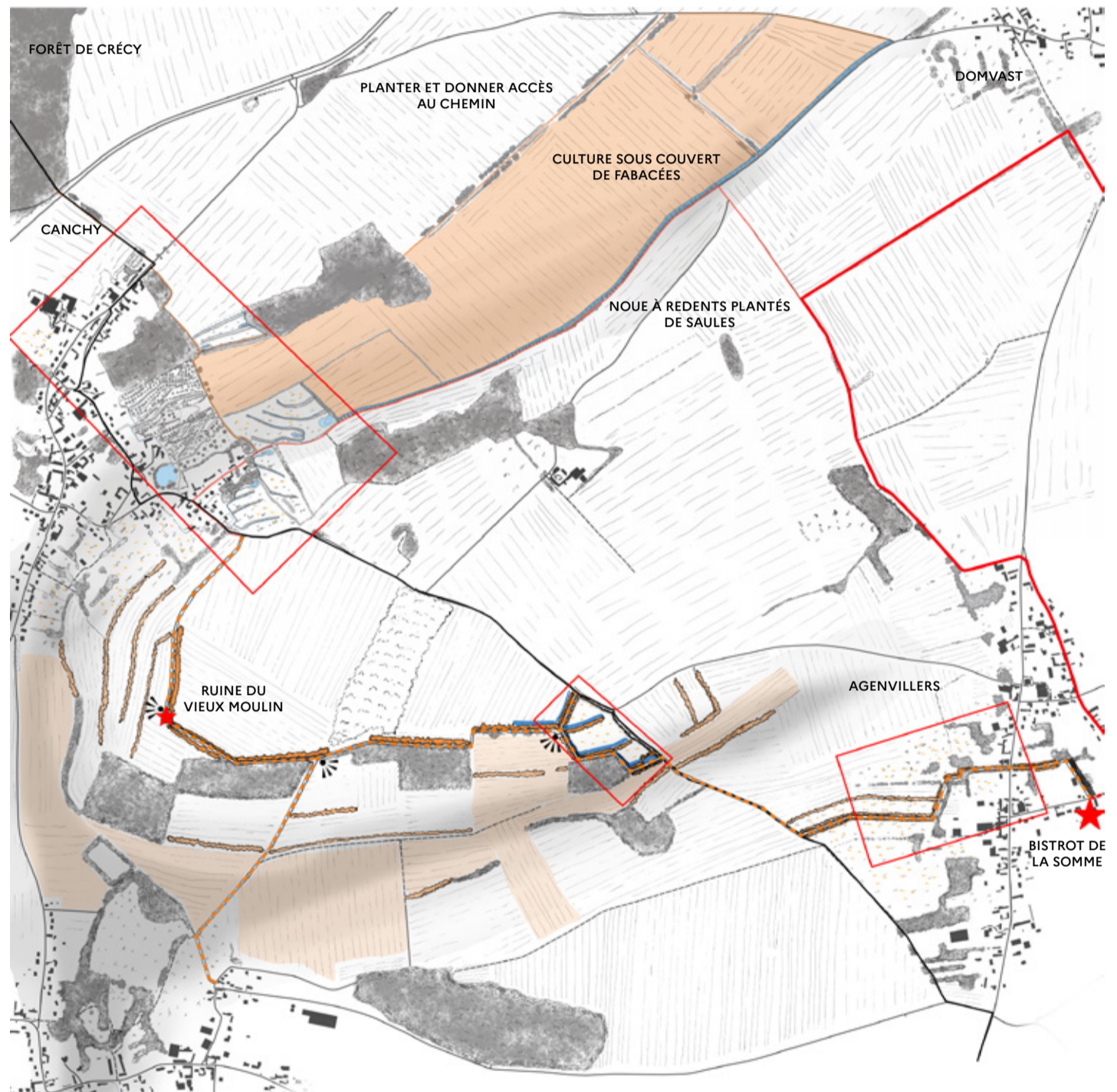
Deux projets agroécologiques pour les fonds de Canchy et de Wicquigny.

Relier Canchy à la liaison douce donne à découvrir les paysages des fonds, les vallées sèches caractéristiques du territoire.

Cette découverte est caractérisée par trois grandes actions :

1. Valoriser les paysages par la création de points de vue et d'arrêt dans les hauteurs du fond de Wicquigny et le renforcement du réseau de chemins entre liaison douce et abords de Canchy et Neuilly-l'Hôpital.
2. Favoriser l'infiltration des eaux pluviales inspirée du concept d'hydrologie régénérative, à travers un réseau de baises (rigoles), de fossés et de mares temporaires afin de ralentir, stocker et infiltrer les eaux. Une pâture pilote est particulièrement concernée pour expérimenter, observer et sensibiliser les acteurs locaux.
3. Etoffer la lisière villageoise de Canchy afin de créer un espace de transition entre les champs et les habitations sous la forme d'un verger communal aux usages multiples.

En plus d'accueillir une production fruitière et de plants fruitiers à distribuer aux habitants, une place des fêtes est aménagée non loin du GR 123 et d'un itinéraire bis de la liaison douce proposé par le projet. Ce parc verger permet aussi aux habitants de se balader et de profiter des espaces ouverts pour se reposer. Il donne par ailleurs accès aux paysages du fond de Canchy.



INSTALLER UN RÉSEAU DE GESTION DES EAUX DANS UNE PÂTURE



INSTALLER UNE NOUË À REDENTS PLANTÉS DE SAULES EN BORDURE DE LA RUE DE DOMVAST



CRÉER UNE PLACE DES FÊTES AU SEIN DU PARC VERGER

ARC LITTORAL - VALLÉE DE LA MAYE - PLATEAU DU PONTHEU

Pour un usage quotidien

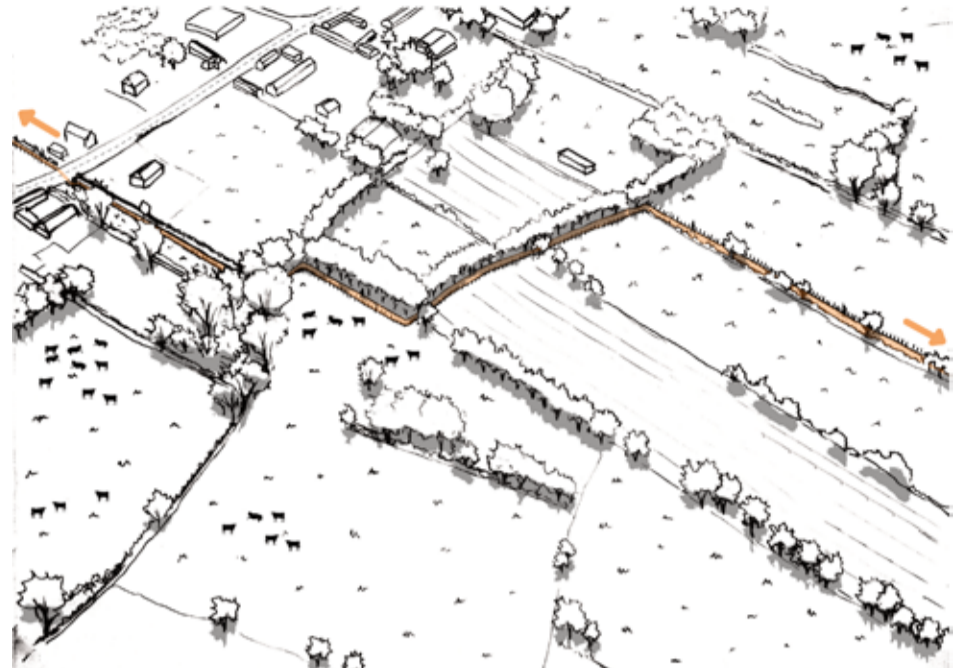
Dans l'idée de relier et de faciliter les déplacements doux entre les communes,

des chemins sont créés afin d'étendre la liaison douce et faciliter les déplacements quotidiens entre les villages.

CRÉER ET RENFORCER LES CHEMINEMENTS EXISTANTS



CRÉER ET RENFORCER LES CHEMINEMENTS EXISTANTS



CRÉER UN CHEMIN À TRAVERS LE COURTIL JUSQU'AU GR123



CRÉER UN LIEU DE REPOS ET DE RENCONTRE AU CROISEMENT DE NEULLY-L'HÔPITAL

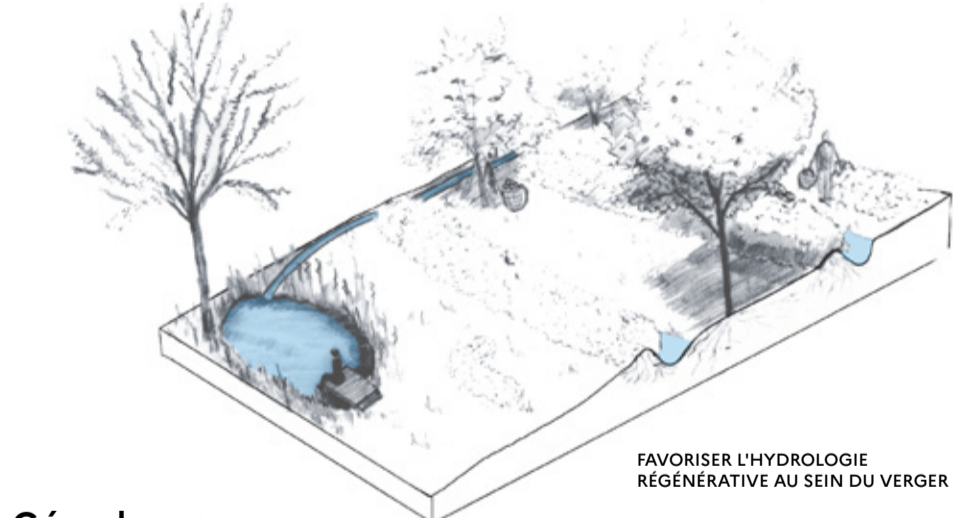


QUALIFIER LE CROISEMENT PAR UN POINT D'ARRÊT ET DE VUE SUR LA LIGNE DE CRÊTE

CRÉER UNE MARE TEMPORAIRE ACCUEILLANT UNE DIVERSITÉ D'ESPÈCES ET FACILITANT L'ACCÈS À L'EAU

Installer une gestion des eaux et un verger en lisière de Canchy

LISIÈRE FRUITIÈRE DE CANCHY



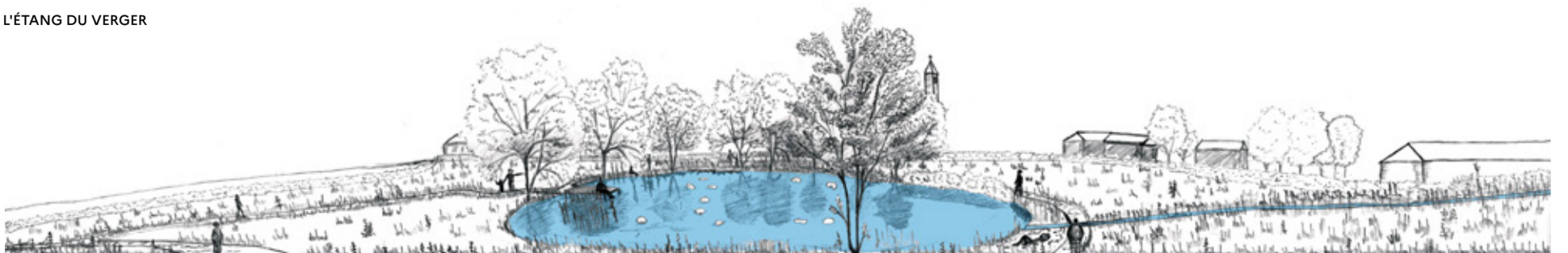
FAVORISER L'HYDROLOGIE RÉGÉNÉRATIVE AU SEIN DU VERGER

Gérer les eaux

La gestion des eaux passent par plusieurs types d'infrastructures : des baissières (fossés avec buttes plantées) des points d'eau et des noues. Cela permet de ralentir le ruissellement, protégeant ainsi les sols du

lessivage, mais aussi de stocker et d'infiltrer les eaux pour limiter les risques d'inondations et de sécheresses. Ces principes sont mis en place le long des fonds et en lisière de Canchy via ses pâtures et le parc verger.

L'ÉTANG DU VERGER



ARC LITTORAL - VALLÉE DE LA MAYE - PLATEAU DU PONTHEU



Les étudiant.es paysagistes en 4^{ème} et 5^{ème} année de diplôme d'état de paysagiste, promotion 2025-2026

HAJAR AISSAOUI, MARIE BODIGUEL, MARILOU COLLIN, JADE CORBILLON, ERWANN DE BROISSIA, VALENTINE FOUCHET, BLANDINE GIRARD, AMAURY LAMY, PRUNELLE LEBEAU, AXEL LUCMORT SAINT-CRICO, JULIE PATOUX-SOENEN, LISA PICOT, LUCAS POUPINOT, NOÉ ROBERT-DIARD, PAUL VÉDRINE, VANESSA ZIDOURI

Les enseignant.e.s

- DOMINIQUE HENRY, PAYSAGISTE, ENSEIGNANT EN PROJET DE PAYSAGE,
- SABINE EHRMANN, PLASTICIENNE, HABILITÉE À DIRIGER DES RECHERCHES EN ARTS, ENSEIGNANTE ET CHERCHEUSE DE PAYSAGE,
- PASCALINE BOYRON, PAYSAGISTE, ENSEIGNANTE EN SCIENCES ET TECHNIQUES POUR LE PAYSAGE

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement Patricia Poupert présidente du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime pour son accueil et la confiance accordée tout au long de ce travail.

Merci à Sabrina Holleville-Milhat, Vice-Présidente en charge de l'urbanisme et de l'aménagement au syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées pour son implication constante.

Merci à Timothé Bénard paysagiste formé à l'ENSAPL (promotion 2017-2023) qui a lui-même participé à l'atelier public de paysage n°16, en vallée de la Bruche. Aujourd'hui chargé de mission Paysages au PNR, il a tout fait pour que cette expérience nous soit précieuse, en partageant notamment informations et conseils avec une disponibilité constante.

Merci également à Guénolé Le Moaligou paysagiste-urbaniste, responsable du pôle Aménagement au PNR, Marc-Adrien Weyl Chef

de pôle attractivité et promotion au PNR, Sarah Levrault Chargée de mission Natura 2000 et Xavier Lethève Ecologue, Chargé de mission de biodiversité au PNR, pour leur partage de connaissances et leurs expertises.

Nous remercions également l'ensemble des élus des différentes communes du territoire étudié pour leurs accueils chaleureux et leur investissement avec et auprès de nous.

Et voici que nous clôturons le 20^{ème} numéro du Journal de l'atelier public en cette année

qui fête les 20 ans d'existence de la formation Paysage à l'ENSAPL !

Nous sommes fiers d'avoir participé à cet atelier public, ainsi que d'avoir élaboré ces projets et ce journal.

Nous souhaitons aux prochain.e.s étudiant.e.s de passer un aussi merveilleux moment de partage et de création dans les longues années à venir de la formation paysage de l'ENSAPL !